

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente  
  M. PIERRE BÉLAND, commissaire  
  M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET  
D'USINE D'ACIDE TÉRÉPHTALIQUE PURIFIÉ  
À MONTRÉAL-EST par INTERQUISA Canada inc.**

**DEUXIÈME PARTIE**

**VOLUME 1**

Séance tenue le 24 octobre 2000, à 19 h  
Centre communautaire Roussin  
12045, rue Notre-Dame Est  
Montréal-Est

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2000 ..... 1  
MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

**COMITÉ DE VIGILANCE ENVIRONNEMENTALE DE L'EST DE MONTRÉAL :**

M. Vincent Marchioni  
M. Xavier Daxhelet..... 5  
Intervention de M. Jean-Louis Gingras ..... 22

**COMITÉ ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT MERCIER-EST QUARTIER EN SANTÉ :**

Mme Nicole Loubert  
Mme Louise Vallée ..... 42

**SOCIÉTÉ DE PROMOTION ET CONCERTATION DE L'EST DE L'ILE DE MONTRÉAL :**

M. Pierre Baraby  
M. Marcel Émond..... 75

**ACTION RE-BUTS :**

M. Benoit Marin ..... 87

**PARTI VERT DU CANADA :**

M. Richard Savignac..... 96

**CITOYEN DE P.A.T. :**

M. Alain Quévillon ..... 101

**DROIT DE RECTIFICATION :**

M. Jaime Berbès  
Mme Lina Lachapelle..... 107

\* \* \*

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### LA PRÉSIDENTE :

5 Mesdames et messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance qui commence la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'usine d'acide téréphtalique purifié, ou ATP, d'Interquisa Canada à Montréal-Est.

10 Mon nom est Jocelyne Beaudet et j'ai été désignée par le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, communément appelé le BAPE, pour présider cette Commission qui est composée au total de trois membres. Je vous présente donc mes collègues : à ma droite, le docteur Pierre Béland, biologiste, et à ma gauche, M. Donald Labrie, ingénieur chimiste. Nous sommes tous les trois membres additionnels du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

15 Cette deuxième partie s'inscrit dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement qui a pour but de permettre au public de donner son opinion dans un cadre impartial sur certains projets susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement.

20 La première partie de l'audience s'est tenue ici, au Centre Roussin, entre le 25 et 28 septembre derniers et avait pour but d'obtenir toute l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet. La seconde partie qui commence ce soir constitue l'essence même de la procédure québécoise puisqu'elle offre au public la possibilité de donner son opinion sur un projet.

25 Je rappelle le mandat de la Commission et vous donne quelques informations sur le BAPE pour ceux qui n'étaient pas là en première partie. Le BAPE est un organisme autonome qui relève directement du ministre de l'Environnement du Québec et a pour fonction de tenir des enquêtes et des audiences publiques sur des projets dont les mandats sont confiés par le ministre, en l'occurrence M. Paul Bégin, et qui sont généralement donnés à la suite de requêtes de citoyens.

30 La Commission a été constituée après l'obtention d'un tel mandat qui se lit comme suit :

35 *«En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet Interquisa Canada d'usine d'acide téréphtalique purifié à Montréal-Est par Interquisa Canada inc. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aurait fait.»*

40 Fin de la citation. Le mandat du Bureau a débuté le 18 septembre, la durée de ce mandat est de quatre mois et se terminera donc le 18 janvier 2001. A la fin de son mandat, la

45 Commission remettra son rapport au ministre de l'Environnement du Québec qui le rendra public au plus tard dans les 60 jours suivant sa réception.

50 La Commission est assistée dans ses travaux par une équipe qui comprend, à ma gauche, nos analystes, M. Carol Gagné, ingénieur chimiste, et M. Louison Fortin, chimiste. A ma droite, tout à fait à l'arrière au bout de la salle, nous avons Mme Monique Gélinas, coordonnatrice au secrétariat de la Commission, et Mme Élyse Amyot, responsable des communications.

55 La Commission est également assistée d'une équipe du Service des expositions et des techniques audiovisuelles du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et qui s'occupe de la logistique et des aspects techniques, ce sont MM. Daniel Moisan et Georges Leclerc qui sont avec nous pour cette deuxième partie de l'audience. M. Bernard Raveau est chargé de la sténotypie et va enregistrer tous nos propos et nos échanges.

60 Les centres de consultation mis sur pied par le BAPE à l'usage de tous depuis le début de la période d'information resteront ouverts jusqu'à la remise du rapport de la Commission. En plus des documents issus de la première partie d'audience, les mémoires, incluant ceux qui ne seront pas présentés publiquement, ainsi que les transcriptions de la deuxième partie quand elles seront disponibles seront déposés dans ces bureaux au cours des jours qui suivent les séances. Dans les prochaines semaines, toute nouvelle information qui serait obtenue par la Commission sur le projet y sera rendue disponible également.

70 Alors vous le savez sans doute maintenant, ces centres de consultation sont situés à la Bibliothèque de Pointe-aux-Trembles, la Bibliothèque d'Anjou, la Bibliothèque de Montréal-Est, la Bibliothèque Maisonneuve, et le dossier est également disponible à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal de même qu'aux bureaux du BAPE à Montréal et à Québec. Le BAPE à Montréal est situé dans la tour Est du Complexe Desjardins au 18e étage.

75 De plus, l'ensemble du dossier est disponible dans cette salle avec Mme Gélinas pour toute la durée des séances de cette deuxième partie. Cependant, nous vous demandons de le consulter sur place de manière à ce qu'il reste accessible à tous.

80 Les mémoires que nous avons reçus sous format numérique ainsi que les transcriptions de cette deuxième partie d'audience seront également rendus publics sur le site Internet de la Commission. L'adresse est disponible avec Mme Gélinas.

85 Je voudrais vous expliquer le déroulement des soirées de cette deuxième partie qui vont se poursuivre également demain soir et jeudi le 26 octobre. Les séances débuteront à 19 h 00 pour se terminer vers 22 h 00. Les participants seront appelés à venir présenter leur position selon un ordre que nous avons convenu avec eux. Certains mémoires sont plus longs que d'autres et l'horaire que nous suivrons répondra aux besoins de la Commission qui se réserve toute la latitude pour approfondir les sujets et pour questionner les positions soulevées par les intervenants.

90 La présentation des participants peut être faite verbalement ou par le dépôt et explication d'un mémoire. Toute personne, municipalité ou groupe, peut ainsi prendre position sur le projet ou sur tout élément faisant partie du dossier sous examen.

95 Ceux qui n'ont pas annoncé à l'avance le dépôt d'un mémoire à la Commission ou leur intention de faire une présentation verbale peuvent s'inscrire à la table du registre qui est avec Mme Amyot, soit maintenant, soit au début d'une prochaine séance, faisant ainsi connaître à la Commission leur désir de prendre position sur le projet.

100 Nous accorderons toutefois préséance aux personnes qui ont déjà annoncé leur intention de faire une intervention, qui, présentement, est au nombre de treize mémoires écrits et d'une présentation verbale. Nous avons reçu également le dépôt de deux mémoires sans présentation publique.

105 Donc, les personnes qui vont s'inscrire au registre seront entendues après les exposés qui ont déjà été planifiés. Mais j'aimerais souligner que ces annonces de présentation verbale ne doivent pas être une argumentation qui porterait sur des mémoires qui ont déjà été présentés. Ce n'est pas le moment de venir exprimer son opinion pour dire qu'on est contre l'opinion qui vient d'être présentée.

110 J'aimerais aviser les individus et les groupes qui ont expédié leur mémoire à l'avance que la Commission a pu en prendre connaissance et qu'il serait préférable d'en faire une synthèse et d'en souligner les principaux points et les conclusions, surtout dans le cas de ceux dont la lecture pourrait dépasser 20 minutes. Lorsque la Commission n'a pu prendre connaissance du mémoire à l'avance, pour des gens qui l'apportent le jour même, les participants seront invités à en lire les principaux passages et à en expliquer le contenu au bénéfice de tous.

120 A la fin de chaque séance, une période de rectification des faits est prévue, ceci pour permettre au promoteur - dans ce cas-ci, Interquisa Canada - ainsi que les requérants de l'audience, ou tout autre personne qui le désire, de rectifier des faits relatifs au dossier, des faits erronés qui auraient été mentionnés durant les séances, et non pas des opinions, des faits seulement.

125 Si des personnes ont l'intention de se prévaloir de ce droit de réponse, elles sont invitées à s'inscrire au registre. Ces personnes seront appelées après l'audition des mémoires, à la fin de chaque séance, pour vérifier ces faits non véridiques.

130 Je veux souligner que ce n'est pas une période pour débattre des positions qui sont exprimées mais bien une période pour corriger des données erronées. Ce droit de rectification sera, si possible, court et factuel. Il peut également être fait par écrit, adressé à la Commission, et ces rectifications écrites seront rendues disponibles dans les centres de consultation avec le reste du dossier. Donc, il y a un registre pour les personnes qui désirent présenter un mémoire

verbal et un registre pour celles qui voudront corriger des faits, et c'est Mme Amyot qui sera la responsable de ces registres.

135 Après cette deuxième phase de séance publique, la Commission consignera dans un rapport ses constatations, ses analyses et ses conclusions sur le projet. Il est important de se rappeler que la Commission qui est devant vous ce soir n'est pas décisionnelle. Son mandat consiste à transmettre aux décideurs publics politiques une appréciation environnementale et sociale du projet à la lumière des opinions émises par les citoyens et organismes qui participent à l'audience publique.

140 Parallèlement à la partie publique de cette procédure, le ministère de l'Environnement procède à sa propre analyse environnementale, et c'est à la lumière des deux évaluations que le ministre fera une recommandation au conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet et à quelles conditions appartient au conseil des ministres du gouvernement du Québec.

145 Je tiens à préciser que les commissaires sont assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et qu'ils disposent des mêmes pouvoirs que les commissions d'enquête. Ils sont indépendants, dans leurs décisions, du ministre de l'Environnement, du président du BAPE et des autres commissions du BAPE.

150 Les présentes séances de cette semaine constituent la dernière phase vraiment publique de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement des projets. Elles servent prioritairement à un échange direct entre la Commission et les intervenants.

155 Afin d'assurer le respect de tous les intervenants durant ces séances, les manifestations d'approbation ou de désapprobation ainsi que les attitudes méprisantes ou les remarques désobligeantes ou blessantes de la part des participants envers d'autres interlocuteurs ne seront pas tolérées. Il est évidemment défendu de fumer dans la salle.

160 Avant de procéder à l'audition des mémoires, j'aimerais vous informer que le groupe STOP a également fait une demande d'audience publique qui a été adressée le 15 septembre dernier, date limite pour ce projet pour faire une requête dans les délais prescrits par le règlement, mais cette demande a été reçue au bureau du ministre de l'Environnement seulement le 21 septembre. La Commission considère cette demande recevable et elle a été déposée au dossier public.

165 J'inviterais maintenant les représentants du Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal à s'avancer à la table en avant, s'il vous plaît, et j'apprécierais que tous les intervenants s'identifient au départ pour les besoins de la sténotypie.

170 **M. VINCENT MARCHIONI :**

Bonsoir, madame la présidente de la Commission, commissaires, la population aussi. Vincent Marchioni, président du Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal, et

175 mon collègue Xavier Daxhelet, qui va faire une partie du mémoire, qui fait partie du Comité de  
vigilance aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

180 Bonsoir, messieurs.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

185 Vous avez dit tout à l'heure que nous avons 20 minutes, alors je ne sais pas quelle auto  
choisir pour faire ce sprint, alors vous allez nous excuser si on dépasse le 20 minutes, parce  
que c'est presque impossible en 20 minutes. Nous avons une présentation par acétates aussi.  
Donc, nous avons aussi jusqu'à 10 h 00, je pense...

**LA PRÉSIDENTE :**

190

Il y a d'autres personnes aussi. C'est un peu pour nous permettre, nous, d'avoir un  
échange. Alors on peut vous permettre, comme il y a deux présentations, une période peut-être  
un peu plus longue. D'accord?

195

**M. VINCENT MARCHIONI :**

D'accord, merci.

(Lecture du mémoire)

200

« Ne devrait-on pas faire l'équation entre 140 emplois, que veut créer Interquisa Canada  
et la SGF, et le coût de la réparation des dégâts sur la santé que cela va coûter au Ministère de  
la santé? »

205

Si on faisait un développement économique plus adéquat de manufactures  
commerciales, tout ça, on pourrait créer huit fois plus, dans le même territoire, huit fois plus  
d'emplois que Interquisa va créer.

« À l'extrême-est de l'île... »

210

(Suite de la lecture du mémoire)

«... Des études démontrent que lorsqu'on ferme un dépotoir, celui-ci dégage des biogaz  
pendant cent ans. »

215

Et nous en avons ici, au bout de l'île, avec ces deux dépotoirs qui sont fermés.

(Suite de la lecture du mémoire)

«... parce que depuis cent ans il y a eu des déversements sauvage. »

220

C'est une phrase qu'a prononcée un représentant d'Environnement Canada lorsqu'il y a eu un forum sur les terrains contaminés. C'est ce qu'il a dit, il y a eu des déversements sauvages, c'est pour ça que nos terrains sont les plus contaminés de l'île.

225

(Suite de la lecture du mémoire)

230

Aussi, au sujet de la concentration industrielle, nous avons aussi des accidents. Il y a eu des accidents. Depuis le 2 septembre l'année passée, je peux vous citer, il y a eu un incident à Shell, un gros panache de fumée noire est sorti d'une torche des raffineries, puis c'étaient deux chaudières qui sont tombées en panne, puis lorsqu'ils ont branché les autres chaudières, les chaudières de secours sont tombées en panne aussi. Alors étant donné que je suis pressé par le temps, je ne peux pas vous donner des détails.

235

C'est sûr que les citoyens nous appelaient, ils ont appelé la police, mais étant donné que le panache était assez haut, il n'y a pas eu besoin d'évacuer la population. Mais lorsque la fumée est sur les toits, le panache est très bas, il faut évacuer la population.

240

On a eu un cas semblable... le dernier incident qu'il y a eu, c'est à Bitumar, il y a deux semaines, où le panache se promenait sur les toits des résidences, et ç'a duré à peu près une demi-heure. On n'a pas été obligé d'évacuer. Mais c'est très toxique, c'est une fumée très noire, une fumée jaune brune qui était très toxique.

245

Le 24 février, il y a eu une explosion et un incendie à Pétro-Canada et c'est une canalisation qui a été condamnée avec de l'essence dedans; avec le gel et dégel, ç'a craqué, donc, l'essence est partie dans l'atmosphère, des vapeurs, et une auto qui est passée, qui a fait une étincelle, a produit l'explosion puis l'incendie. C'était près des gros réservoirs d'essence de Pétro-Canada, c'était très dangereux.

250

Là-dessus, ils ont fermé la route 40, et la circulation s'est déviée naturellement par le pont Le Gardeur, alors il y avait un embouteillage sur la rue Sherbrooke et sur la rue Notre-Dame. Si cet incendie... cet accident avait été plus grave avec un effet « dominos », les réservoirs auraient explosé, bien, les gens auraient été vraiment coincés comme des rats sur la rue Sherbrooke et sur la rue Notre-Dame.

255

Alors lorsqu'on parle de plan d'intervention, de plan d'urgence, ça prenait une minute pour téléphoner à la police de Repentigny pour leur dire « écoutez, pendant quelque temps, fermez le pont, empêchez la circulation de rentrer dans l'île ». Ça n'a pas été fait. Alors on a des gros doutes sur les plans d'évacuation, sur les plans d'urgence.

260

Le 26 février, il y a la cour de Caoutch qui a brûlé, la cour d'entreposage de pneus qui a brûlé. Le 14 mai, un camion-citerne qui avait fait le plein à l'entrepôt Shell explose à l'échangeur Anjou. Le 16 juin, un transformateur de BPC brûle à l'entrepôt d'Hydro-Québec sur

265 la rue Henri-Bourassa, et là, les pompiers sont arrivés, les portes étaient fermées. Il y a un règlement, les pompiers ne peuvent pas défoncer une porte lorsqu'il s'agit d'électricité à haute tension, alors il faut qu'ils attendent les spécialistes d'Hydro-Québec, c'est eux qui doivent ouvrir les portes. Ils sont arrivés peut-être trois quarts d'heure après.

270 Là, les pompiers sont rentrés, ils ont commencé à éteindre le feu, ils ont manqué de mousse, voyez-vous, alors qu'on devrait avoir un réservoir de mousse sur place. Ils ont manqué de mousse. Alors un incendie qui aurait pu être éteint en quinze minutes, ç'a pris une heure et demie pour l'éteindre, avec le résultat qu'il a fallu évacuer environ 350 personnes qui habitaient autour. Et il y a un quartier... le quartier le plus proche a été oublié. Alors on se pose des questions sur les plans d'urgence.

275 Le 17 juillet, il y a eu aussi un incendie à Vaudreuil-Dorion où 50 000 litres d'acide brûle et 5 500 résidents ont été évacués. Si un tel accident arrivait dans notre région, ce n'est pas 5 000 citoyens qu'il faudrait évacuer, c'est 100 000 et plus.

280 Il y a eu encore, 18 juillet, un camion-citerne chargé d'acide de la compagnie Levy qui s'est fait frapper à l'arrière et il a fallu évacuer deux maisons, les citoyens de deux maisons. Puis le 11 octobre, ça fait à peu près deux semaines, il y a un incendie souterrain à Bitumar où la fumée, cette fois-là, était très basse puis elle se promenait dans les rues, mais ç'a duré à peu près trois quarts d'heure. Mais on n'a pas avisé la population, il n'y a rien qui s'est fait, et c'est une fumée très toxique.

285 On se pose aussi des questions, Interquisa va produire des boues et on n'a pas de précisions, à quel endroit ces boues seront incinérées ou enfouies. On ne sait pas, on n'a pas eu de réponse là-dessus.

290 Sur les eaux usées, Interquisa va produire 2 300 000 m<sup>3</sup> d'eau qui seront acheminés à la station d'épuration. Nous, on maintient que la station d'épuration, elle est désuète, et que, actuellement, elle n'est pas capable de traiter les eaux, surtout les métaux qui retournent dans le Saint-Laurent et qui détruisent l'écosystème du Saint-Laurent.

295 Pour appuyer ce que je dis, lorsque je dis que la station d'épuration, elle est désuète, la preuve, c'est que le directeur de la station, dans les audiences génériques au sujet de l'eau à Québec qui ont eu lieu l'année passée, il a déposé un mémoire où il demande un demi-milliard pour rénover la station puis l'infrastructure des égouts. Alors on ne parle pas de 4 millions, madame la présidente, on parle d'un demi-milliard, et si le directeur a demandé un demi-milliard, c'est parce qu'il y a quelque chose de grave qui se passe de ce côté-là.

300 Au sujet de la santé, d'après les sondages et recherches de Santé publique, à l'extrême est dans les quartiers de Pointe-aux-Trembles, nous avons une incidence d'hospitalisation chez les 0-14 ans de 33 pour cent de plus que dans les autres quartiers.

305

Une chose qui nous frappe, c'est que pour les maladies respiratoires dans notre quartier, il n'y a aucune recherche pour voir la causalité de ces maladies respiratoires. Alors nous, le Comité de vigilance, on demande que des études soient faites au préalable avant d'installer des nouvelles industries lourdes.

310

Il y a l'Association industrielle de l'Est qui a déposé un document au BAPE - nous en avons une copie - où elle dit que :

*« Toutefois, ces données sont encore inédites et doivent être traitées en tant que telles. L'analyse exhaustive de cinq ans d'échantillonnages, au-delà de 700 prélèvements et 168 composés, n'est pas complétée par nos partenaires d'Environnement Canada. »*

315

Comment voulez-vous qu'on prenne ça au sérieux lorsqu'il y a 700 prélèvements qui ont été faits en cinq ans et que les analyses ne sont pas complétées et on veut continuer à installer des industries lourdes. Alors on trouve ça aberrant.

320

Pour la création d'emplois que Interquisa va créer - je l'ai dit tout à l'heure - 140 emplois. Si on faisait un développement, disons, traditionnel, un développement d'industries, de manufactures, commercial, on créerait huit fois plus d'emplois.

325

La matière plastique qu'Interquisa va créer, elle est recyclable mais elle n'est pas réutilisable, ce n'est pas un produit durable, alors ça va augmenter la pollution du plastique partout au Québec, parce que je peux vous citer... En 1996, le ministère de l'Environnement s'était donné comme objectif de récupérer 70 pour cent des 162 000 tonnes de plastique valorisé.

330

Le rapport sur les matières résiduelles plastiques industrielles, commerciales, institutionnelles nous démontre que cet objectif n'a pas été atteint puisque seulement 26 tonnes furent récupérées, ce qui équivaut à 16 pour cent et non pas 70 pour cent comme l'objectif, il y a donc un écart de 54 pour cent. Avec le plastique d'Interquisa, on va augmenter la pollution de l'environnement au Québec.

335

Alors pour les plans d'urgence, il est impératif qu'un plan d'évacuation spécifique pour le quartier de Pointe-aux-Trembles soit mis en place. Advenant une catastrophe avec des explosions à effet « dominos », on ne peut pas s'échapper vers l'ouest, ni par la rue Notre-Dame, ni par la rue Sherbrooke. Alors nous, on demande qu'un quai soit aménagé pour que des bateaux puissent accoster pour venir chercher la population et des aires pour que des hélicoptères puissent atterrir pour venir chercher les blessés les plus graves.

340

Il y a ici, dans la région, un comité qui s'appelle Comité mixte municipal-industriel, le QUOI, qui, eux, craignent une fuite possible de gaz. Le seul plan d'urgence de ce comité, advenant un tel accident, c'est d'aviser la population de rester dans leurs maisons. Mais comment? Et ceux qui se trouvent dans les rues, ils vont mourir, ces gens-là.

345

350           Alors on trouve que ce n'est pas un plan vraiment d'urgence très préventif. Il y a de quoi avoir peur lorsqu'on regarde des plans comme ça. Ils vont aussi mettre en place une onde AM pour dire aux gens « restez chez vous », pour donner des directives. Alors ce n'est pas très fort.

355           Au sujet du règlement 90 de l'assainissement de l'air et le règlement 87. Le règlement 90, d'après nous, il est désuet puisqu'il n'est pas assez fort, pas assez dur pour les entreprises puisque ça crée un taux énorme de maladies respiratoires.

### **RÈGLEMENT 90 SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR DE LA CUM**

360           (Suite de la lecture du mémoire)

          Alors ce n'est pas rien que le Comité de vigilance qui avance des choses comme ça. Vous avez le mémoire du directeur de la station, un demi-milliard, et vous avez le rapport du Conseil régional de développement.

365

### **CRITÈRES DE CHOIX DE SITES**

          (Suite de la lecture du mémoire)

370           Et je conclus, madame la présidente.

          (Suite de la lecture du mémoire)

375           Ceci conclut la première partie de notre mémoire, et je vais passer la parole à mon collègue, qui, lui, a fait une recherche plus scientifique, M. Daxhelet.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci, monsieur Marchioni.

380

Monsieur Daxhelet.

**M. XAVIER DAXHELET :**

385

Oui, merci.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

390

Il y a une chose que j'ai oublié de dire au sujet des accidents, c'est que les industries, lorsqu'il y a un accident, elles ne font pas de post-mortem, et ça, on trouve ça vraiment grave.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

395

**M. XAVIER DAXHELET :**

400

Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires. Donc, moi, je vais vous faire une revue un peu de l'état de santé - un peu de ce qu'on avait entendu, d'ailleurs, lors des premières parties de l'audience publique - l'état de santé de la population de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est qui font partie du CLSC Octave-Roussin... anciennement nommé Octave-Roussin, la situation sociodémographique également - un peu savoir quelle est la situation sociodémographique dans Pointe-aux-Trembles et les alentours comparativement à d'autres régions de Montréal - et puis une conclusion sur le rapport entre les deux, l'état de santé et la situation sociodémographique ou d'autres facteurs qu'on va élaborer.

405

410

Ensuite, on va faire un constat sur les futurs rejets assez rapidement. On ne va pas élaborer évidemment tous les composés qu'Interquisa va rejeter, sinon on sera encore ici jusqu'à la semaine prochaine. Donc, on va quand même faire simplement sur certains composés, certaines parties; les eaux usées, donc, les rejets liquides, rejets atmosphériques, gazeux, tout ce qui est directement émis dans l'atmosphère, et puis rejets solides et semi-solides, surtout les boues et les terres contaminées, puis on va conclure aussi là-dessus.

415

Donc, d'abord, présenter un tableau assez récapitulatif de ce qu'on a vu lors des premières parties de l'audience publique sur l'état de santé de Pointe-aux-Trembles. Alors c'est un tableau qui montre un peu comparativement à la moyenne de la CUM, de toute l'île de Montréal. Il faut dire c'est un taux, un indice - la CUM, c'est 100, donc... Si c'est plus que 100, ça veut dire que c'est plus que la normale, si c'est moins que 100, bien, c'est inférieur à la normale.

420

Alors on voit que pour tout ce qui est maladies de toutes sortes, Pointe-aux-Trembles est toujours au-dessus de la normale. Pour tout, d'ailleurs. Regardez, maladies respiratoires, 27 pour cent au-dessus. Mais il n'y a pas juste les maladies respiratoires. Il y a les tumeurs, 34 pour cent. Indice de mortalité général, 29 pour cent. Excusez-moi, ici, le 34 pour cent ici, c'est les maladies circulatoires, pas tumeurs. Il y a une petite erreur sur le transparent ici.

Donc, respiratoires, circulatoires, donc, tout ce qui est relatif au coeur et puis à la circulation sanguine, donc, c'est 34 pour cent. Alors évidemment, on a l'impression que... Bien, il n'y a pas juste, en fait, des maladies respiratoires desquelles la population ici souffre, mais, en fait, tous les types de maladies possibles sont répertoriées ici à Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est.

Donc, mortalité générale, 17 pour cent supérieure. Indice d'hospitalisation, ça c'est des taux de mortalité. Hospitalisation, c'est pareil, 20 pour cent pour général par rapport à Montréal, 34 pour cent pour les maladies circulatoires, 10 pour cent pour les tumeurs, toujours supérieur à la normal - ici, les hospitalisations respiratoires, 45 pour cent supérieur à la normale. Puis même le système digestif qui est 28 pour cent supérieur également.

Alors l'espérance de vie, 75.5. Le maximum, c'est 81.4, c'est dans l'ouest de l'île complètement. Donc, il y a une différence ici de près de six ans d'espérance de vie entre Pointe-aux-Trembles, l'extrême est et l'extrême ouest de l'île. La moyenne de Montréal est de l'ordre de 78. Donc, il y a à peu près trois ans de différence de moins que par rapport à la moyenne de la CUM.

Ça, c'est les cas pour les enfants de moins de 1 an, comme Vincent Marchioni l'a dit, c'est 75 pour cent de plus d'hospitalisations pour les enfants de moins de 1 an sur les maladies respiratoires que dans l'est de l'île de Montréal. Même chose pour l'asthme, 44 pour cent supérieur. Ici, c'est une moyenne provinciale, alors à côté, il y a toujours le minimum. On est vraiment largement au-dessus, il n'y a aucun problème, il y a des grosses disparités entre les régions.

Alors pourquoi? Justement, ça, c'est un constat. On se demande pourquoi est-ce que l'état de santé ici, à Pointe-aux-Trembles est si mauvais. Alors c'est ça qu'on va essayer de décortiquer ici. Alors toutes ces cartes ici montrent un peu la répartition des endroits où l'état de santé est bon ou pas bon dans l'île de Montréal. Alors en bleu, c'est relativement inférieur, c'est-à-dire une qualité supérieure de santé, c'est une meilleure santé, et en rouge, bien, c'est une qualité médiocre de santé.

Alors on voit que Pointe-aux-Trembles, évidemment, est en rouge. Il y d'autres régions qui sont en rouge, et même pires que Pointe-aux-Trembles. On n'est pas la pire des régions, ça, il faut quand même se le dire. Mais il faut regarder un peu où se situent justement ces régions ici, Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Ville-Marie... enfin, c'est dans ces régions-là. Il faut bien mémoriser cette région-là.

465           Encore une fois, ici, c'est pour les maladies respiratoires, pareil, Pointe-aux-Trembles... C'est toujours à peu près les mêmes régions qui sont toujours en rouge, et les mêmes en bleu. Pareil ici pour les maladies de l'appareil circulatoire. Ça, c'est les tumeurs, encore une fois la même chose. Ça, c'est l'espérance de vie, donc, on montre 78.1 pour Montréal. On voit la répartition ici, en bleu, c'est vraiment tout l'ouest de l'île qui est nettement en  
470 meilleure santé que l'est et que même le centre.

          Alors ça, c'est un peu la proportion justement des maladies chez les enfants. Moi, j'ai moi-même un enfant de 1 an et je suis un peu inquiet quand je vois ces résultats-là. Alors on voit Pointe-Saint-Charles, Hochelaga, c'est les pires de tous, mais Pointe-aux-Trembles est juste  
475 derrière avec presque rien en dessous. Mais comparativement à ce qu'on voit au Lac-St-Louis... C'est à peu près de quatre fois supérieur, Lac-St-Louis.

          Donc, pourquoi? Pourquoi est-ce que, encore une fois, on est toujours en tête et comparativement avec ces quartiers-là? On va un peu comparer entre qu'est-ce qui se passe ici  
480 et ces quartiers-là, ont-ils quelque chose en commun. Alors on commence.

          Pointe-aux-Trembles a quand même un revenu... ça, c'est selon la Ville de Montréal, statistiques de la Ville de Montréal qui nous dit que Pointe-aux-Trembles a un revenu de ménage de 45 000 \$ par année, ce qui est évidemment supérieur à la CUM et même supérieur à la  
485 région de Montréal qui englobe, comme je dis ici, les Laurentides, Lanaudière, la Montérégie, et même Laval. Ça, c'est la moyenne, ça, en fait. Donc, on a quand même un niveau de vie qui est relativement élevé.

          Montréal-Est, 35 000 \$, presque 36 000 \$ par habitant, ce qui est quand même bizarre parce que le taux foncier et taxation foncière de la Ville est de l'ordre de 200 000 \$ par habitant, alors que les habitants ici ne font que 35 000 \$. Mais, bon, ça, c'est la réalité, ce qui arrive là. Anjou, à peu près comparable. Je veux dire, Anjou, c'est à peu près comparable à Pointe-aux-Trembles. Il y a Rivière-des-Prairies aussi qui est à peu près comparable.  
490

          Alors on peut voir en haut la population, le type de population. Donc, Pointe-aux-Trembles a légèrement augmenté, mais pas beaucoup, en fait, à peu près de quelques pour cent. Montréal-Est, bien, ç'a diminué; en 1996, ils étaient 3 500, presque 3 600, puis maintenant, en 2000, ils sont 3 400, près de 200 personnes ont quitté Montréal-Est - il faudrait leur demander pourquoi - donc, la population diminue.  
495

          En fait, si on regarde ça sur le site Web de la Ville de Montréal-Est, qui est d'ailleurs très, très peu développé, il faut le dire, comparativement aux autres villes - c'est vraiment un site Web de pays sous-développé, il faut le dire - ils mettent 3 800 habitants, donc, ils ne connaissent même pas le nombre exact de la population qu'ils ont chez eux. Je ne sais pas si  
500 leur site date de l'invention des ordinateurs, mais, en fait, leur donnée est erronée.  
505

          Alors maintenant, il faut regarder un peu les données sociodémographiques de la CUM, où est-ce qu'on se situe, la ville de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est - parce qu'on englobe

510 les deux ici dans ce cas ici - comparativement au reste de la ville. Alors ce qui est en rouge - ici, les chiffres ne sont pas très visibles - ce qui est en rouge, c'est ce qui est habituellement... Comme ici, c'est les gens vivant sous le seuil de pauvreté, donc, en rouge, il y a beaucoup de personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté - en fait, beaucoup plus que la moyenne de la CUM - et ce qui est en blanc ou en beige, c'est inférieur à la moyenne de la CUM. On revoit encore les mêmes quartiers que tantôt ici qui sont encore en rouge, pareil que tantôt, Pointe-  
515 aux-Trembles est en blanc, grosse différence.

Ici, maintenant, ça, c'est pour les prestataires d'assurance-emploi. Ça, c'est vraiment le plus bas, jaune, c'est deuxième plus bas, rouge, le plus élevé. Encore une fois, toutes ces mêmes régions ici sont en rouge, Pointe-aux-Trembles est... en fait, très peu d'assistés sociaux  
520 à Pointe-aux-Trembles.

Proportion... Est-ce que c'est les personnes âgées, à cause qu'il y a un nombre plus important de personnes âgées à Pointe-aux-Trembles? Eh bien, non. En fait, la moyenne est de 15 pour cent de personnes de 65 ans et plus dans toute la CUM - 15 pour cent à peu près -  
525 Pointe-aux-Trembles, il y en a 11.4. Donc, il y a moins de personnes âgées à Pointe-aux-Trembles que dans toute la CUM. Bien, ici non plus, il n'y a pas plus... L'âge n'a pas l'air d'être assez constant... c'est réparti de manière assez hétéroclite.

Les immigrants, proportion d'immigrants. A Pointe-aux-Trembles, il y a très peu  
530 d'immigrants, même que c'est l'endroit à Montréal où est-ce qu'il y a le moins d'immigrants, donc, où est-ce qu'il y a le plus de Québécois de souche, dans le fond.

Maintenant, ici, pour la scolarité. On a parlé de scolarité, on dit « Pointe-aux-Trembles, ce n'est pas très fort au point de vue scolarité », mais malgré tout, c'est supérieur à la moyenne  
535 de la CUM. Parce qu'ici, le nombre de personnes ayant moins de 11 ans de scolarité - la proportion - la moyenne, c'est 17.4 pour cent pour la CUM, 15.6 pour cent pour Pointe-aux-Trembles. Donc, malgré tout, dans Pointe-aux-Trembles, on est quand même supérieur à la moyenne malgré qu'on dit qu'on est une population peu scolarisée. Encore une fois, ces régions ici sont très peu scolarisées.

540 Alors ce qu'on voit, en fait, c'est qu'il y a une grosse concordance pour certaines régions entre leur état de santé et leur état sociodémographique. Alors on va continuer un peu là-dessus. Justement, on va voir quels sont les revenus de ces quartiers-là. Alors St-Jacques, presque 29 000 \$, Hochelaga, 24 000 \$ - quasiment la moitié de Pointe-aux-Trembles - ici aus-  
545 si, Ste-Marie, très faible, Montréal-Nord, qui est un peu plus loin, par comparaison, 31 000 \$. Tous ces quartiers, qui ont un mauvais état de santé, sont tous à bas revenu sauf un, Pointe-aux-Trembles.

Selon une étude de l'institut de Statistique Canada qui montre un peu une relation entre  
550 pauvreté et état de santé... Ça, ce tableau-ci montre les gens qui sont très pauvres... pauvre, moyen, moyen supérieur, supérieur. Ici, ça, c'est mauvais état de santé : moyen, très bon, excellent. On voit évidemment, selon cette étude-là qui est faite sur toute la province du

555 Québec, que l'état de santé est directement relié au niveau de vie. Donc, on voit que 22.5 pour cent de la population qui sont très pauvres, bien, ils sont en mauvais état de santé, contre 6 pour cent seulement que ceux qui ont des revenus supérieurs.

560 Pointe-aux-Trembles est normalement un quartier où les revenus sont supérieurs à la moyenne, et de beaucoup. En fait, c'est un des quartiers, avec Rivière-des-Prairies, le plus riche de toute la ville de Montréal. Donc, pourquoi est-ce que, nous, ici, on a un si mauvais état de santé?

565 Pour une fois ici, on voit un tableau comparatif des revenus avec les régions, qui sont souvent en rouge dans les états de santé, tous en dessous, sauf ici, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies. Ça, c'est Rivière-des-Prairies que je vous montrais en comparaison. Pointe-aux-Trembles est à peu près pareille. Entre parenthèses, Rivière-des-Prairies a un meilleur état de santé que Pointe-aux-Trembles. Pourtant, ils ont des niveaux comparables de revenus.

570 Donc, quelle est l'explication de ce mauvais état de santé? On a l'état de santé équivalent, donc, à Pointe-Saint-Charles, Hochelaga, le Faubourg et St-Jean. Mais ces quartiers n'ont pas du tout le même profil que nous, donc, il y a une cause ailleurs. Pourquoi? Est-ce qu'il faudrait dire qu'à Pointe-aux-Trembles, les gens fument deux fois plus qu'ailleurs? Je ne penserais pas. Je pense que la région aussi est tout à fait représentative de ce qu'il reste point de vue social du reste de Montréal.

575 Je pense qu'il faut vraiment être de mauvaise foi pour ne pas admettre que ce mauvais état de santé provient directement des industries qui sont localisées juste à côté, à Montréal-Est. Je pense qu'il n'y aucun... C'est sûr que ce n'est pas scientifique, ce prouvé à 100 pour cent. C'est des faits qui sont un peu...

580 Pendant des années aussi, le tabac a été considéré comme cancérigène, mais on a dit « c'est pas vrai, ç'a jamais été prouvé », puis ç'a été prouvé maintenant, bien des années plus tard. Mais pourtant, il y des milliers de personnes... des millions de personnes qui sont mortes à cause du tabac. Eh bien, dans nos villes, ici à Pointe-aux-Trembles, il y a des gens qui meurent à cause de ces industries-là, c'est clair.

585 Donc, comme certains intervenants le demandaient ou l'avaient exprimé lors des premières audiences publiques, est-ce que ça pourrait être un état de santé... Dans le temps, il y avait un très gros taux de pollution, donc, les répercussions se font plus ou moins graduellement; on peut avoir un cancer, développer un cancer de quelque chose qu'on a eu contact il y a 20 ans. Bien, c'est sûr. C'est sûr, parce que je pense que c'était pire avant à Pointe-aux-Trembles que ça l'est maintenant.

595 Mais pourtant, les enfants ont aussi des problèmes ici. Des enfants moins de 1 an, 75 pour cent ont des taux d'hospitalisation supérieurs que la moyenne de Montréal et quatre fois plus qu'à Pointe-Saint-Louis dans l'ouest complètement. Donc, c'est quand même grave. Je

veux dire, quand j'ai vu ces données-là, moi qui suis justement citoyen de Pointe-aux-Trembles, je me demande si je ne devrais pas déménager. Est-ce que mes enfants sont en santé ici? Puis la venue d'Interquisa ne va sûrement pas améliorer les choses.

600

Donc, il est temps que cela change. Nous, notre comité, c'est ça, notre position. Donc, que les autorités politiques cessent de banaliser l'impact des industries sur l'état de santé de la population de l'est de Montréal. C'est clair qu'elles ont un impact de santé. Je veux dire, je ne vois pas un intervenant qui pourrait dire le contraire sans être payé par une industrie.

605

Donc, serons-nous à tout jamais les sacrifiés du développement économique du secteur primaire de la région de Montréal. Parce que, en fait, comme on dit, c'est toutes des industries qui sont... ce n'est pas de la haute technologie.

610

Maintenant, on va passer sur l'autre volet, un peu savoir la cause - d'après notre avis, évidemment - la cause de tout ça. Évidemment, ici, on va parler de rejets surtout effectués par Interquisa, qui ne sont évidemment pas la totalité de tous les rejets de Montréal-Est ou qui ne le seront pas lorsque Interquisa va être implantée. C'est sûr que les pétrolières, les raffineries émettent des nombres considérables de rejets dans l'atmosphère comparativement à ce que vont faire Interquisa, mais Interquisa vont ajouter, en rajouter, et probablement que d'autres vont venir s'implanter si on autorise un renouveau de ces industries pétrochimiques dans le quartier, dans la région.

615

Donc, il n'y a pas juste Interquisa, d'ailleurs. Parce qu'il y a Coastal qui a été fermée depuis un an et demi, je pense, et donc, là, ils vont réouvrir pour les besoins de Interquisa, donc, il n'y a pas juste les rejets d'Interquisa qu'il faut considérer là-dedans. Ce qu'ils ont très peu considéré, d'ailleurs, dans le rapport des impacts sur l'environnement fait par la compagnie Interquisa.

620

Bref, on a quand même pu avoir des données sur Coastal grâce au registre des rejets des... Je ne me souviens plus des noms exacts mais... L'archivage des rejets de toutes les compagnies - c'est un site à Ottawa - donc, il y a moyen d'avoir qu'est-ce que Coastal rejetait lorsqu'elle était en exploitation.

625

Donc ici on parle seulement des rejets et des eaux usées. Alors tous ça, ce sont des données qui sont dans le rapport d'impact environnemental d'Interquisa.

630

Donc ça, comme on disait 2.4 millions de mètres cubes d'eau usée par année en plus qu'on va générer, parce qu'il y a de l'eau qui est pompée directement du fleuve - parce que, en fait, ça coûte moins cher de pomper directement l'eau du fleuve - donc, on le rajoute, en plus de l'eau, puis on va le remettre après ça dans le fleuve.

635

Alors dans ces eaux-là qui sont usées, qui sortent de l'usine, il va avoir de l'acide acétique - je ne nommerai pas le nombre - l'acide toluïque, l'acide benzoïque, l'acide téréphtalique - en fait, ce que fait Interquisa - et des huiles et des graisses. Donc, le tout là-

640

dedans... On voit ici le tonnage... Tout ça dissous dans l'eau et rejeté vers la station d'épuration. En plus de ça - ça, c'est surtout des composés organiques - il y a d'autres composés, comme le cobalt qu'on estime à 20 tonnes par année, et le manganèse à 60 tonnes par année, rejetés directement aux égouts.

645

Alors les COV, qui sont les composés organiques volatiles, il y en a déjà près de 150 qui sont dans la région, répertoriés dans la région, qui sont recensés d'ailleurs par le Service environnemental de la Ville de Montréal. Moi, j'ai fait la somme, en fait, de tout ce qu'il y avait, j'ai pris la liste de tous les COV et j'ai fait la somme des concentrations, je trouve 257 microgrammes par m<sup>3</sup>, ce qui est deux fois supérieur... Parce qu'il y avait trois colonnes, en fait, parce qu'il y a trois régions recensées des COV, j'ai fait la somme des trois colonnes, et puis à Montréal, on a deux fois plus que le deuxième pire en concentration. Après ça, on va dire que la qualité de l'air s'améliore. Ça, c'est une autre question, on verra ça un peu plus loin.

650

655

Donc, du paraxylène, de l'acide acétique, de l'acétate méthyle, du toluène, du xylène et le benzène. Alors les deux plus importants là-dedans, c'est surtout le benzène, qui est évidemment cancérigène, et le toluène qui peut provoquer des malformations de fœtus - ça, c'est lu dans un rapport de Environnement Canada - et Interquisa va rejeter 60 tonnes de COV par année dans l'atmosphère, donc, le benzène cancérigène, ainsi de suite.

660

Donc, évidemment, la venue d'Interquisa impliquera la réouverture de Coastal, qui, lui, à lui seul, rejettera 18 tonnes de benzène par année dans l'atmosphère, 280 tonnes de xylène par année, 23.5 tonnes de toluène, et 30.6 tonnes d'éthylène. Donc, en fait, c'est beaucoup plus que ce que Interquisa va rejeter. Donc, il y a un effet boule de neige qui arrive là-dedans.

665

Donc, selon étude que Vincent Marchioni a précisée, faite par Environnement Canada justement sur les concentrations près de Varennes. Alors pour le benzène, on avait une augmentation de concentration de benzène à Varennes, parce que c'est vraiment en amont des vents dominants qui viennent de Montréal, en fait, de Montréal-Est, et donc, au lieu de .9. Évidemment, c'est inférieur à ce qu'on voit sur l'île de Montréal, mais, malgré tout, on constate .95 en 1999 et .9 en 1998, donc, une augmentation, alors que dans le rapport sur la qualité de l'air 1999, on donnait une diminution des concentrations de benzène.

670

675

Bien, ici à Varennes, ce n'est pas le cas. Peut-être qu'il y a d'autres causes, mais moi, je ne le sais pas. Ça se peut qu'il y ait d'autres causes, mais, en fait, c'est quand même bizarre. Et en plus, la concentration totale de COV rapportée justement à Varennes a augmenté de 20 pour cent entre 1998 et 1999.

680

Donc, d'autres composés qui sont rejetés par Interquisa Canada. L'oxyde de carbone, le CO, qui, lui, est un asphyxiant, en fait, parce que le CO prend la place de l'oxygène dans le sang, dans les globules rouges. Il y a l'hémoglobine qui fixe l'oxygène pour le donner aux cellules; eh bien, le CO, lui, il prend la place de l'oxygène, donc, l'hémoglobine s'en va avec le CO, puis la cellule ne peut rien faire avec le CO, la cellule s'asphyxie.

685           Donc, c'est un asphyxiant, le CO, donc, il peut y avoir des problèmes particulièrement nocifs pour les gens souffrant de problèmes coronariens. C'est quand même bizarre aussi que, dans notre région, on a des gens... il y a un fort taux d'hospitalisation de maladies circulatoires, pas seulement respiratoires. Interquisa rejettera 150 tonnes d'oxyde de carbone par année. Je ne le sais pas pour Coastal, je n'ai pas pu trouver les données.

690           Du gaz carbonique. Le gaz carbonique, en fait, il n'est pas vraiment nocif, c'est un gaz inerte, en fait. Mais il y a un gros problème, c'est que c'est un gaz à effet de serre, c'est le principal gaz à effet de serre rejeté par l'activité humaine. Ce n'est pas le gaz qui a le plus grand effet de serre, c'est le méthane qui a le plus gros, mais CO<sub>2</sub>, c'est lui qui est rejeté en plus grande quantité, parce que le méthane, c'est quand même en relative petite quantité.

695           Donc, le Canada avait signé un accord à Kyoto pour essayer de réduire ces émissions de gaz à effet de serre à un niveau de l'ordre... je pense, c'est 6 pour cent au-dessus du niveau de 90 d'ici 2008, 2010. Pour l'instant, on est à 20 pour cent au-dessus, près de 20 pour cent au-dessus de 90, alors qu'on doit diminuer en dessous de 6 pour cent. Donc, on n'est pas du tout...

700           Le Canada a signé lui-même, d'ailleurs, sur l'accord de Kyoto, et, selon beaucoup d'intervenants scientifiques, dont des météorologues très sérieux - à peu près, je dirais, probablement 80 des météorologues - font dire que les gaz à effet de serre et, donc, le changement climatique, est quelque chose de très important qui pourra probablement nous affecter tous d'ici une certaine dizaine d'années et peut-être moins. On ne le sait pas.

705           Il y a plein de choses qui sont très, très encore difficiles à cerner, mais il y a un effet, c'est sûr. Peut-être que cet effet, ce sera beaucoup plus grand que ce qu'on pense, on n'en sait rien. Mais, en fait, c'est urgent, il faudra baisser ce niveau de CO<sub>2</sub>-là. Alors Interquisa va rejeter 160 000 tonnes par année de CO, ce qui représente, en fait, 1/1000e, je pense, à peu près, de ce que le Canada devrait baisser pour satisfaire Kyoto. En fait, 1 000 Interquisa qu'on enlèverait du marché, on satisfait Kyoto.

710           Le nitrate d'azote, ou le dioxyde d'azote, qui est un gaz irritant. Donc, là, il y a des problèmes pulmonaires, en fait, suite à ce gaz-là qui est rejeté principalement par les combustibles. Donc, Interquisa vont utiliser du gaz naturel pour ses chaudières, donc, ils vont générer du NO<sub>2</sub>. Le NO<sub>2</sub> est aussi un tiers responsable des pluies acides, donc, ils ont sévi dans nos forêts, dans le nord. Surtout, évidemment, des choses qui reviennent des États-Unis, mais ici, on en crée aussi. Interquisa va rejeter 116 tonnes de NO<sub>2</sub> par année dans l'atmosphère.

715           L'oxyde de soufre. Bien là, aussi, ça, il y en a un peu moins - ça, c'est quand même une note que je peux donner - parce qu'ils ont utilisé le gaz naturel au lieu du mazout. Mais bien qu'ils vont quand même brûler du mazout pour repartir le système, et donc, ils vont quand même rejeter 22 tonnes de SO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Et aussi, c'est un gaz très réactif qui donne aussi des problèmes respiratoires, et le SO<sub>2</sub> constitue les deux tiers, en fait, des pluies acides.

720

725

730 Particules en suspension. Donc, les particules rentrent dans les voies respiratoires et, donc, créent des problèmes. Donc, les personnes asthmatiques, bronchitiques ou personnes âgées constituent notamment des groupes sensibles, donc, de la population suite aux particules en suspension. Interquisa rejettera plus de 9 tonnes de particules par année.

735 L'ozone aussi. Interquisa, ils ne vont pas rejeter de l'ozone vraiment dans l'atmosphère, mais les COV, qui, eux, sont générés par Interquisa, sont souvent des précurseurs derrière la formation de l'ozone. Et l'ozone est aussi un oxydant très fort qui détruit, donc, les parois des cellules, l'inflammation des poumons, des réactions typiques d'une exposition à forte dose. Mais même à faible dose, on pourrait avoir des problèmes, donc, similaires à la fibrose. Donc, tous ces produits-là sont tous toxiques.

740 La synergie des polluants. Ça, on n'en parle pas beaucoup, en fait. On parle de l'effet d'un seul polluant mais jamais de plusieurs ensemble ou de tous ceux ensemble. Alors est-ce que c'est simplement l'aspect cumulatif, on les additionne, ou probablement qu'il y a des effets d'enchaînement. Ça arrive bien souvent avec des médicaments, on prend plusieurs médicaments pour avoir des effets combinés et même plus forts. Donc, c'est sûr, c'est connu, en fait, que les polluants... La plupart des études sur les effets des polluants sur la santé ne se font qu'en les prenant individuels, mais les effets combinés des polluants peuvent être beaucoup plus grands que la simple somme des effets individuels. Donc, ça, bien souvent, c'est négligé.

750 Les normes sont faites pour un seul polluant, jamais pour plusieurs ensemble. Pourquoi il n'y a pas d'effet cumulatif sur les normes... Si on a autant de benzène, autant de polluants un peu partout, bien, pourquoi on ne fait pas un *package deal*, dans le fond, en fait ça serait plus élevé pour des normes plus sévères.

755 Alors en plus, le secteur de Montréal-Est est déjà saturé par des compagnies industrielles rejetant des polluants dans l'atmosphère. Il y en a déjà plein, alors un de plus, un de plus... mais ça incite... Non seulement, c'est des rejets supplémentaires, mais, en plus, ça va inciter des gens à venir probablement dans le même domaine.

760 De plus, ce secteur est ceinturé par l'autoroute 40, l'autoroute 25, donc, la pollution générée par les véhicules y circulant est considérable également, donc, tout ça, on rajoute ici. Et en plus, on va bientôt prolonger l'autoroute Ville-Marie qui va empirer encore la situation.

765 Alors maintenant, les rejets solides et semi-liquides. Habituellement, ces rejets-là, on s'en préoccupe moins, on les laisse un peu sous le tapis parce qu'ils ne restent pas ici, eux, on les envoie à l'extérieur. Donc, dans le sol présentement, là où Interquisa veut s'implanter, bien, c'est un sol contaminé par des métaux, dont ici on a toute la liste ici qui sont là, de l'arsenic, de l'argon - enfin, bref, il y a toute une flopée - des hydrocarbures énormément, évidemment, suite à l'implantation de raffineries.

770 Donc, toutes ces concentrations de ces éléments dépassent le niveau de critère B - donc, c'est entre B et C - c'est-à-dire qu'on peut installer une industrie... bien, disons, une

industrie lourde, mais on ne peut pas y construire une maison, donc, les gens ne pourront pas habiter là, alors est-ce que c'est vraiment sécuritaire.

775           Alors Interquisa va excaver, en fait, une partie de la terre parce que le sol n'est pas satisfaisant pour leur installation, donc, ils vont excaver plus de 290 000 m<sup>3</sup> de sol contaminé. Alors tous ces sols-là vont aller vers des sites autorisés par le ministère de l'Environnement.

780           Interquisa rejettera plus de 18 000 tonnes de boues humides par année qui, en fait, viennent soit de leurs procédés soit de leur propre système d'épuration. Donc, ces boues contiendront des métaux lourds, des résidus de procédés, comme l'acide toluïque et benzoïque - j'en nomme quelques-uns - et ces boues seront enfouies dans des sites autorisés par le ministère de l'Environnement. Interquisa Canada rejettera, tous les trois à cinq ans, jusqu'à 200 000 litres d'huile usée qui sera éliminée dans un lieu autorisé par le ministère de l'Environnement.

785           Alors une petite conclusion là-dessus. Les normes d'enfouissement de la province de Québec pour les sols contaminés sont tellement peu contraignantes que le Canada ne peut empêcher l'importation des sols contaminés en provenance des États-Unis en vertu de l'Accord du libre-échange. Donc, les normes du Canada ne sont vraiment pas très élevées pour ça.

790           Et de plus, c'est ce même ministère de l'Environnement qui a approuvé le projet controversé du dépotoir de la Ville de Toronto à Kirkland Lake. Il y a de quoi s'inquiéter si c'est ce même ministère qui autorise les sites et ainsi de suite. Une chance, d'ailleurs, que ce projet de dépotoir n'a pas été accepté. Pour une fois, les déchets vont aller aux États-Unis.

795           Donc, en conclusion...

(Lecture du mémoire)

800           Parce qu'il faut dire qu'Interquisa a déjà prévu de doubler ses installations, il y a déjà une place prévue pour ça, et probablement peut-être d'autres clients qui pourraient s'installer plus tard. Il y a plusieurs dizaines de milliers de pieds carrés encore disponibles à Montréal-Est.

(Suite de la lecture du mémoire)

805           Je veux dire, c'est un demi-milliard quasiment d'investissements pour 140 emplois. Je veux dire, qui va vraiment en profiter à part la Ville et la compagnie elle-même.

(Suite de la lecture du mémoire)

810           D'ailleurs, il y a tout un secteur résidentiel qu'ils essayent de développer à côté d'un futur golf justement dans l'est de Montréal, mais la population n'augmente pas beaucoup. Je pense que la situation industrielle proche va défavoriser notre quartier au point de vue résidences, donc, ce n'est vraiment pas une bonne chose.

815

820 Il est temps que la concentration d'industries lourdes, 25 pour cent de la superficie de Montréal-Est, dans notre région cesse. Je dis, il faut arrêter d'investir toujours dans l'industrie lourde dans notre région. Pourquoi? On est en pleine ville. D'ailleurs, bientôt, on voudra faire une fusion des communes où est-ce qu'il y aura qu'un seule Montréal, on aura un groupe industriel hyperpolluant en plein milieu de l'île de Montréal. C'est aberrant.

825 C'était peut-être correct il y a à peu près 50 ans, mais actuellement, pour notre avis, c'est vraiment aberrant. Surtout qu'on veut essayer de réduire l'étalement urbain, d'essayer de ramener le gens à Montréal; bien, si on gaspille l'espace en tant que tel par des industries polluantes, qui, en plus, prennent de la place et polluent et rendre malades les gens autour.

830 Donc, la compagnie Interquisa, en plus - ça, c'est une dernière chose - ne satisfait, alors pas du tout, le principe de développement durable. Il y a une petite note, d'ailleurs, dans leur rapport sur le développement durable qui est une vraie farce, si on est vraiment pour le développement durable. Le seul principe qu'elle satisfait, c'est le principe de développement économique à courte vue.

835 Alors pourquoi ne pas inciter le développement d'entreprises de haute technologie? Pourquoi il n'y en a pas dans notre région? En fait, le fait que la scolarité augmente si graduellement comparativement à d'autres secteurs, bien, c'est parce que, justement, on ne les attire pas non plus, ces gens-là, à cause justement d'industries lourdes, comme celle d'Interquisa.

840 Donc, ces industries de haute technologie sont créatrices de nombreux emplois, bien plus performantes, en fait, que l'industrie lourde, peu polluantes, et génèrent des retombées économiques largement supérieures parce qu'elles font venir des cadres, donc, des gens qui ont des hauts salaires et, donc, un potentiel de dépenses bien plus élevé que les 140 personnes qui vont travailler chez Interquisa.

845 Donc, en vue de tous ces faits, le Comité de vigilance environnementale de l'Est de Montréal s'oppose à l'implantation de l'usine Interquisa Canada dans notre région.

850 Une dernière chose avant de finir, tous mes acétates ici sont verts parce que le vert, c'est la couleur de l'espoir puis on espère que votre commission va faire changer les choses dans notre quartier. Merci.

(Applaudissements de l'assemblée)

855 **LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît! J'ai dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas de possibilité de manifestations d'approbation ou de désapprobation, et j'y tiens.

860 Monsieur Daxhelet, j'aimerais, si vous pouviez déposer... il y a des acétates mais il y a des figures qui nous manquent dans notre mémoire que vous avez présenté ce soir. Merci.

**M. XAVIER DAXHELET :**

865 On peut vous l'envoyer ou... Ah, si je les ai présentement ici? Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

870 Vous vous arrangez avec Mme Gélinas, s'il vous plaît. Alors je vois que vous avez sûrement mis beaucoup de temps à la préparation de tout ça, on apprécie. Par contre, on considère, en tant que Commission, qu'il y a plusieurs choses à l'intérieur du mémoire où il y a des imprécisions, il y a des choses... Je ne vais pas passer par tous les points qu'on a relevés, mais il y en a quand même quelques-uns, dont, entre autres, quand vous parlez du 450 millions \$ pour l'usine de traitement de la CUM.

875 Ce qu'on parlait exactement dans le rapport de la générique sur l'eau, le rapport du BAPE, ce 450 millions \$, c'était pour construire des bassins de rétention - parce qu'on en a parlé, ça, durant la partie - il y a un problème de surverse sur l'île de Montréal, et cet investissement-là de 450 millions \$, c'est spécifiquement pour construire les bassins de rétention. Alors je voulais apporter cette précision-là, entre autres.

880 Je pense que les autres points que vous avez soulevés du mémoire du Conseil de développement régional de la Ville de Montréal, c'est, en fait, des données qui font partie du document d'orientation pour le Forum 2000 qui a eu lieu le 25 septembre, et ces données-là sont dans ce document d'orientation aussi. Mais pour le 450 millions \$, on en a parlé souvent, vous êtes revenu souvent avec ce point-là en première partie, puis là, on a décidé, nous, d'aller à la source. Alors c'est à la page 242 du tome 1 du rapport de M. Beauchamp.

890 Aussi, pour le profil social - je pense que, ça, vous êtes revenu à plusieurs reprises - ce qui a été demandé dans la directive, c'est d'essayer d'établir un profil social d'une région, et c'est demandé dans toutes les directives pour toutes les études d'impacts, et, en général, on prend des données démographiques qui sont le nombre d'habitants, l'âge des habitants, leur origine, leur langue, leur niveau de scolarité, le niveau de revenus, et caetera. Je pense que c'était normal que le promoteur fasse ce portrait-là, et c'est d'ailleurs aux tableaux 5-18 à 5-20 de l'étude d'impacts.

895 Peut-être que, vous, vous avez une autre façon de faire un profil sociodémographique. On ne peut pas reprocher à un promoteur de le faire comme il l'a fait. Il y a bien des façons de le faire. Je pense que, pour nous, on considère que c'est plus une opinion, finalement, de ne pas considérer que ce qui avait été fait n'était pas nécessairement ce que, vous, vous auriez pu faire.

900

905 Je ne sais pas, vous, qu'est-ce que vous pourriez inclure dans un profil démographique, mais c'est des données de base. Ce que je viens de vous donner, c'est des données de base. On comprend très bien que vous avez peut-être été échauffés par d'autres projets - ça, on peut le reconnaître - mais je pense qu'on ne peut pas faire un procès d'intention à partir de vos expériences précédentes.

910 Alors on a quand même des questions sur votre mémoire. Je vais commencer. J'aimerais, moi, avoir plus de détails sur votre groupe, combien vous avez de membres, est-ce que vous avez des partenaires, qui sont-ils, et caetera. J'aimerais connaître un peu plus votre groupe. Vous avez donné, dans votre mémoire, les objectifs, votre mission, mais j'aimerais que vous m'expliquiez un peu plus qu'est-ce que c'est, votre groupe.

915 **M. VINCENT MARCHIONI :**

Bien, nous avons 250 membres inscrits et autant, sinon plus, de sympathisants. Nous avons des partenaires, des groupes écologistes, des groupes environnementaux, comme, par exemple, la ZIP Est de Jacques-Cartier qui s'occupe du Saint-Laurent; Action RE-Buts, parce qu'ils ont aussi de l'expertise sur la gestion des déchets, puis alors, on est partenaires parce que, bon, on a voulu nous implanter un méga-incinérateur. Puis il y a d'autres groupes.

Il y a aussi la Coalition pour une alternative aux pesticides; vous connaissez Mme Édith Simsters qui a participé aux audiences publiques au niveau du Canada au sujet des pesticides. Alors c'est ça. Il y a STOP aussi - on a des liens avec STOP - SVP.

**LA PRÉSIDENTE :**

En fait, en général, les groupes environnementaux sur l'île de Montréal, c'est ça?

930 **M. VINCENT MARCHIONI :**

Oui.

935 **LA PRÉSIDENTE :**

Les membres, quand vous dites « des membres », ce sont des citoyens?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Des citoyens. Les membres, c'est des citoyens de Pointe-aux-Trembles seulement. On en a quelques-uns aussi qui ne sont pas d'ici, mais très peu, très peu, puis des sympathisants. On est connus. Quand il y a un accident, les gens nous appellent.

945 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors vous êtes un comité de surveillance?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Oui, un comité de vigilance, c'est ça. Et tous les membres, nous sommes huit dans le conseil d'administration, dont M. Xavier Daxhelet qui est ici - il y en a d'autres aussi dans la salle - et on se réunit une fois par mois, puis on analyse la situation environnementale dans notre région, ainsi que les maladies respiratoires et tout ça.

955

**LA PRÉSIDENTE :**

960 D'accord. A la page 13 de votre mémoire, vous parlez de trois compagnies ici, Consumer Glass, Consolidated Glass et Dominion Glass, et vous semblez dire que, finalement, par la venue d'Interquisa, ça va provoquer des pertes d'emplois chez ces compagnies-là. Est-ce que ces compagnies-là font des contenants? Expliquez un peu pourquoi vous arrivez à cette conclusion-là.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

965 Oui, ils font des bouteilles en verre, en plastique, alors ça va être une concurrence, alors la concurrence fait qu'il y a des compagnies qui vont augmenter leurs profits puis d'autres qui vont baisser. Lorsqu'on baisse les profits, on crée du chômage aussi.

970 **LA PRÉSIDENTE :**

Et ça, ces compagnies-là sont dans la région ici?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

975 Oui, ici.

**LA PRÉSIDENTE :**

980 D'accord. Je regardais aussi au niveau du plan d'urgence et du plan d'évacuation. Nous, c'est sûr qu'on essaie de regarder un peu qu'est-ce qui devrait être fait. Vous avez précisé ce soir les hélicoptères; c'était surtout pour des blessés...

**M. VINCENT MARCHIONI :**

985 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

990 ... parce que vous ne pouvez pas évacuer une population.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

995 Non, non, non, pour les blessés graves, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Parce qu'en première partie, on était resté sous l'impression que vous vouliez avoir des hélicoptères militaires pour évacuer la population.

1000

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Non, non, non, je précise aujourd'hui. Et des quais pour les bateaux pour la population qui, elle, peut se déplacer pour se sauver ou pour évacuer.

1005

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais quand vous avez un quai, ça prend finalement un accident qui va durer plusieurs jours, parce que le bateau, il n'est pas toujours à quai, ça prend un certain temps avant qu'un bateau arrive.

1010

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Non, non, non, c'est ça. Bon, écoutez, on peut réquisitionner même tous les bateaux civils, et tout ça, en cas d'accident grave. Vous savez, c'est comme à la guerre, on réquisitionne tout pour aller aider les gens qui sont en détresse.

1015

Mais ce qu'il faut, ce qui est important, c'est avoir les quais, et actuellement, il n'y a rien. Advenant une explosion à effet « dominos », où les réservoirs vont exploser les uns après les autres, bien, il faut oublier de se sauver par l'autoroute 40, et Sherbrooke vers l'ouest non plus, et la rue Notre-Dame non plus. Donc, qu'est-ce qui nous reste, il nous reste le pont Le Gardeur, et nous sommes ici, à Pointe-aux-Trembles, environ, je dirais, 100 000 personnes.

1020

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais j'essaie de regarder un peu le réalisme de cette proposition-là. Votre quai, vous voulez l'installer où? Parce qu'il y a quand même des quais qui existent sur le fleuve, et s'il y a un désastre majeur, ça ne veut pas dire que les compagnies ne vont pas se mettre de la partie, utiliser leurs propres quais.

1025

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Oui, mais si l'effet « dominos », les explosions... D'après nous, ça peut se rendre jusqu'à ces quais-là, on ne pourra pas avoir accès à ces quais-là. Pour, vraiment, un plan d'évacuation efficace et sécuritaire, les quais, il faudrait qu'ils soient presque au bout de l'île, loin de... Parce que les quais que vous pensez, c'est des quais qui sont tout près de la concentration industrielle.

1035

**LA PRÉSIDENTE :**

1040           Alors vous, vous voulez quelque chose, finalement...

**M. VINCENT MARCHIONI :**

          Qui soit plus loin.

1045

**LA PRÉSIDENTE :**

          ... plus au bout de l'île?

1050

**M. VINCENT MARCHIONI :**

          Oui, oui, oui. Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1055

          D'accord.

          Monsieur Béland, s'il vous plaît.

1060

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

          J'aurais envie de revenir sur l'histoire des quais. Combien de temps vous pensez que ça prend à un navire de partir, disons, du port de Montréal et se rendre ici? Il reçoit un coup de téléphone; c'est des heures et des heures avant qu'il arrive...

1065

**M. VINCENT MARCHIONI :**

          Oh non, pas des heures. Les gros bateaux, par exemple, les bateaux de touristes qui font des randonnées, ça prend à peu près trois quarts d'heure arriver ici.

1070

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

          Oui, mais le temps de réquisitionner le navire, de faire descendre les gens qui sont à bord, de le convaincre de tourner. C'est un navire étranger réquisitionné... Je comprends votre idée d'évacuation par quai, mais si les gens qui s'occupent de la protection civile n'ont pas retenu cette option, il doit y avoir des raisons.

1075

1080

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1085 C'est comme toutes les autres raisons. Comme l'exemple que j'ai donné tout à l'heure lorsqu'il y a eue l'incendie à Hydro-Québec sur la rue Henri-Bourassa, les pompiers sont arrivés puis il a fallu qu'ils attendent pour que les employés d'Hydro-Québec ouvrent les portes, et lorsqu'ils ont ouvert les portes, ils ont manqué de mousse. La première question que, notre comité, on s'est posé : pourquoi il n'y a pas un réservoir de mousse sur place...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1090 Oui. On ne va pas rentrer dans les détails parce qu'il y a peut-être des raisons techniques à ça, parce que la mousse, il faut la renouveler à tous les x mois ou semaines, mais...

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1095 ... monsieur le commissaire, c'est parce que je pense que, dans la tête des gens ici, des penseurs, du développeur industriel économique, les gens qui s'occupent des plans d'urgence, tout ça, je pense qu'ils ne pensent pas qu'un jour, ça arrivera, une catastrophe, tandis que, nous, le comité, on pense que ça peut arriver.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1100 Autrement dit, eux, c'est leur métier mais ils n'y pensent pas, alors que, vous, ce n'est pas votre métier mais vous y pensez.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

C'est comme le verglas, vous savez, la tempête de verglas...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1110 Non, j'arrête ici, mais je fais simplement la réflexion que vous avez toujours l'air d'en savoir plus que les spécialistes qui sont dans un domaine donné.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Mais on a un domaine...

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1120 C'est orienté, ce que vous dites...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Non, pas du tout. Écoutez, monsieur, soyez poli avec moi...

1125

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

Vos questions sont absurdes. Vous êtes en train de discréditer la personne interviewée.

1130

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Pas du tout.

**LA PRÉSIDENTE :**

1135

Excusez, monsieur...

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1140

C'est injuste? Je sais que je suis hors d'ordre mais je dois vous le dire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1145

On est ici cette semaine pendant trois soirs pour examiner ce que les gens nous ont présenté, il y a beaucoup...

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1150

Nous prenez-vous pour des fous?

**LA PRÉSIDENTE :**

1155

Non, pas du tout. Les gens ont écrit des mémoires qui sont longs, ils ont passé, je suis certaines, des heures et des heures, c'est fait bénévolement...

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

Vos questions sont orientées pour discréditer l'interviewé.

1160

**LA PRÉSIDENTE :**

Pas du tout, pas du tout.

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1165

Vous parlez de catastrophes, vos questions portent sur des catastrophes, alors que la réalité, c'est des émanations de tous les jours, madame, et vos questions étaient orientées, ça sentait l'orienté.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

Pas du tout. Ça, je regrette, monsieur, je pense que vous prenez position... Premièrement, quand vous n'êtes pas au micro, ça ne peut pas...

1175 **M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

Je sais que je suis hors d'ordre.

1180 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes d'ordre.

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1185 ... et je ne suis pas membre de l'organisation de monsieur.

**LA PRÉSIDENTE :**

1190 On essaie ici, avec les gens qui vont venir présenter des mémoires cette semaine, de trouver des solutions, et, pour nous, on est obligés de retourner tous les cailloux de tous les côtés. Il faut porter un jugement. Je pense qu'il faut comprendre c'est quoi, finalement, notre responsabilité : c'est d'examiner un projet et de voir si, le projet, on l'accepte, on va l'accepter à quelle condition, et si on le refuse, on va le refuser et pourquoi.

1195 On est assermentés par un juge de la Cour supérieure et on ne peut pas se permettre, nous, quand on va rédiger notre rapport, d'avoir quelque doute que ce soit sur la compréhension de tout ce qui nous est présenté. Et ça, je peux le répéter si vous voulez l'entendre, mais c'est ça, notre mandat. Il faut absolument que, dans notre esprit, tout soit clair.

1200 Alors j'essaie, moi, de regarder au niveau du plan d'urgence. Il y a bien des choses qui ont été discutées en première partie. Il y a les deux points que M. Marchioni avait soulevé, qui sont les quais, qui sont les hélicoptères. On a précisé, d'ailleurs, quelque chose. Vous ne pensez pas avoir des hélicoptères pour faire sortir tout le monde, vous dites que c'est pour des blessés. Donc, ça, c'est réglé, on comprend plus.

1205 On essaie de comprendre ce qui nous est présenté. Il faut comprendre ce que vous nous dites. La communication, c'est important. Il faut essayer de voir si on comprend très bien. On ne peut pas interpréter ce que les gens nous disent; il faut le comprendre.

1210 Les quais, on regarde les quais maintenant. Alors on est en train de discuter. Est-ce qu'on peut regarder les quais? Il y a sûrement autre chose, pas nécessairement des quais...

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1215 Monsieur a passé une demi-heure à vous parler des effets nocifs...

**LA PRÉSIDENTE :**

On n'est pas rendu là, monsieur.

1220

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1225 Pourquoi vous passez notre temps à nous parler d'une catastrophe écologique qui ne se produira pas? Moi, je suis né à Pointe-aux-Trembles, on a des raffineries depuis 1915, l'effet nocif n'est pas la catastrophe, c'est les petites émanations quotidiennes qui tuent la population.

**LA PRÉSIDENTE :**

On n'est pas rendu là. On commence nos questions.

1230

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

Vous ne devez pas demeurer à Pointe-aux-Trembles, vous, madame.

1235

**LA PRÉSIDENTE :**

On commence nos questions. On en est pas rendu aux effets nocifs, on commence les questions.

1240

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

Bien, commencez donc par les vraies.

**LA PRÉSIDENTE :**

1245

Non, on suit le mémoire...

**M. JEAN-LOUIS GINGRAS :**

1250

Vous ne devez pas discréditer l'interviewé.

**LA PRÉSIDENTE :**

1255 Pas du tout. Le mémoire à la page 15, c'est le plan d'urgence. Quand on sera rendu à la fin du mémoire, ce sera ce que M. Daxhelet a présenté. On ne va pas commencer à sauter d'un bout à l'autre du mémoire. On prend nos questions page après page, et on veut s'assurer que ce qui nous est présenté, on le comprend bien, et aussi il faut regarder si c'est réaliste. Si la proposition des quais n'est pas réaliste, on peut essayer de regarder ensemble qu'est-ce qu'on peut proposer d'autre. Ce sont des moments de réflexion.

1260

Allez-y, monsieur.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1265

Madame la présidente, je ne connais pas le citoyen ici, mais ce qu'il vient d'exprimer, il y a des centaines de citoyens qui ressentent ce que monsieur vient d'exprimer. Je m'excuse pour lui parce que, peut-être, il n'est pas habitué aux audiences publiques, je m'excuse pour lui, mais le citoyen a quand même raison d'avoir exprimé ça. Alors je vais demander de nous laisser continuer.

1270

**LA PRÉSIDENTE :**

1275 De toute façon, il y a une possibilité pour venir présenter des mémoires verbaux à la fin. Je pense que si on commence, au niveau de la salle, à interrompre les gens qui sont à la table à tout bout de champ, on va être ici jusqu'à minuit.

Alors continuez.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1280

Alors je vais demander moi-même que les citoyens ne nous interrompent plus, et je m'excuse.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1285

1290 Monsieur Marchioni, je regarde dans votre document, vous parlez beaucoup de catastrophe, et vous parlez de quais, vous en avez parlé à la première partie de l'audience. Tout simplement, ce que je veux, c'est que si vous nous présentez des alternatives ou des solutions plutôt qu'uniquement des problèmes, j'aimerais que vous puissiez quantifier vos solutions.

1295

Si vous me dites « on devrait construire des quais », moi, je pourrais tout aussi bien vous dire « pourquoi on ne construit pas un autre pont, ça coûterait peut-être moins cher, puis on pourrait évacuer plus de gens par un pont que par un quai ». C'est simplement le point de vue que je voulais apporter.

1300 C'est que ça ne sert à rien d'apporter des généralités ou de soulever des problèmes, et ensuite, de lancer une solution en disant « moi, je l'ai, la solution », et pourtant, il y a des experts qui sont payés, et qui recherchent, et qui, eux, n'y ont pas pensé. Peut-être qu'ils y ont pensé mais que le coût est exorbitant, et que le temps que ça prend à faire venir un bateau ici, c'est trop long. C'est simplement le point que je voulais faire avant que monsieur nous interrompe.

1305 Je sais très bien que les gens sont préoccupés par les émanations. Il n'y a aucun doute là-dessus. Mais si, dans votre mémoire, vous nous apportez d'autres éléments, on a droit de les questionner et de savoir si on va les considérer ou non comme étant importants. Si vous le mettez dans votre mémoire, pour moi, c'est parce que vous considérez que c'est important. Il y a peut-être des gens qui considèrent que ce n'est pas important ou qu'il y a d'autres plus importants, mais on va les couvrir également.

1310 **M. VINCENT MARCHIONI :**

1315 Monsieur Béland, est-ce que je peux revenir juste un peu là-dessus pour conclure ça. C'est que la chose qu'il faut retenir dans ce que je dis en cas de catastrophe, c'est qu'il faut considérer que nous sommes, Pointe-aux-Trembles, dans une enclave...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1320 Enclave. Je sais, vous l'avez dit plusieurs fois.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1325 ... et c'est ça qui est dangereux. Et la Ville de Montréal-Est est dangereuse pour Pointe-aux-Trembles.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1330 J'aurai beaucoup de questions là-dessus. Je vais vous en poser quelques-unes. Une autre imprécision. Tout à l'heure, quand Mme Beudet vous a posé la question sur Consumer Glass, vous avez dit « ils fabriquent des bouteilles en verre et en plastique »; bien, s'ils fabriquent des bouteilles en plastique, ce n'est pas nécessairement contradictoire au produit qu'Interquisa veut fabriquer. Quel genre de plastique? Le savez-vous, quel genre de plastique est fabriqué par cette compagnie, ou utilisé?

1335 **M. VINCENT MARCHIONI :**

Bien, je sais qu'ils fabriquent des bouteilles en plastique et en verre et...

1340 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Parce que s'ils en font en polyéthylène, ils vont être très contents et non pas...  
Comprenez-vous? Ça ne sert à rien de donner des généralités comme ça sans avoir les faits, et  
c'est ça qu'on essaie d'établir en ce qui concerne les émanations en ce qui concerne la santé.

1345 M. Daxhelet parlait de population... Les données de santé que vous avez présentées,  
c'est Pointe-aux-Trembles, c'est des données qui proviennent d'un CLSC. Et ce CLSC couvre  
quelle région, les populations de quel secteur? Est-ce que c'est uniquement Pointe-aux-Trem-  
bles ou si c'est aussi Anjou, Mercier? C'est Montréal-Est?

1350 **M. XAVIER DAXHELET :**

C'est Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est seulement.

1355 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

1360 **M. XAVIER DAXHELET :**

C'est ça. Anjou, ils ont leur...

1365 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

La population, vous aviez 33 000 ou 35 000 personnes à un moment donné...

1370 **M. XAVIER DAXHELET :**

Je ne sais plus les chiffres.

1370 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Monsieur Marchioni parle de 100 000, 300 000, 350 000. J'aimerais savoir le chiffre.

**M. XAVIER DAXHELET :**

1375

Nous, notre région qui nous intéresse, c'est Pointe-aux-Trembles - parce que je suis citoyen de Pointe-aux-Trembles - donc, les faits que j'ai présentés ici sont pour Pointe-aux-Trembles. Mais si on parle...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1380

Mais ça inclut aussi d'autres personnes que celles de Pointe-aux-Trembles?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1385

Probablement.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1390

Lorsque vous parlez du revenu moyen de Pointe-aux-Trembles, et que vous avez des gens qui vont dans un CLSC qui viennent d'ailleurs, alors ça ne s'applique pas.

**M. XAVIER DAXHELET :**

1395

Attendez. Parce que, dans le CLSC, il y avait juste Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est. Pour les revenus, c'est très clair, entre Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles, j'ai fait la différence parce que...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1400

Il y a une différence?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1405

Il y a une différence entre les deux, parce que Pointe-aux-Trembles fait partie de la ville de Montréal alors que Montréal-Est est une ville à part entière, mais le CLSC englobe les deux quartiers.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1410

De sorte que quand vous sautez aux conclusions à savoir ça ne peut pas être le...

1415

**M. XAVIER DAXHELET :**

Écoutez, la population de Pointe-aux-Trembles est largement majoritaire comparativement à...

1420

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Alors quel est le chiffre?

1425

**M. XAVIER DAXHELET :**

Bien, s'il faut faire le chiffre seulement pour la région de Montréal-Est, ça veut dire que la situation est hautement plus grave que ce que j'ai présenté. Parce que si vous dites que les chiffres que j'ai présentés englobent Montréal-Est et que Pointe-aux-Trembles est très peu touchée, comme déjà les résultats sont très alarmants en moyenne sur tout le bassin de population...

1430

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Ce n'est pas ce que j'ai dit, c'est vous qui concluez. Je vous ai demandé quelles sont les populations respectives, vous me dites « minimales ».

1435

**M. XAVIER DAXHELET :**

Bien, Pointe-aux-Trembles, c'est plus de dix fois supérieur à Montréal-Est.

1440

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Donc, 3 500 et 35 000, c'est à peu près ça?

1445

**M. XAVIER DAXHELET :**

Quelque chose comme ça, oui.

1450

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Alors ce n'est pas 100 000 comme vous disiez tout à l'heure.

**M. XAVIER DAXHELET :**

1455

Non, mais 100 000, c'est la région autour de Montréal-Est.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1460           Donc, qui inclut Anjou, Mercier?

**M. XAVIER DAXHELET :**

Anjou, oui.

1465

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Est-ce que vous incluez Rivière-des-Prairies également quand vous dites 100 000?

1470

**M. XAVIER DAXHELET :**

Oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1475

Donc, c'est l'ensemble de Montréal-Est. Merci. J'ai une autre question qui porte sur le terrain que Interquisa veut utiliser, qu'ils veulent acheter ou acquérir pour construire leur usine. Qu'est-ce que vous verriez comme développement pour ce terrain? Vous ne voulez pas d'industries lourdes, aucune industrie lourde sur ce terrain, pas plus Interquisa qu'une autre?

1480

**M. XAVIER DAXHELET :**

Bien, d'autres industries mais qui ne soit pas de l'industrie lourde. Il n'existe pas que des industries lourdes au Canada. Bien, j'espère, en tout cas, pour l'histoire du Canada qu'il existe d'autres types d'industries.

1485

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Mais vous voyez une vocation industrielle pour ce terrain?

1490

**M. XAVIER DAXHELET :**

Il pourrait être industriel mais pas une industrie lourde, industrie pétrochimique. Ça pourrait être manufacturier, ou ainsi de suite, de fabrication de choses non polluantes qui n'émettent pas dans l'atmosphère.

1495

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Quoi d'autre?

1500

**M. XAVIER DAXHELET :**

1505 Bien, ça pourrait être des commerces, ou, possiblement, pourquoi pas essayer de décontaminer le terrain une fois pour toutes et puis de changer de vocation de ce terrain-là. C'est sûr que c'est juste pétrolières dans la région, mais ce sera probablement pétrolières jusqu'à perpétuité. D'ailleurs, le pétrole, on ne va peut-être pas l'utiliser comme on l'utilise non plus d'ici 20 ans, donc, on va être, quoi, hypothéqué... Qu'est-ce qu'on va faire avec ces terrains-là? Il faudra bien faire quelque chose avec, et autre chose que ce qu'on en fait présentement.

1510 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Et vous voyez le même genre de développement idéalement pour l'ensemble de Montréal-Est?

1515 **M. XAVIER DAXHELET :**

Bien, l'ensemble de Montréal-Est, oui.

1520 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Pour l'ensemble des terrains qui sont non occupés en ce moment?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1525 Oui. La densité de population, je ne l'ai pas mentionnée parce que j'ai eu le manque de temps, mais la densité de population de Montréal-Est est vraiment... je pense que c'est dix fois, ou même plus, vingt fois, peut-être cinquante fois inférieure à la densité de population de Montréal en général, donc, vraiment, en tant que résidences résidentielles, il y a vraiment un gaspillage d'espaces.

1530 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Il faudrait réhabiliter les terrains?

1535 **M. XAVIER DAXHELET :**

Oui. Oui, oui. Moi, je suis convaincu de ça. Puis délocaliser les industries lourdes dans les régions moins peuplées, où la densité est moins grande.

1540

**M. VINCENT MARCHIONI :**

1545 Il y a 25 millions de pieds carrés de terrains vacants, 25 millions. Figurez-vous déjà avec la concentration industrielle que nous avons actuellement. S'il fallait remplir ces 25 millions de pieds carrés d'industries lourdes, vous voyez un peu le problème auquel on fait face.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1550 Puis votre opposition au projet Interquisa, elle est sans compromis ou sans conditions?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1555 Bien, c'est qu'on ne veut plus l'augmentation d'industries lourdes, donc, pétrochimiques dans notre région. C'est assez. On veut une diminution.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

S'il n'y avait aucune émanation...?

1560 **M. XAVIER DAXHELET :**

1565 Ah, s'il y avait zéro émanation, ce qui est probablement possible si on mettait l'argent, mais ce serait trop cher. Même le promoteur nous a dit que c'est impossible d'avoir zéro émanation fugitive, c'est impossible.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Mais votre opposition, elle tient essentiellement au fait qu'il y a des émanations?

1570 **M. XAVIER DAXHELET :**

Bien, des émanations de toutes les sortes. Il n'y a pas juste émanations gazeuses.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1575 Celles que vous nous avez présentées, les boues, les rejets dans l'eau?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1580 Oui, évidemment, s'il n'y avait pas d'émanations, bien, je ne verrais pas le problème. Sinon, il n'y aurait aucun problème s'il n'aurait pas d'émanations, c'est sûr. Mais, j'ai dit, ce ne serait pas à ce moment-là une industrie pétrochimique.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1585 Et si je vous demandais de les ordonner, les émanations, est-ce que c'est surtout les émanations à l'atmosphère, les émissions atmosphériques qui vous inquiètent, plus que l'eau ou les boues?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1590 Tous. Les trois types que j'ai mentionnés m'inquiètent. C'est sûr que, probablement, pour notre santé à nous à Pointe-aux-Trembles directement, c'est probablement les rejets atmosphériques qui sont les plus importants, mais les autres ont autant d'importance pour d'autres régions, parce que les boues sont probablement exportées à l'extérieur de Montréal  
1595 dans des régions... On ne sait pas où. Tout ce qu'on nous dit, c'est qu'ils vont être accrédités par le ministère de l'Environnement, puis dans quelles conditions, on ne le sait pas non plus.

Les ministères de l'Environnement ne sont pas infaillibles malgré que ce sont des spécialistes. On a bien vu à Walkerton, d'ailleurs, où est-ce qu'il y a eu des morts. Donc, je  
1600 dis, il y a de quoi s'inquiéter. Moi, je pense que les citoyens doivent se prononcer, même s'ils ne sont pas des experts, d'exprimer leurs inquiétudes.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1605 Une dernière question. Vous avez intitulé votre mémoire « Usine d'acide benzoïque dicarboxylique bromé ». Nous, on a toujours utilisé « acide téréphtalique purifié »...

**M. XAVIER DAXHELET :**

1610 Oui, paraît-il que c'est le vrai, le nom moins *politically correct* de cette substance-là.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Lequel est *politically correct*?

1615

**M. XAVIER DAXHELET :**

Bien, l'acide téréphtalique qui a l'air plus joli.

1620 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Ah, c'est simplement parce que c'est moins joli que vous avez utilisé l'autre?

1625 **M. XAVIER DAXHELET :**

Oui, parce qu'on veut vraiment utiliser le mot qui signifie qu'est-ce que représente cette usine.

1630 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Dans l'étude d'impacts, si je ne me trompe pas, le promoteur utilisait aussi le terme de para-dicarboxylique-benzène. Est-ce que, pour vous, c'est un autre nom pour la même substance?

1635

**M. XAVIER DAXHELET :**

Je ne sais pas, je ne suis pas chimiste, je ne peux pas tout vous certifier.

1640 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Et pourquoi vous avez ajouté le mot « bromé » à la fin?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1645

C'est une suggestion qu'on nous a faite, des gens compétents en la matière.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

1650

Des chimistes?

**M. XAVIER DAXHELET :**

Oui.

1655

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Merci.

1660 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Labrie.

1665 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

1670 Une seule question à M. Daxhelet. Vous mentionnez que le projet Interquisa serait  
d'implanter dans une région comme une (..) de Montréal qui émet des polluants atmosphériques  
à des quantités sans précédent. Si on tient compte des données qui nous ont été présentées par  
la Communauté urbaine, de l'évolution, la tendance de la qualité de l'air dans la région à la  
baisse pour la plupart des contaminants, à l'exception de l'ozone dont les précurseurs sont plutôt  
en amont de la zone projetée pour le projet, qu'est-ce que vous vouliez dire exactement? Je  
comprends que vous êtes inquiet de voir un retour en arrière de la situation. Est-ce que vous  
pouvez reconnaître qu'il y a eu quand même une nette amélioration au cours des dernières  
1675 années?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1680 J'ai lu le rapport, et effectivement, surtout pour le benzène, en fait, mais ce n'est pas  
pour tous les polluants. Pour le benzène, il y a une amélioration qui, paraît-il... En fait, ce n'est  
pas « paraît-il », c'est vrai; les chiffres pour 1999 sont plus faibles - ceux qui ont été  
échantillonnés au poste St-Jean-Baptiste - que les années précédentes.

1685 Par contre, ce que je vois, c'est le rapport du ministère de l'Environnement à Varennes.  
Bien, ce n'est pas parce qu'il montre; il montre, en fait, qu'il y a une augmentation de  
concentration de benzène. Ce qui contredit un peu ces études-là. Lequel dit vrai? Moi, je ne  
suis pas un expert. C'est juste une inquiétude que je donne.

1690 En plus, comme je mentionnais, Interquisa, c'est sûr, n'émet pas tant de benzène que  
ça. Mais il y a aussi Coastal qui est là-dedans, qui, à cette époque-là, en 1999, n'était pas en  
fonction. Donc, ça veut dire que les données qu'on a sont sans Coastal, et qui vont émettre.  
Donc, probablement, quand Coastal va se réimplanter, bien, il va y avoir réaugmentation...  
peut-être pas au niveau d'avant mais il va y avoir une réaugmentation, c'est sûr, des  
concentrations.

1695 Donc, on ne s'en va pas vers une diminution en implantant Interquisa dans notre région.  
Si c'est une diminution, on est bien contents, mais on veut que ça continue.

1700 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Donc, le contaminant qui vous préoccupe le plus à ce stade-ci, c'est le benzène?

**M. XAVIER DAXHELET :**

1705

Bien, c'est celui-là parce que c'est un des plus toxiques. Mais, je veux dire, les autres, il y en a tellement que je pense que l'ensemble... Tout est toxique. C'est sûr que le benzène est un des plus préoccupants parce qu'il est le plus violent, le plus cancérigène.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

1710

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1715

Alors ça termine nos questions, nous vous remercions beaucoup de votre participation.

On va prendre dix minutes de pause, on revient à 8 h 55.

**(PAUSE)**

1720

**LA PRÉSIDENTE :**

1725

Alors j'inviterais le Comité environnement et aménagement Mercier-Est Quartier en santé, s'il vous plaît, à venir faire sa présentation.

**MME LOUISE VALLÉE :**

1730

Bonsoir madame la présidente, bonsoir messieurs les commissaires, Louise Vallée, Mercier-Est Quartier en santé, Comité environnement aménagement et ma collègue Nicole Loubert.

**MME NICOLE LOUBERT :**

1735

Bonsoir mesdames.

**MME LOUISE VALLÉE :**

1740

Bonsoir. Alors, je vais vous présenter brièvement, parce que vous l'avez eu sur le mémoire, la raison d'être du Comité Mercier-Est Quartier en santé, qui est un organisme ONG, qui est un organisme communautaire. Alors Mercier-Est Quartier en santé est un organisme communautaire voué à la promotion de la santé globale des citoyens. Depuis une dizaine d'années, le Comité environnement et aménagement MEQES pour Mercier-Est Quartier en santé, se préoccupe particulièrement de qualité de l'air et de l'eau, des matières résiduelles, des mesures d'urgence, de l'aménagement du quartier, de la santé pulmonaire et du transport.

1745

L'emplacement du projet d'usine d'acide terephtalique... Ah! non. Excusez-moi. Je voulais vous parler... Oui, oui, c'est ça. L'emplacement du projet d'usine d'acide terephtalique purifié aurait pour limite Ouest, la rue Georges V, qui sépare les villes de Montréal-Est et de Montréal, dont le quartier Mercier-Est.

1750

Notre participation dans l'Est de Montréal. Notre quartier est un territoire urbain à fonction principalement résidentielle. Nous travaillons à plusieurs tables de concertation reliées à l'Est de Montréal. Dont la ZIP Jacques-Cartier, ZIP pour zone d'intervention prioritaire pour le fleuve Saint-Laurent. Ainsi que le QUOI, c'est-à-dire, le Comité mixte municipalité et industrie. Ainsi que, actuellement, nous sommes à travailler sur un comité qui établit les indicateurs de performance pour l'organisation, pour la coopération et le développement économique, c'est-à-dire pour l'OCDE.

1755

Nous avons participé au printemps dernier, à un forum local, qui s'appelait le forum 2000, dont vous avez eu copie, je crois, qui établissait les grandes orientations du quartier pour les quatre prochaines années. Et ce mémoire fait suite, pour une bonne part, à toutes les préoccupations et aux orientations formulées lors de cet événement.

1760

Alors je laisse la parole à ma compagne.

1765

**MME NICOLE LOUBERT :**

Merci. Alors bonsoir tout le monde. Madame la présidente. D'abord, je voudrais faire un bref historique du quartier Mercier-Est et de l'Est de Montréal, au niveau de... un petit peu notre expertise, pourquoi on est encore là, nous, à se battre finalement, pour essayer d'améliorer tout ça. Notre quartier Mercier-Est. En fait, Mercier-Est et Mercier-Ouest a été découpé en deux, il y a plusieurs années de ça, lorsqu'il y a eu la construction du tunnel Lafontaine. Alors on sait vraiment qu'est-ce que signifie un gros projet dans notre coin.

1770

Également, il y a eu une contamination forte dans l'Est, sol, sédiments, air, nappe phréatique. Et on travaille actuellement sur des comités pour justement essayer d'améliorer tout ça. Exemple, les sédiments du secteur 103.

1775

Ensuite, on a un environnement industriel peu attrayant. D'ailleurs on en parle pour justifier, justement, une usine avec des hautes cheminées près de chez nous. On a des problèmes d'odeur, dont on a parlé régulièrement au niveau des audiences, déjà. Donc, je n'élabore pas davantage là-dessus. Mais je voudrais juste dire qu'il y a beaucoup de plaintes au niveau de la CUM. Pas beaucoup. Mais je veux dire, les plaintes sont davantage au niveau des odeurs, d'après les statistiques qu'on a vues.

1780

Il y a également dans l'Est, une usine d'épuration des eaux, qui est assez importante au niveau des odeurs comme au niveau des boues et tout ça, avec une carrière pour enfouir une certaine partie. Donc, c'est un legs pour l'environnement futur dans l'Est. On a des bruits de façon sporadique. Par exemple, j'en ai déjà parlé au niveau des raffineries, par exemple, qui

1785

1790 vont avoir des bruits soudain pendant une couple de jours, lorsqu'ils font des purges, entre autres, ou du nettoyage.

On a également plusieurs problèmes de surverse dans le secteur. Dont dans notre quartier, directement à la Promenade Bellerive, il y a un émissaire de surverse et on peut voir, 1795 à l'occasion, des déchets pas trop attrayants à l'oeil, merci. Et pourtant, c'est un parc à vocation récréo-touristique régional. Il y a également, au niveau de l'usine d'épuration, en fait, il y a... pas l'usine comme telle, mais il y a des événements. Je ne me souviens pas du terme exact, mais des événements où ça sent très fort. Et toujours dans notre parc. Alors donc, on est habitué, nous, à essayer d'améliorer tout ça. On discute fort toujours là-dessus.

1800 Il y a aussi, on dit... On regarde. On est collé sur Anjou et Montréal-Est. Et Anjou a le vent dans les voiles au niveau industries légères. Et Montréal-Est est en train de repartir au niveau d'un développement d'industrie lourde. Ce qui fait que c'est très sérieux pour nous ce projet-là. Il faut savoir que depuis très longtemps, on nous dit les raffineries, il y en avait six. 1805 On est rendu à deux. C'est certain qu'on n'aura plus des projets aussi gros, aussi polluants, aussi ci, aussi ça là. Alors donc, on nous avait comme quelque part, fait miroiter que les projets qui viendraient, ne seraient plus de ce genre là. O.K. Alors sans nécessairement nous dire qu'il n'y aurait plus d'industrie lourde là. Je fais la parenthèse quand même. Mais on pensait que ça ne serait plus de ce genre aussi massif là.

1810 Ensuite ce qu'il faut bien comprendre aussi, j'ai parlé tout à l'heure de la 25, du tunnel Lafontaine. Mais la 25 va se rendre. Et c'est annoncé par le ministère. Va se rendre selon toute vraisemblance, vers Laval avec un pont. Et qui serait un projet, probablement privé. Mais qui ferait une ouverture Laval - Rive-Sud. Et ça, c'est la limite de notre quartier du côté Ouest.

1815 Également tout le projet de la rue Notre-Dame, qui viendrait rejoindre la 25, plus ou moins directement là, la 25 via Dixon. De l'autre côté, on nous parlait, il n'y a pas longtemps, il y a très très peu de temps, du boulevard Bourget qui devait être la limite Est de notre quartier. Et là, on a discuté bon. Plus ou moins différentes raisons, qui fait qu'il a déménagé de l'autre 1820 côté de la carrière. Donc à peine un petit plus loin que chez nous. Et qui va aussi relier le Nord et le Sud.

Alors, c'est tout dans... Je pourrais parler des avions par exemple là, qui est un petit peu mon dada personnel. Dans le sens que les avions, on vient d'annoncer justement, qu'on va 1825 rajouter finalement une capacité. Donc aéroportuaire mais aussi au-dessus de chez nous. Ça sous-entend possibilité d'avoir encore du désagrément. Alors donc... C'est continuellement, on nous annonce des projets qui diminuent notre qualité de vie.

1830 Alors en même temps, on est pris là-dedans parce qu'il y a en même temps le développement. Et l'on sait qu'il y a tout un développement économique qui est en train de se discuter. Alors c'est un peu... On a essayé d'approcher ce projet-là de cette façon là. Essayé de voir, est-ce qu'on peut accepter ce projet-là dans le contexte de l'Est. Et je peux vous dire que ça a pris un certain temps avant qu'on se décide si oui ou non, on voulait ce projet-là.

1835           Donc on veut changer l'image de l'Est. On a des améliorations. Et aussi, je voudrais dire au niveau des améliorations, qu'il y a quelques temps dans l'Est, une audience comme ici, il y avait très peu de citoyens. Et petit à petit, les citoyens s'impliquent. Les citoyens avaient beaucoup de choses à dire. Ils ne le disaient pas vraiment. On commence à venir à des audiences. On commence... Nous, ça fait plus longtemps. Mais on voit l'évolution de la population dans l'Est, au niveau de ce qu'ils ont à dire. Il y a une prise en main par les citoyens. Je dois dire également qu'il y a un gros effort de fait par les compagnies pour essayer de venir rejoindre la population. O.K. Et ça, on est très conscient de tout ça.

1845           Il y a le QUOI qui existe où l'on essaie de faire le pont. Mais je peux vous dire aussi que même au niveau industriel ou à d'autres niveaux, on commence à se parler. Alors c'est vraiment cette expertise-là, que nous comme citoyens, on voit dans l'Est.

              Alors au niveau du fleuve, il y a la ZIP aussi. On commence à parler des indicateurs de performance. En fait, on commence seulement à ébaucher des suivis dans l'Est.

1850           Alors de la contexte du récréo-touristique, du Montréal Bleu, du Croissant de l'Est, peut-être ma compagne pourrait dire deux mots là-dessus.

**MME LOUISE VALLÉE :**

1855           Oui. Je ne sais pas si c'est possible, que je puisse déposer deux dépliants sur les Comités sur lesquels je travaille, en plus du Comité de Mercier-Est Quartier en santé. Dont un qui s'appelle le Croissant de l'Est, qui fait partie du Montréal Bleu. Le Saint-Laurent un plaisir retrouvé.

1860           Alors nous, notre organisme, on essaie de développer la partie protection des îles du fleuve Saint-Laurent, ainsi que des berges, la partie historique et tout l'aspect récréo-touristique qui peut attirer économiquement, énormément de gens à Montréal. Et c'est pour empêcher l'étalement urbain. Alors je vais juste vous lire quelques petites lignes et je vous déposerai le dépliant.

1865           « Cet organisme, « Le Croissant de l'Est », a été créé en février 2000. C'est une corporation de promotions et de développements du Croissant de l'Est, qui réunit plusieurs partenaires du milieu, partageant une même volonté. C'est-à-dire, permettre à la population un meilleur accès aux rives du Saint-Laurent et à ses îles. Donc, les Îles de Boucherville. Sa mission est de soutenir et de promouvoir tous projets de développement liés au fleuve, que ce soit à des fins écologiques, éducatives ou récréo-touristiques. »

1875           Maintenant, en ce qui concerne la ZIP Jacques-Cartier, bien elle essaie de dépolluer. Elle a... Cette fois-ci, nous avons sur le fleuve Saint-Laurent, le quai 103. Ensuite, il y a le panache des eaux brunes et des eaux qui sont le rejet du collecteur de la CUM. Alors je vais vous déposer ce document, qui nous montre un peu dans quel sens nous travaillons. Et juste une petite parenthèse. Moi, particulièrement, on m'a nommée aux Îles de Boucherville. Et aux

1880 Îles de Boucherville, sur le Comité Croissant de l'Est, nous avons eu des biologistes qui sont venus. Nous avons eu des historiens, et qui essaient de démontrer, quelle est la population qui va se déplacer et venir voir ce qui se passe dans le coin.

1885 Alors nous avons à date, 165,000 clients qui visitent les Îles de Boucherville. Visiteurs, enfants et tout. Dont 15,000 qui viennent par bateau seulement. Et ici, de Mercier, à la Promenade Bellerive, il y a 7,000 personnes qui prennent chaque été, la navette qui fait la Promenade Bellerive jusqu'aux Îles de Boucherville. Parce qu'il y a sur les Îles de Boucherville, une tour d'observation.

1890 Donc le but de notre organisme, c'est la renaturalisation de certaines berges. D'exposer à la population les beautés du fleuve Saint-Laurent. On veut redonner accès au fleuve à toute la population de Montréal. Montréal, lorsqu'elle sera une île une ville, sera une très belle ville.

**LA PRÉSIDENTE :**

1895 Je vais vous interrompre deux secondes. Quand vous dites : « 165,000 personnes », c'est par année?

**MME LOUISE VALLÉE :**

1900 Oui, clientèle annuelle répertoriée depuis les trois dernières années. Une moyenne de 165,000. En parlant de tous les gens qui visitent l'Île des parcs de Boucherville, qui est juste en face Interquisa. Où Interquisa veut s'installer. Et ils ont les vents dominants. Et les vents dominants arrivent sur ces îles.

**LA PRÉSIDENTE :**

1905 D'accord merci. Vous pouvez déposer les documents.

**MME LOUISE VALLÉE :**

1910 Merci.

**MME NICOLE LOUBERT :**

1915 Alors donc, le contexte dans lequel on parle du fleuve, c'est aussi pour la situation d'Interquisa. On se pose énormément de questions, à savoir, est-ce qu'une usine de ce type-là a d'affaires près de la rue... Enfin vis-à-vis la rue Notre-Dame près de Promenade Bellerive, ainsi de suite. On ne comprend pas. On ne comprend absolument pas qu'est-ce qu'elle peut faire là. O.K. Donc, c'est un peu notre situation par rapport à ça. Par rapport aux îles, au fleuve.

1920 Également, on a aussi... Je vais revenir en partie. Il y a quelqu'un qui nous a dit, au début qu'on entendait parler d'Interquisa. Quelqu'un nous a dit : « Mais qu'est-ce que vous voulez dans l'Est? » « Qu'est-ce que la population veut? » Il serait peut-être temps qu'on s'arrête et qu'on se parle là-dessus. Mais nous on dit : « Il est temps. » Il est temps, parce que 1925 justement la réforme municipale n'a pas été faite. Ça fait plus de dix ans, elle n'a pas été faite encore. Il y a beaucoup de choses qu'on a à dire là-dessus. Il y a le grand Montréal dont on parle de plus en plus. Et ainsi de suite. Alors on ne sait pas comment peut se faire l'arrimage de l'Est par rapport à ce grand Montréal-là, et par rapport aux plans d'urbanisme.

1930 Je dois dire aussi qu'il y a une bonne partie de notre mémoire. On ne dira pas tout ça ici ce soir, mais il y a une très très grande partie de notre mémoire, qui parle de la santé. Santé pulmonaire. C'est un petit peu un cri d'appel à l'aide, au niveau de la santé pulmonaire de notre quartier. Et on pense qu'Interquisa est tout à fait en contradiction avec ce qu'on essaie de faire depuis plusieurs années.

1935 Il y a une partie des chiffres et des données qui sont là-dedans, qui avait été commencée bien avant qu'on entende parler d'Interquisa. Donc, c'est vraiment, particulièrement au niveau... Et là, je vais citer, si vous permettez, quelques chiffres.

1940 En avril 99, notre CLSC dans son gros plan Mercier-Est Anjou, mettant en évidence, une plus grande vulnérabilité de la population de Mercier-Est, quant aux maladies de l'appareil respiratoire, responsable de 40% des hospitalisations des enfants de moins d'un an. Et première responsable des hospitalisations chez les enfants âgés de moins de quinze ans. Mercier-Est Anjou a une valeur médiane supérieure à la valeur régionale pour le cancer du 1945 poumon. Dans le rapport de la cartographie de l'asthme, c'est une haute morbidité hospitalière, chez les groupes d'âges de zéro à quatre ans et de cinq à 44 ans. Bon, on ne reviendra pas sur tous les problèmes de l'Est, dont on a parlé beaucoup à cette audience-ci, jusqu'à date.

1950 Alors, on dit aussi que... En fait, la démarche dans notre mémoire, c'était vraiment de faire le... De montrer que... Je vais revenir en arrière. En 1994, nous avons rencontré le département de santé publique. 94, début 95, il y a eu des démarches là-dessus. On les a rencontrés, pour demander, justement, qu'il y ait de l'aide au niveau respiratoire. On a obtenu des réponses, dans le sens qu'on était englobé au niveau de l'asthme ou d'autres projets comme ça. On était englobé. Mais c'était toujours trop difficile de faire des études locales. 1955 Donc, on nous a englobé dans l'ensemble de l'Île.

1960 Et nous, ce qu'on dit dans notre mémoire, c'est qu'on n'a plus besoin d'attendre d'avoir des études locales pour croire qu'il y a des problèmes reliés à la santé. O.K. On sait que c'est beaucoup l'automobile. On sait qu'il y a de la pauvreté. On sait tout ça. Mais ce n'est pas nécessaire d'attendre pour agir. Principes de précaution. Et d'ailleurs. Je voudrais citer quelque chose qui pour nous, est très impressionnant.

1965 C'est que dans notre quartier, il y a eu un programme fait, entre autres, par le CLSC Mercier-Est Anjou, qui disait qu'il y avait chez nous, des bébés de petit poids, un peu plus élevé que normal. Et entre autres, en quelques années seulement, il y a eu le programme « Naître égaux, Grandir en santé », qui a permis d'abaisser le pourcentage de nouveaux-nés de petit poids, de 5,6 à 5,2 dans le quartier Mercier-Est, et de 6,8 à 5,4 à Anjou. Alors qu'il s'est maintenu autour de 6,5 dans l'Est de l'Île de Montréal. Et ça, c'est entre nos deux gros plans. O.K.

1970 Alors, où je veux en venir. C'est que l'Est de Montréal n'est absolument pas près à recevoir des gros projets de style Interquisa, présentement. On n'a pas assis les odeurs, les bruits. On n'a pas assis la santé. On n'a pas assis tous ces domaines-là. On est... Même au niveau des mesures d'urgence. On parle qu'on n'est pas allé encore devant les citoyens pour parler justement, des mesures d'urgence et ainsi de suite.

1980 Alors il y a beaucoup d'incertitude avec Interquisa. Exemple, est-ce qu'on va doubler Interquisa? Très probable. Est-ce qu'on va ouvrir Coastal? Très probable. Et nous, on dit, plus que ça : « On va se servir des terrains de Coastal actuels. » Et ce qui était prévu potentiellement par Interquisa sur les terrains de Coastal, peut se faire pour agrandir ou pour installer d'autres choses aussi.

1985 Il y a des pipelines qui se construisent pour relier. Alors ces pipelines-là vont sûrement, pas juste servir à Interquisa éventuellement. Alors on peut grandir comme ça, beaucoup beaucoup. Je pense que ce projet-là nuit... Pas je pense, nous pensons que ce projet-là va nuire beaucoup au niveau de l'image de l'Est. Notre quartier va être le plus touché, tant au niveau des risques, des odeurs, des bruits, construction entre autres, trains potentiels. Le transit va se faire beaucoup par chez nous. Et les emplois. On a discuté fort chez nous là-dessus aussi. Et quels emplois qu'on va avoir chez nous? Les inconvénients « oui ». Les plus gros dangers « oui ». L'allure de l'usine près de chez nous. O.K. On vient coller de l'industrie lourde sur un quartier résidentiel dans une ville. Ça n'a pas de bon sens. O.K. On agrandit le secteur de l'industrie lourde pour le rapprocher des résidences. Il y a quelque chose qui ne va plus là.

1995 Ensuite, bon. Disons que je fais finir là, bref là. Nous, on pense que ça va à l'encontre d'un plan d'assainissement environnemental amorcé. Et je vais demander à ma compagne de lire nos recommandations finales.

**MME LOUISE VALLÉE :**

2000

Alors voici. Le Comité environnement et aménagement de Mercier-Est Quartier en santé propose:

2005

Premièrement. Un moratoire sur toutes nouvelles implantations d'industrie lourde, dont celle d'Interquisa, dans l'Est de l'Île de Montréal; eût égard principalement au contexte environnemental et sanitaire. Notre comité propose:

2010

Deuxièmement. Une révision complète du plan d'aménagement des municipalités environnantes, en vue d'un changement graduel de la vocation industrielle lourde de cette région. Notre comité propose:

2015

Troisièmement. Un programme d'intervention vigoureux de la part des autorités sanitaires, pour réduire les problèmes de santé de la population. Principalement les maladies respiratoires. Notre comité propose:

2020

Quatrièmement. Des interventions concertées de la part des instances environnementales dans le but de diminuer, et si possible, d'éliminer les sources de pollution atmosphérique. Dont celles en forte augmentation, attribuables au transport urbain. Notre comité propose:

2025

Cinquièmement. Un resserrement des normes touchant les différentes formes de pollution qui prévalent dans l'Est de l'Île. Et finalement, notre comité propose:

Sixièmement. Une participation active et démocratique de toute la population, à l'élaboration des grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la région. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2030

Merci de votre présentation. On a plusieurs questions à poser sur votre mémoire. Il y a aussi des précisions qu'on aimerait apporter.

2035

J'aimerais comprendre un peu votre... Finalement votre comité, c'est un OSBL. Est-ce qu'il y a des membres? Comment vous fonctionnez exactement?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2040 O.K. Je pense que... Vous avez déjà entendu parler de l'organisation mondiale de la santé. Et à partir de ça, il y a eu un programme découlant du rapport Brandkland et qui disait que c'était les villes et les quartiers. Les villes et villages qui pouvaient se prendre en main. Et c'est un organisateur communautaire, qui chez nous du CLSC, qui a parti cet organisme-là. Et à partir de ça, ce sont les citoyens qui se sont nommés différents comités de travail. Dont un, le Comité environnement et aménagement.

2045 Mercier-Est Quartier en santé fonctionne sous plusieurs volets. Entre autres, l'alimentation. On a créé la maison des familles dans le quartier. On a créé des garderies en milieu familial. On a aussi... On siège. Et je pense qu'actuellement, si je ne me trompe pas. On est les organisateurs pour la table des organismes communautaires dans le quartier.

2050 Alors donc c'est... Puis à quelques reprises, à un moment donné, on disait : « Est-ce que l'environnement reste là ou pas? » Et puis toujours ça a été : « Ce n'est pas parce qu'il y a des problèmes criants de pauvreté », par exemple, « que l'environnement n'est pas important. » Et ce n'est pas parce... Tant mieux s'il y a des gens qui sont aptes à travailler en environnement, parce que justement, ils ont peut-être moins de problèmes à d'autres niveaux.

2055 Donc c'est un organisme qui fonctionne avec, disons... Comment je dirais ça? L'ensemble de partenaires. Et je pourrais même vous faire parvenir. Je pense qu'on l'avait déposé ici là finalement. Bon. Alors c'est en gros comment ça fonctionne.

2060 Alors combien il y a de personnes qui sont là-dessus? Je ne saurais absolument pas vous le dire ce soir ici. Mais c'est un organisme qui est comme multipartite.

**LA PRÉSIDENTE :**

2065 On aimerait avoir un ordre de grandeur. Est-ce que c'est dix personnes? Est-ce que c'est cent personnes? Est-ce que ça dépend des activités que vous faites? Est-ce qu'il y a un noyau?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2070 O.K. Oui, oui. Notre comité comme tel, c'est une dizaine de personnes qui travaillent comme tel. Mais par contre, on a... Toujours, on fait le lien avec MEQES. Mais aussi, on fait le lien avec le parc Thomas Chapais, avec la Promenade Bellerive, avec... Le nom de votre comité?

2075

**MME LOUISE VALLÉE :**

Le Croissant de l'Est.

2080

**MME NICOLE LOUBERT :**

Non, non. Le Comité de citoyens.

2085

**MME LOUISE VALLÉE :**

La Zip Jacques-Cartier Bellerive. Le Comité de citoyens de la Promenade Bellerive.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2090

Non. O.K. Il y a le Comité de citoyens de la Promenade Bellerive. Mais aussi le Comité de citoyens près d'Honoré Beaugrand là. Je ne sais pas si vous avez un nom comme tel. Avec l'Écho-Quartier aussi. Donc on essaie de faire le lien au niveau de l'environnement dans le quartier.

2095

Actuellement à notre Comité, il y a justement quelqu'un de Écho-Quartier, Tétrauville, Honoré Beaugrand, et il y a aussi des gens de la Promenade Bellerive. Du Comité de citoyens de la Promenade Bellerive qui sont avec nous. Alors on fait un lien entre tout ça.

2100

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Je veux préciser. Quand vous avez parlé tout à l'heure du forum 2000, vous disiez au printemps, mais est-ce qu'on parle du même forum? Parce que vous, vous aviez votre forum qui a eu lieu au printemps?

2105

**MME NICOLE LOUBERT :**

Oui.

2110

**LA PRÉSIDENTE :**

Quand vous dites que finalement les préoccupations déroulaient du forum 2000, c'est votre forum 2000? Pas celui qui a eu lieu en septembre, c'est ça?

2115

**MME NICOLE LOUBERT :**

Non, c'est à Mercier-Est.

**LA PRÉSIDENTE :**

2120

D'accord.

2125

Ce que je vois finalement dans votre mémoire, c'est que... Bon. Vous voulez avoir... Les citoyens désirent un débat plus étendu sur leur avenir. Prendre vraiment en main votre quartier. Connaître et régler vos problèmes et avoir à partir de ça, une gestion préventive. Si je comprends bien, c'est ça, votre orientation?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2130

Oui. Pas juste notre quartier. Au niveau de l'Est. Parce que, ce qu'il faut bien comprendre, nous a vraiment défendu plus notre quartier. Parce que c'est ce qu'on connaît le plus. C'est là-dessus qu'on travaille le plus. Mais de tout temps, on a été convaincu qu'on ne peut pas rester juste notre quartier.

2135

Ce qui nous arrive de l'extérieur, que ce soit les automobiles, que ce soit l'air et tout ça, ça fait partie du même milieu. Les mesures d'urgence, ça fait partie de l'Est. Alors nous, on pense qu'un débat... Communément, on appelle l'Est, à partir de la 25 jusqu'au bout de l'Île. Alors on pense vraiment que le débat au niveau de l'ensemble de l'Est, doit se faire, parce que tout ça, ça doit s'imbriquer les uns dans les autres.

2140

Et je vais aller plus loin que ça. D'après moi, en un an, tout ça peut se faire. La plupart des recommandations qu'on dit là, dans un an avec un travail sérieux, peut se faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2145

Parce que vous parlez aussi de consolider votre territoire?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2150

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2155

Surtout au niveau de... C'est à la page 27, quand vous parlez de plan d'urgence. Je pense. En tous les cas, il y avait plusieurs endroits où vous en parliez. Qu'est-ce que vous voulez dire par « consolider votre territoire »? C'est-à-dire que c'est une sensibilisation de toute la population, c'est ça?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2160

Oui, oui. De tous les intervenants, que ce soit le milieu industriel, le milieu... L'ensemble des décideurs, la santé publique, tant au niveau CLSC que le département... La direction de la santé publique de Montréal-Centre, et ainsi de suite. Alors, on pense que tous les intervenants municipaux et autres, devraient s'asseoir autour d'une même table. Actuellement ça se fait au niveau économique. Il y a Pro-Est, entre autres. Et il y a eu des discussions de fond. Il y a un travail énorme qui a été fait au niveau économique pour essayer de faire la relance de l'Est. On est très très conscient qu'aller à contre-courant de ce projet-là, c'est grave. C'est sérieux. Et je vous dis, ça nous a pris du temps avant de le décider. Ce n'est pas pour rien.

2170

Alors quand on arrive à ça, et qu'on est très conscient de ce qui s'est fait, c'est peut-être parce que les décideurs économiques ne sont pas peut-être assis aux mêmes tables que la santé, que l'environnement et que tout le reste. Et ça, c'est un... Je dirais que c'est peut-être un des gros problèmes actuels dans l'Est. Et un peu partout d'ailleurs, souvent. C'est souvent comme ça.

2175

Et c'est pour ça que, quand arrive un projet de ce style-là, à un moment donné, quand on le discute à fond, bien là ça accroche. Ça accroche parce que, ce que la population veut en général, par rapport à ce que... tout en voulant des emplois. Mais les emplois, il n'y a rien qui nous dit qu'il va y avoir un emploi, même chez nous, là-dessus. O.K.

2180

Alors donc, il y a une contradiction entre un projet comme ça, dans le contexte de ce que les citoyens veulent. Je pense qu'actuellement là, il y a quelque chose qui s'arrime pas.

2185

**LA PRÉSIDENTE :**

Il y a eu quand même une consultation du promoteur qui a duré des mois et de mois, est-ce que vous avez exprimé, à ce moment-là, cette position?

2190

**MME NICOLE LOUBERT :**

Non parce que, tant et aussi longtemps qu'on ne l'approfondit pas sérieusement. Je vous ai dit que ça nous a pris du temps, avant de décider oui ou non. Et tout le temps que les discussions se sont faites. Au départ, ça a l'air tout beau, tout ça. Je vous le dis, c'est très bien présenté. Et j'appréciais même... Personnellement là, j'appréciais beaucoup l'approche, qu'ils essayaient d'être très... rejoindre vraiment ce qu'on voulait et tout ça. Mais en même temps, c'est le promoteur qui présente un projet. On pose des questions. On discute. Mais en bout de ligne, on ne l'a pas vraiment analysé et ainsi de suite. Par la suite, on voudrait plus analyser. Il y a des choses qu'on a. Mais en même temps, on n'a pas l'étude d'impact. Et on n'a peut-être pas creusé encore assez.

2200

Et après ça, quand on creuse. Quand on regarde. Et je peux vous dire, ça a été un travail épouvantable. O.K. Donc, on ne regrette pas de l'avoir fait. Mais ça a été du gros gros

2205 travail pour les citoyens d'analyser tout ça. Alors quand on arrive en bout de ligne, et que nous, on travaille sur la santé. Et que ce projet-là arrive. Et que tu regardes en détail tout ce que ça amène. Tu dis : « Ça ne marche pas là. Ça ne marche pas. On travaille d'un bord pour quelque chose et de l'autre bord, on annule les efforts. » Et ça ne marche pas.

**LA PRÉSIDENTE :**

2210 D'accord. On est très conscient...

**MME LOUISE VALLÉE :**

2215 Je pourrais compléter juste une petite phrase.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2220 **MME LOUISE VALLÉE :**

2225 Simplement pour dire que lorsqu'on approfondit le projet, c'est qu'on se rend compte qu'il va y avoir comme un effet « dominos », mais dans le sens industriel. C'est-à-dire qu'on voit Interquisa qui se préoccupe, qui va peut-être améliorer, qui va avoir la meilleure technologie. Mais il y a Coastal. Et ensuite, bien il y a les bateaux qui vont arriver au port pour venir approvisionner. Il y a tout cet enchaînement. Et puis, il y a tous les risques autour, comme les réservoirs. C'est pour ça qu'on voudrait un débat plus élargi. Un débat plus sérieux. Un débat où... Comme disait ma compagne, dans lequel il y a vraiment des intervenants et des décideurs, et des citoyens qui se sentent plus impliqués, plus interpellés. Parce que moi, ce qu'on me dit... On m'a dit, moi : « Mais si tu n'aimes pas l'Est de Montréal, va-t-en à la campagne. Qu'est-ce que tu fais en ville. » Mais je leur dis : « J'aime mon quartier. On a été un groupe de citoyens à former... À prendre un terrain de la Ville de Montréal. À le transformer. À en faire un beau parc. Pourquoi je m'en irais. » Mais j'ai dit : « Il y a peut-être moyen. Alors impliquons-nous. » C'est ce qu'on fait.

2235 **LA PRÉSIDENTE :**

2240 D'accord. En fait ce que vous voulez, c'est un débat élargi sur l'orientation de l'Est de l'Île, c'est ça?

**MME LOUISE VALLÉE :**

Oui, oui. Le plan d'aménagement.

2245

**MME NICOLE LOUBERT :**

Je pense qu'on est rendu là. Je vous dirais qu'avec les expertises et les années, depuis le temps qu'on travaille là-dedans. Je pense qu'on est rendu là.

2250

**LA PRÉSIDENTE :**

On va poursuivre. On a quand même plusieurs questions encore à vous poser. On parlait de précisions tout à l'heure. On sait le travail énorme que vous faites quand vous préparez ces mémoires-là. Mais il se glisse des erreurs. D'ailleurs vous en parlez vous-même, parce que vous n'avez pas grand-temps pour la préparation des mémoires. Mais nous, on ne peut pas supposer ne pas comprendre. Et il faut quand même vérifier avec vous qu'on parle de la même chose.

2255

2260

Alors à la page 16, il y a le tableau sur l'ozone. Vous parlez du poste 003 et du poste 001. Le poste 001, est-ce que c'est une erreur? Où est-il situé ce poste-là?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2265

Je pourrais jeter un coup d'oeil dedans.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourrez regarder et nous revenir.

2270

**MME NICOLE LOUBERT :**

Il me semble que c'est le poste de... Voyons. Jardins botaniques.

2275

**LA PRÉSIDENTE :**

Il n'est pas dans la liste.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2280

Il n'est pas dans la liste?

**LA PRÉSIDENTE :**

2285

La page 11 là, le 001 n'est pas là.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2290

Ah! Désolée. Je crois que c'est le poste des Jardins botaniques.

**LA PRÉSIDENTE :**

2295

CUM 1? Ce qu'ils appellent CUM 1?

**MME NICOLE LOUBERT :**

Oui, c'est ça.

2300

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2305

On l'a pris parce que... Dans le sens des vents dominants, c'est quand même pas si loin de chez nous là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2310

D'accord. Il y a une autre chose aussi que je voudrais préciser à la page 9. Vous parlez que la Commission adhère à la conception large de l'environnement. C'est toutes les Commissions du BAPE qui adhèrent à cette Commission large de l'environnement. Ce n'est pas particulièrement notre Commission.

2315

**MME LOUISE VALLÉE :**

Oui. C'est parce qu'on l'a extrait de la Commission sur la gestion de l'eau là.

2320

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Donc c'est toutes les Commissions BAPE.

2325

Quand on regarde pour la santé, la section... Vos conclusions sur la santé, vous dites. Bon. Il y a une étude épidémiologique qui devrait être faite. Il y a une concertation des intervenants. Ça, on en a parlé en première partie. On a demandé au DSP qu'est-ce qu'on

pouvait faire. Mais vous, vous dites aussi qu'il y a peut-être des pistes d'actions concrètes pour diminuer les problèmes de santé.

2330 Est-ce que vous avez des suggestions? Avez-vous pensé un peu? Ou vous avez déjà votre programme sur les nouveaux-nés?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2335 En fait ce qu'on voudrait, c'est quelque chose d'équivalent. Dans notre mémoire, il y a toute une partie, justement, où l'on dit : « tel polluant a tel effet sur la santé. Un autre a tel effet sur la santé. » Alors, je pense qu'à partir de ça, on peut travailler. Et là, ça, c'est des démarches avec le département de la santé publique. Je pense qu'on peut travailler dans  
2340 chacun des quartiers, à se donner des indicateurs pour améliorer le pourcentage. Comment le faire? Non, je ne le sais pas. Mais je sais une chose, c'est qu'on est capable de se donner des indicateurs, et d'avoir des pourcentages qui diminuent graduellement. Et ça se peut se faire, déjà à partir de demain comme travail. Et ça, c'est réaliste.

**LA PRÉSIDENTE :**

2345 D'accord. Je vais laisser la parole... J'ai d'autres questions là, mais je vais revenir. Je ne voudrais pas prendre entièrement le plancher. Monsieur Béland.

**M. PIERRE BÉLAND :**

2350 Merci. Bonsoir madame.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2355 Bonsoir.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2360 À la page 26, lorsque vous parlez du programme « Naître égaux, Grandir en santé » que vous avez mentionné tout à l'heure, ça m'intéresse de savoir, est-ce que vous connaissez les facteurs qui ont été ciblés et identifiés? Qu'est-ce qu'on a fait au juste pour arriver à ce résultat?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2365 Je ne sais pas en détail. Mais je sais entre autres que le suivi auprès des femmes enceintes a été beaucoup plus important. Et sans savoir précisément quels facteurs, on connaissait les facteurs qui peuvent influencer un bébé, justement de faible poids, donc on a travaillé sur tous ces secteurs-là. Exemple, la cigarette, différents phénomènes comme ça,

2370 surtout chez la femme enceinte. Et en très peu de temps, d'un gros plan à l'autre, ça a été une différence assez imposante.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2375 Donc on a suivi des individus en leur proposant d'autres façons de procéder?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2380 Oui. C'est ça. Mais ça a été un suivi assez... Je dirais assez proche là, au niveau local.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Est-ce qu'il y a un rapport qui a été fait là-dessus?

2385 **MME NICOLE LOUBERT :**

Sûrement. Mais je ne le sais pas. Je pourrais vous donner l'information par la suite, mais...

2390 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Oui, s'il vous plaît, si vous l'aviez, ça serait intéressant.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2395 Oui. O.K. Oui, je pourrais vous la donner, oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2400 Dans vos propositions, la proposition numéro un. Un moratoire. Est-ce que vous avez examiné, par exemple, combien de temps durerait ce moratoire? Et pendant ce moratoire, qui ferait quoi? Est-ce que vous avez commencé à examiner?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2405 Non. Mais je peux vous dire quelque chose. Quand il y a un moratoire, parce qu'on a des projets précis à mettre en place, et qu'on veut apporter de l'économie après. Là, je ne vous dis pas Interquisa, je vous dis l'économie globale. Je pense que ça prend peu de temps quand on se décide. Quand tout le monde met la main à la pâte.

2410 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Et là, vous voudriez qu'il y ait des comités formés? Ou des groupes de travail...

**MME NICOLE LOUBERT :**

2415

Oui, absolument.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2420

...qui examineraient un plan d'aménagement?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2425

Moi, je dis qu'une table de concertation. Je prends toujours Pro-Est, parce que quand on a décidé de se prendre en main au niveau économique, il y a la SEDEQ, enfin il y a plusieurs organismes comme ça, qui se sont décidés. Qui se sont pris en main, qui se sont décidés. Et puis, dans l'espace de quelques années, je dis, il y a eu des choses imposantes qui se sont faites. Je dirais que ça a été un travail de moine, je pense, qui a été fait, et petit à petit, ça a évolué. Et je pense que ça peut être la même chose au niveau environnement et santé.

2430

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2435

Est-ce que je me trompe en disant que dans ce sens, vos propositions numéros un et six se rejoignent?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2440

Oui, tout à fait.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2445

Merci. J'aurais moi aussi une précision. J'ai vu que vous nous citez à la page cinq. Que vous citez notre communiqué du 18 septembre. Dans une phrase qui dit que le fait de bâtir une usine dans un environnement industriel très peu attrayant, influence à la baisse et de façon appréciable, le degré de l'impact appréhendé. Et j'ai regardé dans notre communiqué, et je ne trouve aucun des mots de cette phrase.

2450

**MME NICOLE LOUBERT :**

O.K. Je vais reprendre.

2455 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Je me demande si vous n'avez pas pris ça ailleurs que dans notre communiqué?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2460

Oui. Voulez-vous me rappeler la page, s'il vous plaît?

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2465

Page cinq. La première phrase de la page cinq.

**MME NICOLE LOUBERT :**

Ah! O.K.

2470

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Si vous pouviez vérifier la source.

2475

**MME NICOLE LOUBERT :**

Ah! oui. Ah! bon. Je vais faire une petite précision. On a une copie révisée au niveau des sources. On a eu beaucoup de problèmes au niveau de l'informatique, avec les sources. Alors je peux vous dire qu'on n'avait pas le... On a appris par après, à quel point on pouvait se faciliter la vie, au niveau des sources. Mais il y a eu beaucoup de mélanges, parce qu'on y allait à la mitaine, une par une. Alors il y a eu des mélanges comme ça.

2480

Moi, dans celui que j'ai ici, c'est Interquisa, étude d'impact, PR3. O.K.

2485

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

D'accord. J'irai voir merci.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2490

Je pourrais même vous remettre une copie révisée, si vous voulez.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

2495 Ça serait très utile.

**MME NICOLE LOUBERT :**

D'accord.

2500

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Merci.

2505

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Labrie.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

2510

Vous faites une analyse de la santé pulmonaire en fonction des différents contaminants atmosphériques, dans le secteur à l'étude. Et vous mentionnez que le promoteur a utilisé les données de la station 03. La section de la rue Saint-Jean-Baptiste, et qu'il aurait dû utiliser l'information des stations de l'Association industrielle de l'Est de Montréal, tel que recommandé par la Direction de la santé publique. Mais il me semble que le promoteur a utilisé les données des trois stations de l'Association industrielle.

2515

Est-ce que vous avez autre... Une station en particulier?

2520

**MME NICOLE LOUBERT :**

Non, en fait ce que j'ai entendu dire, c'est qu'ils ont utilisé... Mais nous, nous, quand on a utilisé des données, on aurait aimé avoir les données aussi des trois là. Mais on s'est servi au niveau de la santé, pour comparer l'évolution au fil des années, de chacun des polluants qui ont des répercussions sur la santé. On s'est servi des données surtout 003. Mais on n'aurait pas haï avoir les autres aussi. Mais on n'avait pas le temps de faire toute cette recherche-là. Probablement qu'on les aurait eues, si on les avait demandées. J'imagine, mais je ne le sais pas.

2525

2530

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Donc, vous ne faisiez pas référence à l'étude du promoteur à ce moment-là?

2535 **MME NICOLE LOUBERT :**

Non, non, c'était nous, au niveau de notre étude, à nous.

2540 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Très bien. O.K. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2545 Alors je vais poursuivre. À la page 28, dans le dernier paragraphe, vous dites que le promoteur ne propose pas l'installation de réservoirs pouvant stocker l'eau de pluie ou de fonte des neiges, et diminuer ainsi les surverses. Vous savez que les eaux de ruissellement sont divisées en deux. Celles qui sont contaminées, vont de toute façon, être recueillies et envoyées au site de traitement du promoteur?

2550

**MME NICOLE LOUBERT :**

O.K.

2555 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand vous dites ça ici, est-ce que vous voulez dire qu'il faudrait avoir un autre bassin pour recueillir les eaux de ruissellement qui ne sont pas contaminées? On essayait de comprendre un petit peu qu'est-ce que vous vouliez dire ici?

2560

**MME NICOLE LOUBERT :**

2565 Je vais relire. Oh! C'est en cas... Je ne saurais pas vous expliquer clairement au niveau technique. Mais en discutant avec d'autres, à un moment donné, on a entendu parler que, si justement on pouvait... En cas de forte pluie, on pouvait retenir, qu'il y ait moins de surverse. En fait, c'est pour les émissaires là. Les émissaires du surverse. C'est pour diminuer les quantités qui peuvent arriver à un moment donné. Pour limiter les dégâts aux surverses. Alors je ne sais pas au niveau technique, exactement, comment ça peut se combiner, mais c'était ça l'idée là, qu'il y a derrière ça. Mais au niveau technique, je ne saurais pas vous l'expliquer en détail.

2570

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est un bassin que le promoteur devrait construire?

2575

**MME NICOLE LOUBERT :**

Oui.

2580

**LA PRÉSIDENTE :**

En surplus de ce qu'il a proposé. C'est ça?

2585

**MME NICOLE LOUBERT :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2590

D'accord. À la page 37, quand vous parlez du Comité mixte, municipalité et industrie. Vous dites que les citoyens n'ont pas encore été informés finalement, de... C'est-à-dire qu'il y a peu de citoyens qui participent aux différents sous-groupes. Et aussi, vous semblez être d'avis que les scénarios alternatifs, par exemple, et normalisés et n'ont pas été rendus publiques. Quand on regarde, nous, dans la liste des groupes et des personnes qui font partie de ce Comité-là, il y a une représentante qui est une citoyenne de Montréal-Est, entre autres, donc il y a des citoyens qui sont représentés. Peut-être pas votre groupe.

2595

Est-ce que vous considérez que, finalement, ce Comité-là devrait englober d'autres groupes? Que sa représentation par rapport aux autres quartiers est insuffisante? Qu'est-ce que vous voulez dire exactement?

2600

**MME NICOLE LOUBERT :**

C'est surtout que ce n'est pas évident de trouver des citoyens pour participer. O.K. Pas parce qu'ils ne veulent pas, mais parce que c'est beaucoup d'ouvrage. Parce que c'est souvent de jour. Parce que les Comités de travail, c'est beaucoup de travail. O.K. Ça fait plusieurs années qu'on est là-dessus nous autres. Alors c'est beaucoup beaucoup de travail. Et je pourrais même vous dire que des fois, on est frustré parce qu'on voudrait travailler plus dessus et qu'on ne peut pas.

2605

2610

Chaque fois que j'ai trouvé des gens qui pouvaient venir participer. Par exemple, ils me disaient : « C'est bien que trop! C'est bien que trop! » Ou bien encore : « C'est loin de nous. » O.K. Alors ce n'est pas toujours évident. Mais ce que je voulais souligner c'est surtout que c'est urgent qu'on aille devant les citoyens, parce qu'il n'y a pas assez de... Au grand QUOI, il y a beaucoup de citoyens. Mais au QUOI... Au Comité de travail, il n'y en a pas assez. Puis il y a des choses importantes qui se discutent là. Et on pense qu'il devrait y en avoir plus. C'est peut-être notre rôle comme citoyens, aller en chercher d'autres. Mais ça demande de l'énergie et ce n'est pas évident. Il y a des villes aussi, qui ne facilitent pas d'envoyer des citoyens là.

2615

2620

**LA PRÉSIDENTE :**

2625 Mais est-ce que c'est le cas dans celui-ci? Parce que là, on essaie d'établir un peu où est le blâme. Est-ce que c'est parce que les citoyens n'ont plus le souffle pour participer sur ces comités-là? Ou c'est parce qu'eux le refusent?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2630 Le blâme comme tel, ce n'est pas un blâme au niveau de dire que le QUOI n'invite pas les citoyens. Le blâme, c'est que le QUOI fonctionne parce qu'il y a des citoyens. Et il n'y en a pas suffisamment. Ce n'est pas évident. Mais je rappelle toujours que l'Est commence à embarquer au niveau des citoyens. Et que c'est une culture qui se développe, qui est de plus en plus importante. Et je pense que lorsqu'on va aller devant les citoyens. Lorsqu'on va aller participer, de plus en plus, avec les citoyens. Qu'ils vont embarquer plus et probablement qu'il y en a plus qui vont embarquer au QUOI aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

2640 Parce que si vous dites que le QUOI ne rendra pas public les scénarios alternatifs et normalisés, ainsi que les plans d'urgence?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2645 Avant avril. Pas encore. En avril normalement, ça devrait se présenter à la population.

**LA PRÉSIDENTE :**

2650 Alors c'est une information privilégiée, seulement pour les membres, et qui inclut des citoyens? C'est ça que vous dites?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2655 Oui, tout à fait. Oui, oui. Actuellement, oui. Actuellement le QUOI, il fonctionne un peu en vase clos là. En fait entre nous, si vous voulez, en quelque sorte. Et l'idée qu'il y a derrière le QUOI, c'est d'aller devant les citoyens rendre public tout ça. Et ce qu'on dit, c'est qu'Interquisa arrive au mauvais moment. Et c'est trop tôt. Interquisa ou d'autres, c'est beaucoup trop tôt dans la discussion. Parce qu'on n'est pas rendu là. On n'est pas rendu à discuter de nouveaux gros projets, alors qu'on n'a même pas encore été devant les citoyens avec les mesures d'urgence, d'une façon plus moderne. Modernisées. Parce qu'il y en a des mesures d'urgence, mais modernisées. Je ne suis pas sûre d'avoir précisé suffisamment ce que vous voulez savoir, par exemple.

**LA PRÉSIDENTE :**

2665 Non. Je pense que j'ai compris. C'est que... Ce n'est pas encore rendu public, peut-être parce qu'eux aussi ne sont pas prêts? Mais si... Vous dites bon, que ça va probablement sortir en avril?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2670

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2675

D'accord.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2680

J'espère.

**LA PRÉSIDENTE :**

2685

Il y a deux choses. C'est qu'eux font leur travail et quand c'est prêt, ils vous informent. L'autre chose, c'est qu'ils font leur travail, mais vous vous sentez léser parce que vous n'êtes pas assez informée. Mais je pense qu'au niveau des représentants, s'il y a des citoyens, je pense que c'est à vous, plus à aller demander et à dire : « Écoutez, il y a des citoyens de Montréal-Est, mais ça prendrait peut-être des citoyens de d'autres quartiers »?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2690

Mais on est dessus nous.

**LA PRÉSIDENTE :**

2695

Ah! D'accord.

**MME NICOLE LOUBERT :**

2700

Pas de problèmes. Oui, oui. On est là et on est informé. Mais ce qu'on sait, on ne le dit pas, parce que l'éthique.

**LA PRÉSIDENTE :**

2705

C'est confidentiel. D'accord.

**MME NICOLE LOUBERT :**

L'éthique est là. Donc, il est temps que ça sorte public. C'est ça qu'on veut dire.

2710 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Je comprends maintenant.

2715 À la page 38, vous parlez des sirènes d'alarme concentrées à Montréal-Est. Sont-elles bien situées par rapport à notre quartier? Est-ce « seront-elles bien situées », parce qu'on a entendu dire en première partie que la décision n'avait pas été prise. Est-ce qu'il y a vraiment des sirènes qui existent maintenant?

2720 **MME NICOLE LOUBERT :**

Non. O.K. Bonne question. C'est que... Je ne sais plus où ça en est rendu parce qu'au niveau du Comité intervention, il y a eu des discussions là-dessus. Au moment où ça a été écrit, je pensais que c'était officialisé, et là, vous me mettez en doute si c'est rendu ou pas. Mais je crois qu'au niveau de Montréal comme tel, ce n'était pas discuté qu'il y en aurait. C'était plus au niveau de... L'idée qui est dernière ça, c'est que, c'est plus comme à Montréal-Est qu'il y aurait les sirènes. Et savez-vous, je mets ça sous réserve de l'information, mais il me semble qu'à Montréal, il n'en avait pas de décidé.

2730 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce qu'ici on parle de Montréal-Est aussi là, dans votre mémoire?

2735 **MME NICOLE LOUBERT :**

Oui. Non, mais les sirènes seraient comme à Montréal-Est. Mais nous... Le problème c'est que nous, notre quartier est dans Montréal.

2740 **LA PRÉSIDENTE :**

Ah! vous en voulez vous aussi?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2745 Ce qu'on veut, c'est qu'on ne sait pas si notre quartier va être suffisamment informé en cas de problèmes. Alors c'est l'arrimage de tout ça, qui se discute beaucoup. Tout cet arrimage-là se discute au niveau du QUOI. Mais est-ce que c'est rendu? On met ça sous réserve à l'heure actuelle.

2750 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Je comprends là.

2755 Vous avez fait une petite section sur des considérations sur le fonctionnement du BAPE. On apprécie. On veut toujours améliorer notre façon de faire les choses. À la page 40, vous dites : « Nous avons grandement apprécié être informé et impliqué dans le processus d'élaboration du projet et ce, bien avant le dépôt de l'étude d'impact par la BAPE. » Ici, vous voulez dire le dépôt de l'étude d'impact officielle en août?

2760 **MME NICOLE LOUBERT :**

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2765 Ah! D'accord.

2770 Maintenant, en ce qui a trait à la documentation. Quand le dossier... Le dossier public pour chaque projet est disponible au public, comme je l'ai mentionné tout à l'heure dans mon introduction, jusqu'à ce qu'on ait terminé, nous, nos travaux. Et on m'a informée aussi qu'on le laisse même dans les centres de consultation, jusqu'à ce que le rapport soit rendu public. Il y a un dossier... Enfin, tous les dossiers au complet sont déposés à l'Université du Québec à Montréal en permanence. Et les bibliothèques où il y avait le dossier, pour un projet en particulier, si elles le désirent, elles peuvent le garder aussi en permanence.

2775 Alors c'est toujours en fonction des demandes des groupes et des citoyens, qu'on laisse les dossiers. Parce que nous, on leur dit bon : « Vous pouvez nous le renvoyer. Vous pouvez le garder. » On ne rapatrie pas les dossiers qui étaient dans les centres de consultation, si les gens désirent le garder.

2780 **MME NICOLE LOUBERT :**

2785 Je peux me permettre une remarque. Je pense que ça aussi, ça devrait faire partie des discussions globales. Dans le sens que chaque fois qu'il y a un projet qui s'élabore ou qui est présenté et tout ça. Peu importe qu'il soit mis en marche ou pas, ces dossiers-là devraient rester. Parce que pour nous, toujours se déplacer aller au Centre-ville, ce n'est pas logique.

2790 Ça fait des années, nous, qu'on demande qu'il y ait un centre d'information  
environnemental au niveau de l'Est. Même au niveau de notre quartier, on est en train de le  
penser. Alors donc... Parce que c'est toujours à recommencer de chercher l'information, alors  
que quand on veut comparer, exemple au niveau de la santé, mais à d'autres niveaux, on peut  
le faire lorsqu'on a des références, qu'on n'est pas obligé de toujours courailler.

2795 Et exemple, s'il y avait... Je ne sais pas, ça peut être à la bibliothèque de Montréal-Est,  
comme ça peut être ailleurs. Ce n'est pas précis dans notre tête, encore exactement qu'est-ce  
qui est important, mais un endroit où l'on peut consulter facilement tous ces documents-là. C'est  
une mine d'or pour nous, ces documents-là, quand on veut consulter après, sans avoir à les  
chercher et à courir après.

2800 **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, les centres de documentation en général nous renvoient les dossiers, parce  
qu'ils ont un manque d'espace.

2805 **MME NICOLE LOUBERT :**

Oui, c'est ça.

2810 **LA PRÉSIDENTE :**

2815 C'est souvent le problème. Vous avez parlé aussi d'avoir une soirée où les citoyens  
pourraient poser leurs questions. Au lieu d'avoir des questions posées par les groupes, et  
cetera. Je pense que, ce qu'il faut se rendre compte, c'est que « oui », il peut y avoir une  
ouverture à faire ça, mais il faudrait... Ce que je veux essayer de comprendre dans votre  
proposition. À ce moment-là, est-ce que c'est seulement les citoyens vis-à-vis la Commission?  
Parce que vous savez que l'audience publique, à chaque soir ou à chaque séance, tout est  
public. Donc la première partie, le promoteur doit être là, les personnes ressources, tout le  
monde est là. J'imagine que quand vous voulez une séance seulement pour les citoyens, c'est  
pour avoir un contexte moins intimidant, mais si tout le monde est là, est-ce que ça va changer  
2820 quelque chose?

**MME LOUISE VALLÉE :**

2825 Bien il va y avoir la disposition de la salle, sans doute, qui serait différente. Vous savez,  
quand les citoyens en arrière viennent nous dire : « Bien peux-tu aller le dire à ma place ». C'est  
que ça devient... On voudrait plutôt que les citoyens se sentent à l'aise. Alors, il doit y avoir un  
moyen de réfléchir en groupe, créer un contexte qui fait qu'avant les séances publiques, on  
puisse rencontrer les gens et les mettre à l'aise. Leur dire : « Vous avez des questions. » Les  
aider à formuler leurs questions, tout simplement.

2830

**LA PRÉSIDENTE :**

2835 En fait, ce que vous essayez de nous dire, c'est que la rencontre préparatoire qu'on fait avec les requérants, devrait être une rencontre aussi avec les citoyens, c'est ça? Ça pourrait être ça?

**MME NICOLE LOUBERT :**

2840 C'est deux volets différents pour moi. Mais c'est surtout que... Je me rappelle tellement les premières consultations où je suis allée. Généralement... et je continue de faire ça. Généralement, je pose mes questions à onze heures moins quart, moi là, tu sais. Alors bon. Et volontairement, il y a des fois où je laissais ma place comme... Même dans les audiences ici. Pour essayer qu'il y en ait d'autres qui prennent la place avant nous. C'est facile pour les groupes. On connaît comment ça fonctionne. Et c'est facile pour nous de prendre beaucoup de place. Mais... Et là, les autres sont tous contents qu'on pose des questions et tout ça. Mais en fin de compte, le but ce n'est pas juste nous autres, loin de là. C'est qu'il y ait des gens qui viennent tout simplement formuler leurs questions. Tout simplement. Et les réponses devraient être... Et ça, je pense que les personnes ressources qui sont invitées, c'est très important qu'elles le sachent aussi. On doit donner un volet scientifique, mais on doit rendre ça accessible. Et pourtant nous, on est très habitué. Et vous avez vu ma frustration, à un moment donné, à une soirée. Parce qu'à un moment donné, c'est quoi? Est-ce qu'on parle des vraies choses? Des choses concrètes dans notre vie de tous les jours par rapport à ça. Pour nous, ce n'est pas si compliqué que ça. On a beau mettre des gros chiffres, on l'a fait nous autres aussi dans notre mémoire. Mais on peut le dire tout simplement aussi. Tout en appuyant avec des chiffres. Alors c'est un petit peu ce volet-là, je pense, qui peut être beaucoup plus simplifié.

2850  
2855  
2860 Tout à l'heure, lorsqu'il y a eu une présentation, les gens ont eu le goût d'applaudir. Je sais que c'est discutable, mais je pense que oui, on peut le faire. Et je pense que c'est très humain et très correct. Ce n'est pas... C'est sûr que ça peut dégénérer, mais je pense que tout à l'heure, c'était un sentiment très simple, d'applaudir. Et je pense que ça, on peut le faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2865 C'est parce que si on crée un précédent, après ça, on ne peut plus arrêter. Je pense qui... Ça fait 22 ans que le BAPE fait des audiences. Et on a toujours interdit des manifestations de désapprobation et d'approbation. Il faut à un moment donné, établir une ligne de conduite. Il faut que la procédure soit fonctionnelle.

**MME LOUISE VALLÉE :**

2870 D'accord. Mais est-ce qu'il y aurait moyen d'évaluer, justement, la procédure, pour que le citoyen ne se sente pas comme frustrer ou un peu balayer du revers de la main. Parce que le citoyen, qui n'a pas autre façon de s'exprimer que d'être assis sur son siège en arrière, et de

2875 parler à ses voisins pour dire : « Moi, je ne suis pas d'accord avec ça. Moi, je suis d'accord avec ça. » Mais qui aimerait le dire. Ou bien un citoyen va exploser, alors ce n'est pas mieux.

2880 Alors je pense, qu'il doit avoir moyen de trouver une évaluation en communication. Il y a tellement d'experts en communication, aujourd'hui. On pourrait peut-être nous payer une firme de communication, pour nous aider. Parce qu'on en parle nous, à un moment donné, du financement. Voyez-vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

2885 J'y arrive.

**MME LOUISE VALLÉE :**

2890 Parce que nous, on essaie d'encourager les gens à participer. Parce qu'on a l'impression qu'on est... Bon. Toujours la même grande gueule qui vient parler en avant. Mais ce n'est pas le cas. C'est parce qu'on parle souvent au nom des autres. Et puis, à parler au nom des autres, souvent, ça se dilue. Les gens se fatiguent. Ils se disent : « Bien, c'est toujours la même qui parle. Elle a toujours les mêmes demandes. » Même chose quand j'entends monsieur Marchioni qui vient parler en avant. On a toujours l'impression que c'est lui, l'indiscipliné. D'accord. Parce qu'il a le front. Parce que bon... Il a une personnalité qui fait qu'il s'impose. Moi je peux, avec ma personnalité aussi, peut-être m'imposer. Mais il y a des gens que ça gèle complètement. Et pourtant ça les concerne. Ça les inquiète. Ils en parlent. Alors il doit avoir moyen, avec des firmes de communication, de voir une façon de le faire.

2900 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais le BAPE n'a jamais refusé des mémoires de simples citoyens. Ça, on a toujours été ouvert à ça. Et si quelqu'un a quelque chose à dire, et c'est difficile pour lui, il peut venir en deuxième partie. Parce que de toute façon, la Commission doit toujours faire sa propre évaluation. Et la première partie, il y aura toujours une section de questions qui vont être très techniques. Ça, on ne peut pas le changer.

2905 **MME LOUISE VALLÉE :**

2910 D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

2915 Je viens maintenant au financement des groupes. Ça fait des années qu'on en parle du financement des groupes. Et il y a eu deux cas où les groupes ont été financés. Et c'est toujours dans les cas de générique, pour les matières résiduelles. Je pense que RecyQuébec qui avait mis un budget à la disposition des groupes et des citoyens. Et pour la générique de l'eau, c'est le Ministère de l'environnement. Et finalement, le BAPE travaille avec des budgets qui lui sont

2920 donnés pour accomplir des mandats. Alors ce n'est pas vraiment pour nous. C'est-à-dire que nous, on ne peut pas. On n'a pas de budgets à donner aux citoyens. Il faut faire la demande au Ministre de l'environnement. Parce que nous, nos budgets, c'est seulement pour accomplir nos mandats. On ne reçoit pas d'excédents pour permettre de donner des sous aux citoyens ou aux groupes, malheureusement.

2925 **MME LOUISE VALLÉE :**

Mais ce qu'on voulait dire, c'est qu'indirectement, lorsque le Ministère de l'environnement est... Admettons comme exemple, est délégué pour venir parler comme expert. J'imagine que la personne assise là, elle a un salaire pour venir parler ici. C'est que nous, si on avait un genre indirectement aussi d'expert qu'on pouvait inviter. C'est ça qu'on veut dire.

2930 **LA PRÉSIDENTE :**

2935 Je vous comprends très bien. Ça a été des débats. Il y a eu, finalement, des réunions, des concertations de groupes. Ça a été recommandé dans maintes et maintes mémoires sur plusieurs commissions. C'est vraiment quelque chose qui date, moi à ma connaissance, au moins depuis 12 ans, ces demandes-là. Alors on est très conscient que pour, finalement les groupes qui dépensent beaucoup de leur temps et de leur énergie. Vous pensez que vous, vous pourriez faire mieux finalement, si vous pouviez avoir des sous pour aller chercher les experts. Ça, on le comprend très bien.

2940 J'aurais maintenant une dernière question. Quand vous parlez de... La page 43, quand vous dites dans vos considérants, l'avant-dernier considérant : « Que des terrains vacants à vocation industrielle lourde, entourent le site proposé. » On en a discuté tout à l'heure avec le mémoire précédent. Il y avait une question qui disait : « Alors qu'est-ce que vous voulez si vous ne voulez pas de l'industrie lourde? » Est-ce que vous avez des suggestions? Qu'est-ce que vous voulez faire de ces terrains-là?

2945 **MME NICOLE LOUBERT :**

2950 Bonne question. Il y a actuellement. Il y avait sur ces terrains-là. En tous les cas sur plusieurs, des réservoirs. Donc, il y a une question de décontamination qui est en train de se faire, en tous les cas, en partie, pour certains terrains. Là, je n'ai pas en tête exactement tout ce qu'il y a sur chacun des terrains, par exemple. Mais, c'est certain qu'il faut avoir une transition entre le quartier résidentiel et l'industrie lourde qui est en place. Mais ce n'est sûrement pas en agrandissant par des industries lourdes que ça peut s'installer là.

2955 Le Parc industriel d'Anjou, je passais encore dedans cette semaine. Et puis le Parc Industriel d'Anjou, c'est tout à fait une autre approche, un autre environnement. Et c'est... Mais là, ça dépend encore une fois. Parce qu'Anjou limite le genre d'industries. Alors ça, c'est bien important. C'est qu'Anjou, ils se sont donnés la possibilité de dire : « non » à certains types

d'industries. Je ne saurais pas vous préciser lesquels ce soir, mais je sais qu'ils l'ont fait. Je l'ai entendu, même publiquement, par le maire.

2965 Alors donc, à partir de ce moment-là, s'il y a une sélection, après avoir sérieusement discuté au niveau de l'Est, qu'est-ce qu'on veut comme développement. Je pense qu'on va arrêter de s'accrocher éventuellement. Mais encore là, il faudra voir qu'est-ce qui existe? Qu'est-ce qu'est la pollution? Qu'est-ce qu'est... Bon. Où est-ce que ça en est rendu? Et là, je pense qu'il peut avoir un milieu transitoire intéressant. Mais exactement quoi? Je ne saurais pas vous le dire ce soir.

2970

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

2975

**MME NICOLE LOUBERT :**

Mais je suis sûre qu'en discutant, on va le trouver, par exemple.

2980

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2985

**MME LOUISE VALLÉE :**

2990

Mais on en parle un tout petit peu. Bien un petit peu. Assez beaucoup même, dans le Croissant de l'Est. On parle de la façon dont on veut attirer les gens à Montréal, surtout dans l'Est de Montréal. De Repentigny jusqu'à Montréal-Est, les Îles de Boucherville, jusqu'au pont Jacques-Cartier. Comment est-ce que les gens de la banlieue pourraient même être tannés de voyager sur les ponts, et décider de venir vivre à Montréal. Comment attirer finalement, des gens qui ont évidemment un revenu intéressant. Peut-être même les gens qui arrivent à leur retraite. Il y a toute la marge de « baby-boomers » qui vont arriver à la retraite et qui vont revenir de la banlieue à la ville. Et on veut leur offrir des endroits intéressants à vivre.

2995

Et on sait que dans l'Est de Montréal, il y a beaucoup d'endroits verts. Même s'il y a des endroits très gris, il y a aussi des endroits très verts. Parce que le fleuve, il est très beau. Donc, c'est ça... Avec des tables de concertations, de discussions, qu'on essaie de faire, d'améliorer toujours la qualité de vie, pour que les gens soient intéressés à vivre ici.

3000

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci. Monsieur Béland.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3005           Merci. J'ai une question sur la qualité de l'air. À la page 29 dans votre mémoire. Vous dites en bas de votre section 3, vous dites que pour le promoteur le respect des normes semble équivaloir à une absence d'impact sur la santé et l'environnement.

Expliquez-moi de que vous voulez dire par là?

3010

**MME NICOLE LOUBERT :**

3015           Ça, ça nous accroche depuis le début. O.K. Dans le sens que... Toujours on nous dit : « Il n'y aura pas un gros impact sur la santé et sur l'environnement. On respecte les normes. C'est un petit pourcentage de plus. » Et puis finalement, l'image qu'on transmet, c'est que ce ne sera pas grave partout cette usine là. O.K. Et c'est un petit peu ça qu'on dit. On dit : « Non. C'est l'apparence que vous donnez, ce n'est pas normal. » Alors je pense que quand on dit : « Il n'y a pas un gros impact sur la santé. » Il faut dire : « Écoutez! Lâchez les normes là. Les normes, pour nous, c'est un critère qu'on ne veut plus entendre. »

3020

3025           On est là. O.K. Il faut quand même jouer avec les normes au niveau de savoir où l'on s'en va. Mais après ça, il faut drôlement dépasser les normes. Il faut avoir, je dirais, une philosophie par rapport où l'on s'installe. Il faut avoir... Pas juste dire : « Bon, bien le milieu l'accepte. C'est déjà pollué au niveau, par exemple de l'environnement, au niveau de la vision. On peut mettre une autre cheminée. Ce n'est pas grave. Au niveau des statistiques, au niveau des normes, ça passe. » C'est pour ça. Ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne.

3030           Alors au niveau de la santé, il y a des problèmes. Ce petit pourcentage-là, il respecte la norme. Mais quel impact il a au niveau de la santé. Ça, ça n'a pas été évalué, par rapport au contexte de l'Est, je dis bien.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3035           Mais j'essaie de comprendre justement, est-ce que les normes ne sont pas établies, justement, pour respecter la santé?

**MME NICOLE LOUBERT :**

3040           Tout à fait, mais quand on regarde la première partie de notre mémoire sur la santé. Où l'on dit que juste un petit apport peut augmenter la quantité d'hospitalisation, d'asthme et tout ça. Je crois que ces normes-là sont en train d'être regardées de plus près, par rapport à ça. Mais ce n'est pas encore fait. C'est mondialement qu'on commence à prendre ça en main là.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3045           Donc j'essaie de préciser votre message. D'une part, vous m'avez dit : « Les normes, c'est bien beau, mais il y a autre chose. »?

**MME NICOLE LOUBERT :**

3050 Oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3055 Il y a autre chose que... Il y a l'aspect visuel. Il y a les odeurs. Il y a... Bon. Mais là, vous me dites aussi que les normes ne sont peut-être pas assez sévères?

**MME NICOLE LOUBERT :**

3060 Tout à fait.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Et c'est ça que vous voulez dire...

3065 **MME NICOLE LOUBERT :**

Au niveau de la santé pulmonaire, oui. Absolument.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3070 ...que les normes qu'on a établies causent quand même des problèmes de santé?

**MME NICOLE LOUBERT :**

3075 Oui, c'est ce qu'on démontre, je pense, dans le mémoire. En tous les cas, à notre point de vue, c'est ce qu'on a essayé de démontrer dans le mémoire.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3080 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3085 Alors on vous remercie infiniment de votre travail et de votre présentation.

**MME LOUISE VALLÉE :**

Merci.

3090 **MME NICOLE LOUBERT :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3095

J'inviterais maintenant la Société de promotion et de concertation de l'Est de l'Île de Montréal. S'il vous plaît. Bonsoir messieurs.

**M. PIERRE BARABY :**

3100

Bonsoir. Mon nom est Pierre Baraby. Je suis directeur, communication et développement à Pro-Est. Je suis accompagné de monsieur Marcel Émond, un de nos collègues qui est ingénieur de formation qui a oeuvré pendant 32 ans dans le secteur du raffinage, de la pétrochimie, qui fut aussi président de Plasti-service de 1994 à 1999, et

3105

président de Pétrumont de 1991 à 1998. Je voudrais aussi excuser notre président, monsieur Chaput, qui devait faire la présentation ce soir, mais qui a eu un contre-temps. Donc, il n'a pas pu venir.

3110

Pour commencer, qu'est-ce que Pro-Est? Pro-Est, c'est une société qui fut mise sur pied en 1988, et qui est née du besoin d'essayer de donner une voie commune à la région de l'Est de l'Île de Montréal. Sa création faisait suite à l'une des recommandations du Comité pour la relance, de l'économie et de l'emploi dans l'Est de Montréal. Le CREM alors présidé par monsieur Claude Pichette.

3115

Ce Comité avait été mis en place par les gouvernements, afin de trouver des pistes de solution à la grave crise de désindustrialisation, qui a sévi sur le territoire au cours des années 80. Et qui a occasionné, entre autres, la fermeture des raffineries Texaco, Esso, BP et Gulf, dont une partie des actifs a quand même pu être remis en vigueur grâce à CAMTECH. Et on assistait aussi, pendant cette période, à de nombreuses autres fermetures d'entreprises dans l'ensemble de l'Est de l'Île de Montréal.

3120

Notre territoire, où Pro-Est intervient, s'étend maintenant de la rue Saint-Laurent jusqu'à la limite Est de l'Île et inclut aussi les îles qui entourent ce territoire-là et les rives.

3125

Le principal outil que nous possédons à Pro-Est, outre le conseil d'administration qui voit à la gestion courante de l'organisation, c'est la table de l'Est. Celle-ci permet d'atteindre les principaux objectifs et les missions de notre organisme. Elle est composée des représentants des élus locaux, tant municipaux que provinciaux et fédéraux, de représentants de grandes entreprises, de représentants de PME de la région, de membres de syndicat, d'organismes communautaires et d'organismes publics. Et elle se réunit pour prendre position et discuter des grands enjeux qui concernent la région.

3130

Les deux principaux éléments de la mission de Pro-Est, c'est d'abord de faire la promotion du territoire, pour qu'on puisse favoriser l'implantation d'entreprises qui vont créer des emplois et qui vont aider à assurer le développement social et économique du milieu. L'autre aspect aussi important, c'est de favoriser la concertation entre les différents acteurs du milieu de

3135

l'Est de l'Île de Montréal, faisant favoriser le développement de la région.

3140 Pro-Est joue aussi un rôle important au niveau du « réseautage » entre entreprises et entre les différents intervenants, tant au niveau local qu'avec l'extérieur de la région. On participe aussi à de nombreuses tables de concertation et organismes sur le territoire, pour ne nommer que le Croissant de l'Est, la Zone d'intervention prioritaire sur le fleuve. On participe à des Comités, celui de la décontamination de la baie 103 dans le port de Montréal. On est aussi membre du Conseil régional de l'environnement et du Centre d'assainissement des sols.

3145 Ça fait depuis plusieurs années que Pro-Est s'intéresse au secteur du plastique. Parce qu'il y avait déjà une centaine d'entreprises qui opéraient dans la région de l'Est de l'Île. On a senti alors, des besoins de consolidation de la filière industrielle, qui était aussi à ce moment-là, grandement susceptible de fournir et de façon particulière, des emplois à la main-d'oeuvre locale. La nécessité de demeurer à la fine pointe des développements technologiques et les besoins en développement de nouveaux produits nous ont mené de pair avec les différents  
3150 acteurs de la région à la mise sur pied de Plasti-service en 1994, dont monsieur Émond fut président. Il s'agissait d'offrir des services aux entreprises, de répondre à des demandes d'information sur le milieu.

3155 Le secteur s'est quand même suffisamment structuré pour que maintenant, Pro-Est assure un certain suivi des demandes. Mais c'est les entreprises elles-mêmes qui répondent directement, qui ont pris charge des besoins à ce niveau-là.

3160 Je vais laisser continuer monsieur Émond, la présentation.

**M. MARCEL ÉMOND :**

Donc Pro-Est approuve sans équivoque l'implantation à Montréal-Est, du projet d'usine d'acide téréphtalique tel que présenté dans le mémoire.

3165

Il s'agit d'un investissement de l'ordre de 563 millions de dollars. Voici quelques raisons pour lesquelles Pro-Est supporte ce projet. D'abord, il va y avoir la création d'emplois, de 140 emplois directs par la construction de l'usine. Ceci aussi créera environ 1,463 emplois indirects par l'effet de synergie qu'Interquisa créera dans la région, en demandant différents services.

3170

Il y a aussi la mise en marche de la nouvelle usine, entraînera la réouverture de l'usine de Coastal qui était fermée. Qui va assurer ainsi un débouché pour sa production, et ainsi permettre d'autres synergies. Il va y avoir d'autres synergies avec soit les raffineries de pétrole ou l'industrie pétrochimique, pour l'alimentation en matières premières, tel que les mélanges d'oxygène et d'hydrogène. Il y a des entreprises telles que la raffinerie Pétro-Canada, Karbomont et Pétrumont qui pourraient en bénéficier. Ce serait un pas additionnel pour améliorer la compétitivité de ce centre pétrochimique dans un centre de globalisation.

3175

Ce projet aussi, peut permettre éventuellement l'implantation d'entreprises pour la fabrication des plastiques, type PEP ou de fibre polyester. Et ce projet suscitera aussi un certain volume d'activités portuaires pour l'importation et l'exportation. Soit l'importation de matières premières ou l'exportation de produits finis.

3180

Tant qu'à la sécurité des procédés. Parce que Pro-Est s'est posé la question si les promoteurs étaient crédibles. Donc on a regardé leur approche dans le volet santé, sécurité et protection de l'environnement. Donc pour la sécurité des procédés, ce sont des procédés qui sont connus, et ce sont des procédés qui existent depuis 30 ans, et qui ont été modernisés à travers les ans. Donc aujourd'hui, on est à la fine pointe de la technologie. C'est ce qu'on installerait ici à Montréal.

3185

3190

Concernant la sécurité personnelle et des opérations, la Protection de l'environnement, c'est certain que toute activité humaine a un effet sur l'environnement. Mais Interquisa a dit dans son mémoire qu'elle adopterait les structures de gestion équivalentes à des normes ISO, soit 9000 ou 14000. Et elle a aussi dit qu'elle adopterait la philosophie de la gestion responsable telle que préconisée par l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques.

3195

Ce type de philosophie de la gestion responsable, c'est supporté par 151 éléments d'activités d'opération qui sont dans six codes de pratique et appuient sept principes directeurs. Ce type de philosophie force les compagnies membres, parce que les compagnies sont libres d'adhérer à l'association. Mais dès qu'ils adhèrent à l'association, elles sont obligées d'adopter les principes de la gestion responsable. Puis elles ont trois ans pour compléter le programme, et après ça, subir une vérification. Cette vérification-là, elle est faite par un comité de quatre personnes, dont deux de l'industrie, un du grand public et un citoyen de la localité environnante.

3200

3205 La gestion responsable, les compagnies qui y adhèrent, doivent former un comité de  
citoyens. Et ça force la liaison avec les citoyens. Ça force la transparence de l'industrie. Donc  
pour toutes ces activités-là, ça démontre qu'Interquisa a adopté une ouverture, une  
transparence dans la préparation de projet. Et déjà à la phase préliminaire, les activités  
qu'Interquisa a démontrées, rencontrent ces principes directeurs là, même s'ils ne sont pas  
3210 membre de l'association. Parce qu'ils ne peuvent pas être membre sans être opérationnel.

Mais les mêmes promoteurs, soit la SGF et CEPESA, sont propriétaires de la compagnie  
Petresa à Bécancour et ils ont suivi toutes ces mêmes procédures-là, lors de la mise en marche  
de l'usine en 94. Et en 1998, ils ont passé avec succès la vérification. Et ils sont certifiés ISO-  
3215 9002 chez Petresa. D'ailleurs Petresa, c'est une usine fleurons du Parc industriel de Bécancour,  
et les gestionnaires de Petresa qui sont appointés par les mêmes promoteurs, ces  
gestionnaires-là sont des leaders au niveau de la section de la santé et de la sécurité de  
l'environnement, dans le parc de Bécancour. Donc pour Pro-Est, ça a été disons, un élément  
de sécurité qui nous a aidé à déterminer et d'appuyer le projet.

3220

**M. PIERRE BARABY :**

En fait, ce qui nous a aussi parlé, c'est la façon de faire d'Interquisa, depuis le début de  
l'implantation de ce projet-là. On est conscient que la population est en droit de s'interroger sur  
3225 l'impact d'un tel projet sur son environnement et sur sa santé. Hors dès le départ ce qu'on a  
constaté, c'est qu'Interquisa a fait preuve d'assez grande transparence et d'ouverture envers la  
communauté. Et nous nous devons de le souligner.

Il y a eu plusieurs rencontres avec les intervenants du milieu dès le printemps dernier.  
3230 Des rencontres publiques d'information très structurées ont eu lieu à moins deux occasions.  
Trois rencontres de travail thématique ont été organisées. Ce qui permettait de prendre  
connaissance en détail les différents aspects du projet. Les documents ont été rendus  
disponibles dans trois centres de dépôt de la région, et une ligne téléphonique fut aussi rendue  
disponible.

3235

Cette ouverture devait d'ailleurs être soulignée le 25 septembre dernier par le  
représentant du Comité environnement et aménagement de Mercier-Est Quartier en santé et  
madame Loubert, qui déclarait elle-même : « Nous avons d'ailleurs grandement apprécié d'être  
informé et impliqué dans le processus d'élaboration de ce projet, et ce, bien avant le dépôt de  
3240 l'étude d'impact par le Bureau d'audience publique sur l'environnement. À notre avis, cette  
relation franche avec la population a permis à cette dernière d'apporter une contribution  
constructive au développement du projet, et ce, parce que ces échanges ont eu lieu tôt dans le  
processus d'élaboration. Si des inquiétudes peuvent encore subsister chez certains, le degré  
d'ouverture et de collaboration que nous avons pu constaté depuis le début chez Interquisa,  
3245 devrait quand même nous rassurer. »

En fait ce que nous considérons à Pro-Est, c'est que l'Est de l'Île de Montréal possède  
toujours une forte base industrielle et des compétences particulières dans le secteur de la

3250 pétrochimie. L'arrivée d'Interquisa permettra de consolider ce secteur en offrant des emplois de  
qualité et bien rémunérés à la population de l'Est de l'Île de Montréal, et contribuera au  
développement général de la région. L'industrie pétrochimique d'aujourd'hui n'est plus ce  
pollueur d'il y a quelques générations. Le secteur où Interquisa s'installera est au coeur de la  
zone industrielle et souffrait de ne pas avoir de projet de cette envergure pour en consolider la  
trame.

3255 La très forte culture de gestion responsable qui empreigne cette entreprise et le respect  
qu'elle porte au milieu environnement, tant humain que physique, nous semblent un gage  
suffisant pour que ce projet reçoive l'assentiment de la Commission, et ce, dans l'intérêt de l'Est  
de l'Île de Montréal.

3260  
Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3265 Merci de votre présentation.

J'aimerais ouvrir la série de questions par une précision à la page 2, quand vous parlez  
« d'organismes communautaires », vous référez à quoi? Éco-Quartier, Comité environnement  
et cetera?

3270  
**M. PIERRE BARABY :**

Ceux qui font partie de la table?

3275 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

3280 **M. PIERRE BARABY :**

C'est en général des organismes plutôt à vocation régionale. Des organismes  
communautaires. C'est une table aux alentours d'une trentaine de personnes.

3285 **LA PRÉSIDENTE :**

Et ça, c'est seulement pour l'Est de Montréal? Quels sont les quartiers...

3290 **M. PIERRE BARABY :**

C'est pour l'Est de l'Île de Montréal. Donc tout ce qui se trouve comme territoire à l'Est de la rue Saint-Laurent. En fait ce qui a été dès le départ, la vocation de Pro-Est, c'est d'avoir un forum pour discuter des grands enjeux, mais aussi d'avoir une formule qui soit assez souple pour s'adapter aux différentes situations. Donc on intervient sur beaucoup de dossiers différents dont le transport, des marchandises, des personnes. On est intervenu dans des dossiers de consolidation ou de menaces de fermeture d'usine. Ce qui fait la force de Pro-Est, c'est sa souplesse et son vaste réseau dans l'Est.

3300 **LA PRÉSIDENTE :**

Dans l'Est quand vous dites... Tout ce qui est à l'Est de Saint-Laurent, c'est quand même un territoire assez large?

3305 **M. PIERRE BARABY :**

C'est un territoire qui est vaste, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3310 Et vous êtes impliqué aussi, finalement, peut-être dans la... Comme on pourrait appeler, *l'impetus* que vous voulez donner dans d'autres secteurs au niveau de l'industrie? Est-ce qu'il y a seulement ici la partie zone industrielle lourde? Ou si vous avez aussi oeuvré dans d'autres secteurs comme dans Anjou, et cetera?

3315 **M. PIERRE BARABY :**

On oeuvre dans d'autres secteurs. Comme je vous disais, par exemple, on participe au développement du Croissant de l'Est, d'ailleurs qui ont des bureaux au même endroit de ce qui est maintenant la Maison de l'Est. Donc on a contribué fortement au démarrage du Croissant de l'Est, dont la vocation est de mettre en valeur les îles de toute l'Est de l'Île. Donc c'est un milieu complètement différent.

3325 On travaille, à l'heure actuelle, à faire faire une étude sur la situation du récréo-tourisme dans l'ensemble de l'Île. Donc ça va des quartiers d'Ahunatic, Rivière-des-Prairies, la pointe de l'Île, le tourisme urbain de quartier donc le Plateau Mont-Royal, Hochelaga-Maisonneuve.

**LA PRÉSIDENTE :**

3330 Et quand vous dites que ça a été mis en place par les gouvernements, ça veut dire provincial et municipaux?

**M. PIERRE BARABY :**

3335 Oui, qui ont offert en fait, un support financier pour assurer une base de fonctionnement à l'organisme. Donc, il y a des contributions qui viennent des gouvernements fédéral, provincial et des municipalités.

**LA PRÉSIDENTE :**

3340 Des municipalités de l'Est de Montréal?

**M. PIERRE BARABY :**

3345 De l'Est de l'Île, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci. Monsieur Labrie.

3350 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3355 Jusqu'à maintenant, on a parlé de la possibilité de la réouverture de l'usine de Coastal si le projet Interquisa se réalise. Et vous dites que l'usine Interquisa entraînera la réouverture de l'usine. Vous prenez pour acquis que c'est intimement lié?

**M. MARCEL ÉMOND :**

Ils sont liés. Ça ne veut pas dire que ça va se réaliser.

3360 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3365 Vous mentionnez également que ce projet-là pourrait permettre l'implantation d'entreprises complémentaires pour la fabrication du plastique, comme les produits de PEP, par exemple. Est-ce que vous avez des projets que vous avez identifiés actuellement, qui sont à l'étude?

**M. MARCEL ÉMOND :**

3370 Non. Ce sont des projets, disons, qui ont déjà été discutés. Mais à cause du manque de synergie dans l'industrie, ils n'ont pas pu être réalisés. Maintenant, vous avez la matière première qui serait à Montréal, donc à ce moment-là, ces projets-là vont certainement être réévalués.

3375 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Vous avez mentionné qu'Interquisa serait certifié selon les normes internationales de gestion responsable. Parmi les usines qui sont dans le parc industriel actuellement, savez-vous lesquelles sont certifiées ISO?

3380

**M. MARCEL ÉMOND :**

3385 D'après moi, est certifié ISO-9002 le secteur de polyéthylène à Montréal-Est. Et aussi était membre de l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques, ces deux usines. À Varennes et à Montréal-Est.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3390 D'accord. Mais les autres usines de Montréal, est-ce que vous êtes au courant? Est-ce qu'ils sont dans le processus de certification?

**M. MARCEL ÉMOND :**

3395 Je ne le sais pas. Je ne suis pas au courant. Je ne pourrais pas vous le confirmer.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

3400 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Béland.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3405

3410 Bonsoir messieurs. Vous avez mentionné le Croissant de l'Est. Vous y participez ou votre organisme y participe. Et les deux personnes, qui vous ont précédé, nous disaient qu'il y avait une incompatibilité entre le développement visé par le Croissant de l'Est et l'industrie lourde. Et vous, vous supportez le projet même si vous participez également au projet... au plan Croissant de l'Est. Expliquez-moi pourquoi vous, vous voyez que c'est compatible?

**M. PIERRE BARABY :**

3415 Écoutez, je n'ai pas l'expertise technique à savoir si le projet aura un impact négatif. Dans ce qui semble contenir l'étude d'impact environnemental fournit par l'entreprise, il ne semble pas qu'il y ait d'impact majeur à ce niveau-là. Donc, il y a déjà un secteur pétrochimique et industriel présent, et moi, je n'ai jamais vu d'incompatibilité nécessairement entre les deux, ou que ça semblait une contrainte majeure.

3420 Le Croissant de l'Est est en train de préparer son plan directeur, son plan d'orientation. Et il y a eu nombres d'ateliers où il y avait des représentants des deux rives. Et quand il a été question de ces secteurs-là. Ce n'est pas venu comme étant un obstacle au développement du Croissant que la présence de la pétrochimie dans l'Est.

3425 On est conscient qu'il y a aussi des problèmes reliés à la présence passée de la pétrochimie. Il y a des secteurs contaminés. Ça représente des obstacles. Par exemple, l'émissaire de l'usine d'épuration de Montréal, le panache, il représente un obstacle majeur, des contraintes. Il y aurait des projets, par exemple, d'aménager des plages sur certaines îles. C'est évident qu'il y a des problèmes qui sont liés à la pollution sur le fleuve.

3430

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3435 Vous parlez dans votre mémoire aussi, de l'intérêt de la population. Je lis la section 4.5. C'est un intérêt positif. Vous suggérez ou vous dites : « L'arrivée d'Interquisa consolidera un secteur industriel. Ce n'est pas un pollueur. Culture de gestion. » Vous sous-entendez que la population, ou il y a au moins un segment de la population qui est intéressé à voir ce projet se réaliser?

**M. PIERRE BARABY :**

3440

3445 C'est des échos, des commentaires qu'on reçoit à partir des gens avec qui on a pu discuter de ce projet-là, qui sont au courant de la venue d'Interquisa. Il faut comprendre que la situation économique de Montréal s'est grandement améliorée. Qu'il y a des secteurs... On a parlé plutôt dans la soirée du Parc industriel de Ville d'Anjou qui connaît une croissance importante. Il y a aussi de la croissance ailleurs dans l'Est, mais l'Est de Montréal a encore un rattrapage important à faire par rapport au reste de la région de Montréal.

3450 Quand on compare avec tout le West Island, il y a énormément de chemin encore à faire. Il y a des infrastructures locales qui manquent. Il y a des problèmes au niveau du transport en commun, du transport des marchandises. Il y a encore énormément de choses à faire pour compléter, pour qu'on soit au même niveau, et que l'Est puisse aspirer au même niveau de développement que l'ensemble de l'Île.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3455

Vous me permettez une question naïve. Où est-ce qu'ils sont ces gens qui supportent le projet? Il me semble que depuis qu'on est ici, depuis le mois de septembre, on entend surtout parler des... On a surtout rencontré des gens qui sont venus nous dire ou nous poser des questions, qui suggéraient qu'ils étaient opposés au projet ou qui s'inquiétaient de la venue du projet, du moins?

3460

**M. PIERRE BARABY :**

Je ne vous apprendrai rien de neuf en vous disant que c'est les gens qui sont opposés qui se font, en général, entendre le plus fort.

3465

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Ah! bon. Et les gens aussi, la plupart de ceux qui sont venus ici. Et il y en a qui l'on fait assez vertement ce soir, nous on dit qu'ils s'inquiétaient pour la santé locale. Vous qui êtes dans le domaine ou qui essayez de promouvoir l'industrie et l'industrie lourde entre autres, vous n'avez pas d'inquiétude en ce qui concerne la santé ou la qualité de l'air?

3470

**M. PIERRE BARABY :**

Mais nous, on croit qu'il faut prendre les mesures de prévention qui sont nécessaires pour assurer un impact minimal au niveau de la santé. Encore là, on n'a pas l'expertise pour pouvoir faire des extrapolations à partir des études ou certaines études, certaines données qui sont faites à savoir qu'il y a un impact direct ou indirect. Je pense qu'il faut encore faire la démonstration.

3475

3480

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Et votre collègue a l'air de s'impatienter un peu.

3485

**M. MARCEL ÉMOND :**

En prenant connaissance du dossier, si on regarde l'impact des différents produits des émissions. Ils sont tous à l'intérieur des normes de la Communauté Urbaine. On peut discuter de la sévérité des normes, mais la Communauté Urbaine a quand même des normes assez sévères qui sont au moins équivalentes que celles dans les autres villes industrielles au niveau mondial. Et même si ces émissions-là augmentent le niveau de ces contaminants-là, ils sont en deça des normes. Donc pour nous, les experts ont fait leur ouvrage.

3490

3495

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Si j'ai bien compris la présentation que vous avez faite de vos biographies respectives, vous avez été vous, président de Pétromont?

3500 **M. MARCEL ÉMOND :**

C'est ça.

3505 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Ici même dans Montréal-Est ou...

**M. MARCEL ÉMOND :**

3510 Les deux. Moi, j'étais président des deux là. Disons de la compagnie Pétromont. On a deux usines. Une à Varennes et une à Montréal-Est.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3515 Donc, vous connaissez bien le milieu, ou du moins un certain secteur du milieu?

**M. MARCEL ÉMOND :**

Oui.

3520

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3525 Est-ce que les gens s'inquiètent de la santé en général, ou si c'est à cause de la pollution de l'air ou si c'est seulement les gens qu'on a rencontrés ou les gens que vous, vous avez rencontrés? Vous êtes ici depuis des années.

**M. MARCEL ÉMOND :**

3530 Bien moi, je ne peux pas. C'est ça. Mais ne je peux pas me mettre à leur place. Parce que chaque individu a droit à ses opinions. Mais définitivement la santé, la qualité de l'air, même dans l'Est de Montréal s'est améliorée à travers les ans. Et je pense qu'aujourd'hui, le secteur peut se permettre encore une expansion industrielle. C'est sûr qu'il faut qu'elle soit bien surveillée, que ce soit des normes rigoureuses, mais ça, c'est mon opinion.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3535

Je vous remercie.

**M. MARCEL ÉMOND :**

3540 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci de votre présentation.

3545

**M. MARCEL ÉMOND :**

En plus nous avons aussi de la documentation concernant les pratiques de la gestion responsable pour vous montrer la rigueur avec laquelle les industries qui deviennent membres de l'Association, peuvent être contrainte à adhérer.

3550

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Vous êtes les bienvenus. Je connais très bien ces documents-là, personnellement. Mais je pense que pour le profit des gens ici, ça serait intéressant. Merci.

3555

**M. MARCEL ÉMOND :**

D'accord. On les laisse ici ou on...

3560

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous les donnez à madame Gélinas, s'il vous plaît.

3565

**M. MARCEL ÉMOND :**

Merci.

**M. PIERRE BARABY :**

3570

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on va maintenant inviter le représentant d'Action-Rebuts, s'il vous plaît. Vous êtes monsieur...?

3575

**M. BENOÎT MORIN :**

Benoît Morin.

3580

**LA PRÉSIDENTE :**

Benoît Marin?

3585

**M. BENOÎT MORIN :**

3590

Benoît Marin, coordonnateur de Action Re-Buts. Écoutez, je ne veux pas commencer à lire ça, il commence à être un peu tard. Je voudrais juste peut-être souligner quelques points. Je suis ici plus pour répondre aux questions de la Commission, s'il y en a.

3595

Je voudrais juste dire que Action Re-Buts s'occupe de gestion de déchets depuis 10 ans sur l'île de Montréal. Donc, notre expertise est surtout au niveau de la gestion des déchets de matières résiduelles. On ne se considère pas comme des experts pour évaluer une entreprise comme Interquisa. Donc, c'est pour ça que notre mémoire s'est interrogé surtout sur la gestion des boues et des eaux usées qui était, disons, un peu plus dans notre domaine.

3600

Je suis allé plusieurs fois à l'UQUAM consulter les documents qui ont été déposés par les experts, notamment ceux de la CUM. J'ai lu les verbatims. Je n'ai pas pu assister à toutes les audiences. En tout cas, si la compagnie a énormément de problèmes ou s'il y a des problèmes dans l'implantation de cette compagnie-là, je me suis rendu compte que c'était pas nécessairement au niveau des eaux usées ou des boues. En tout cas, selon les personnes ressources qui était présentes lors des audiences, notamment ceux de la CUM, on semble toujours dire que ça n'a pas l'air si terrible que ça au niveau de la gestion des boues, si c'est des matières dangereuses, on va les envoyer à Stablex, pas de problème. Les eaux usées, il semblerait que les rejets n'ajouteront pas tellement à ce qui existe déjà.

3605

3610

Sauf que je m'aperçois également que le règlement 87 de la cum est fortement contesté. Il a été contesté lors des audiences de l'eau, les génériques de l'eau. Et, en tout cas, il semblerait que le règlement ne contient peut-être pas assez de... n'analyse peut-être pas assez de matières. Je crois qu'il en contient seulement que 12 ou 13.

3615

Et au niveau également de la capacité de la station d'épuration lorsqu'il y a des pluies abondantes et lorsqu'il y a des surverses, on perd beaucoup d'eau et, donc, qu'elle ne va pas à la station d'épuration.

3620

Donc, il ne semblerait pas, selon le règlement 87, qu'il y ait beaucoup de problèmes, mais si on regarde vraiment ça attentivement, c'est pas clair s'il y en a ou s'il n'y en a pas. Donc, tout ça pour dire que je ne sais pas si un projet comme ça... la possibilité de polluer est quand même assez grande par cette usine-là et je ne suis pas sûr, contrairement au groupe qui a passé avant moi, si 140 jobs ça justifie les risques environnementaux que peut créer cette usine-là.

3625

Je pense que les gens ici dans l'est en ont ras le bol de se faire imposer constamment des usines polluantes, de plus en plus polluantes. Et il faudrait peut-être commencer à penser à arrêter un jour et voir à peut-être construire d'autres choses que constamment des usines polluantes. Et je pense que les gens ici l'ont démontré ce soir qu'ils étaient passablement tannés d'avoir des usines polluantes sur leur territoire.

3630           Donc, c'est un peu ça en gros que je voulais dire. Je ne sais pas si vous avez des questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

3635           Oui, nous avons des questions. Je vais débiter par une question très simple. Je voulais savoir, quand vous dites que, parmi vos membres, vous avez des comités de vigilance de divers quartiers, est-ce que ça inclut le comité de vigilance de l'est de Montréal?

**M. BENOÎT MORIN :**

3640

Oui, oui, celui de Rivière-des-Prairies aussi, entre autres.

**LA PRÉSIDENTE :**

3645

D'accord. Je vais céder la parole à monsieur Labrie s'il vous plaît.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Bonsoir.

3650

**M. BENOÎT MORIN :**

Bonsoir.

3655

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3660           Vous mentionnez tout en soulignant que les boues de l'usine projetée d'Interquisa pourront être dirigées à l'usine de destruction, l'incinérateur de Ville Mercier dans le cas de boues organiques ou à Stablex dans le cas des boues inorganiques. Par contre, vous mentionnez que les boues auraient un effet néfaste sur l'environnement. Ça, c'est en prenant pour acquis que les équipements d'élimination ne sont pas suffisamment efficaces? C'est ça?

**M. BENOÎT MORIN :**

3665

Bien, écoutez. Je pense que ces boues-là, si elles sont considérées comme des matières dangereuses, donc possiblement extrêmement toxiques. Moi, je suis déjà allé visiter Stablex. On essaie de faire prendre dans le ciment cette matière-là. Je ne suis pas un expert en ciment, mais il faut que le ciment soit assez fort si on veut que ça dure dans le temps. Et on enfouit ça ensuite à côté de l'usine.

3670

Est-ce que c'est une méthode acceptable ou pas? Encore une fois, elle est acceptée, elle existe, elle est au Québec depuis plusieurs années, c'est toléré. Il y a des gens qui habitent

alentour de ça. C'est la même chose, je veux dire, on continue à polluer. On ajoute. Cette usine-là ici va ajouter aux polluants qui existent déjà.

3675

Est-ce qu'on veut continuer comme ça? Est-ce que c'est un fait comme on n'a pas le choix? Est-ce qu'on doit absolument accepter ça? Moi, pour l'avoir visitée, en tout cas, pour revenir à Stablex, je ne suis pas convaincu que, dans le temps, le ciment reste pris très... je ne sais pas ce qui arrive après 20 ans, lorsque les contaminants ont été pris dans le ciment pendant 20 ans et que le ciment casse. Je ne sais pas si on s'est posé la question. À Stablex, évidemment, eux disent qu'il n'y a pas de problème. Mais dans ce genre d'entreprise-là, il n'y en a jamais de problème.

3680

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3685

Écoutez, on n'a pas, je pense bien, les experts pour compléter votre réponse ici soir, même si ça semble conforme aux exigences environnementales du ministère de l'Environnement. Mais je peux comprendre votre préoccupation.

3690

**M. BENOÎT MORIN :**

C'est la même chose pour le règlement 87 en passant. Je veux dire, c'est des normes qui sont acceptées, c'est établi. Mais si les usines deviennent de plus en plus polluantes, peut-être que le règlement est complètement désuet et peut-être qu'il devrait être mieux adapté. Encore une fois, on n'est pas un expert à ce niveau-là, mais il me semble qu'il y a un problème là en quelque part.

3695

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3700

Une autre question. Dans vos recommandations, vous mentionnez qu'il devrait y avoir une redevance pour la charge toxique pour financer des fonds servant à des études environnementales, il y a des organismes de protection de l'environnement.

3705

Ça a été mentionné lors de la première partie des audiences qu'il existe une redevance à la Communauté urbaine de Montréal pour la charge organique et les matières en suspension qu'Interquisa aurait à payer à la Communauté.

Est-ce que vous aviez autre chose en tête ou vous vouliez aller plus loin que ce que le...

3710

**M. BENOÎT MORIN :**

3715

Bien, je n'étais pas au courant, je n'ai pas lu ça, ça m'a échappé, mais moi, c'était plus dans l'idée de pouvoir soit financer des groupes en environnement ou des experts qui pourraient essayer de trouver des solutions, parce que la redevance à la Communauté, je ne sais pas où elle va exactement. Ce que vous dites, elle existe peut-être, mais elle va où? Qu'est-ce qu'on fait avec cet argent-là, cette redevance-là? Est-ce que c'est donné à la CUM puis, bon, ça sert à payer des employés à la CUM? Je ne sais pas. Ça serait ma question, si elle existe.

3720

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Je ne peux pas répondre moi non plus, mais je pensais que vous vouliez aller au-delà d'une redevance sur la charge organique totale ou les matières en suspension, parce que vous avez mentionné les substances toxiques, mais vous n'avez rien de précis.

3725

**M. BENOÎT MORIN :**

3730

Oui, mais en fait, les usines devraient être taxées selon la toxicité qu'elles produisent ou les polluants qu'elles produisent. Comment ça s'appliquerait dans les faits? Mais là, si vous me dites que ça existe déjà...

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

3735

Ça existe, mais pour la charge organique totale. Je ne pense pas que ça tienne compte des contaminants toxiques ou des métaux lourds par exemple.

**M. BENOÎT MORIN :**

3740

Oui. Effectivement, moi, j'appliquerais ça à ça aussi, définitivement.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Donc, c'est une recommandation vous feriez à la Commission?

3745 **M. BENOÎT MORIN :**

Oui, définitivement, oui.

3750 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Très bien. Merci.

3755 **M. BENOÎT MORIN :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Béland?

3760

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Bonsoir.

3765 **M. BENOÎT MORIN :**

Bonsoir.

3770 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Vous avez dit que les gens en ont assez de se faire imposer des usines polluantes. Est-ce que vous considérez Interquisa comme une usine polluante?

3775 **M. BENOÎT MORIN :**

3780

Bien, oui, définitivement. J'ai beaucoup de difficulté à croire que cette usine-là n'augmentera pas la pollution dans l'est. En tout cas, il me semble qu'il y a... je ne sais pas quelles vont être vos recommandations, mais il me semble que c'est... en tout cas, tant mieux s'ils ne le font pas, mais c'est difficile à croire à première vue que, avec tous les produits chimiques qui vont être utilisés dans cette usine-là, il n'y aura pas en quelque part un rejet, que ce soit juste dans les eaux usées. Même si ces rejets-là vont respecter le règlement 87, moi, je pense que le règlement 87 n'est pas assez sévère. Donc, c'est difficile à croire.

3785

Mais, par exemple, la Ville de Montréal a décidé de fermer la carrière Miron, parce que ça faisait 30 ans que les gens là-bas, les gens du quartier de Saint-Michel alentour se faisaient polluer. Le maire a bien dit que les gens du quartier Saint-Michel en avaient assez, ça faisait

assez longtemps que ces gens-là se faisaient polluer, «On va arrêter d'enfouir à Miron, on va fermer ça», malgré qu'ils vont aller enfouir ailleurs, ce qui n'est peut-être pas la meilleure solution, mais bon!

3790 Vous voyez, c'est un peu la même idée. Peut-être que les gens de l'est en ont eu assez et peut-être que ces usines-là, on devrait peut-être aller les mettre ailleurs. Je ne sais pas. Mais les gens de Saint-Michel se sont fait polluer par un site d'enfouissement pendant 30 ans, 30 millions de tonnes de déchets. Bien, effectivement, c'est une bonne chose qu'on le ferme Miron. Là, d'aller enfouir ailleurs, c'est peut-être pas la solution, mais en tout cas. C'est un peu  
3795 dans ce sens-là.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3800 Vous dites que le règlement 87 n'est pas assez sévère. Est-ce que vous pensez la même chose des autres normes établies par le ministère de l'Environnement? Par exemple, on a entendu au cours de ces audiences qu'Interquisa rencontre les normes. Et, vous, vous dites qu'elle est polluante.

**M. BENOÎT MORIN :**

3805 Bien, je ne connais pas les normes au niveau atmosphérique ou des choses comme ça. Donc, je ne pourrais pas répondre à ça. En tout cas, on pourrait en déduire que si le règlement 87 n'est pas assez sévère, je serais porté à penser que les autres normes ne sont peut-être pas assez sévères non plus.

3810 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

3815 En lisant votre mémoire, un des thèmes que j'en retire, c'est que vous ne faites pas nécessairement le procès de cette usine, mais de l'ensemble de la façon dont on procède dans nos sociétés, c'est-à-dire qu'on ajoute des usines, on impose les choses aux gens. Chacune pollue un petit peu, pas trop, mais finalement...

**M. BENOÎT MORIN :**

3820 Oui. Bien, on impose déjà... c'est comme le groupe qui m'a précédé disait: «Bon, O.K., 500 M \$ d'investissement, 140 jobs», est-ce que, ça, ça justifie de polluer les gens qui habitent dans ce coin-là? On revient toujours à ça. On dirait que c'est le côté économique qui justifie si une usine est bonne ou pas. Alors qu'à ma connaissance, ici, vous faites partie d'un bureau d'audiences publiques en environnement. Est-ce que le côté économique est aussi  
3825 important que le côté environnement? Est-ce que c'est une audience publique sur le côté économique de la chose ou sur le côté environnemental de la chose? Pourquoi le côté économique serait plus important que le côté environnemental pour un projet comme ça?

3830 Et, évidemment, si on prend pour acquis que le côté économique est plus important, bien, à ce moment-là, on gagnera jamais. Pourquoi faire une audience publique? Bon, 500 M \$ d'investissement, 140 jobs, pas de problème, allons-y! Mais, en tout cas, c'est une façon de voir les choses. C'est des choix qu'on fait. Il me semble que ça fait longtemps qu'on fait les mêmes choix. On devrait peut-être penser à faire d'autres choix.

3835 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Vous dites que les gens ici en ont assez de se faire imposer des usines. Est-ce qu'on devrait installer l'usine ailleurs? Est-ce que c'est une de vos conclusions aussi ou...?

3840 **M. BENOÎT MORIN :**

3845 Non, parce que je ne suis pas en faveur d'imposer à d'autres ce que d'autres ne veulent pas. C'est difficile de répondre à ça effectivement, mais il y a peut-être des endroits qui seraient mieux placés pour recevoir une usine comme ça au Québec, qui ne seraient pas si près de résidences de citoyens.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Je vous remercie.

3850

**M. BENOÎT MORIN :**

Merci.

3855 **LA PRÉSIDENTE :**

J'aurais deux points à vérifier avec vous. Vous parlez que les eaux... attendez:  
*«Une certaine contamination de ces eaux est donc à prévoir dans les eaux de ruissellement.»*

3860

3865 Il y a deux choses, il y a les eaux de ruissellement contaminées qui vont aller au système de traitement d'Interquisa et, vous, vous semblez... peut-être que j'ai mal compris, mais est-ce que vous pensez que les eaux de ruissellement qui sont non contaminées pourraient l'être de toute façon, parce que c'est sur un terrain industriel? Parce que vous ne semblez pas penser que c'est possible de faire une ségrégation des eaux de ruissellement.

**M. BENOÎT MORIN :**

3870 Bien, je pense qu'il y a des possibilités que les eaux soient... comment je pourrais dire? un déversement accidentel ou des choses comme ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

3875 C'est juste dans le cas d'un déversement accidentel. Mais dans la pratique courante, il y a une possibilité de faire une ségrégation des eaux de ruissellement?

**M. BENOÎT MORIN :**

3880 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

3885 D'accord. Aussi en lisant votre mémoire, vous en avez un petit peu parlé, vous parlez de pollution endémique et que le projet ajouterait à ça. Vous parlez aussi: est-ce que 150 emplois justifient les risques écologiques?

3890 Finalement, quand on regarde ça, vous semblez vouloir dire... puis ça, je ne veux pas vous mettre les mots dans la bouche, c'est pour ça que je veux en discuter. Quand on fait une étude d'impacts, vous voudriez ajouter quoi à ce moment-là au niveau de l'évaluation? Est-ce que c'est parce qu'on ne fait pas vraiment une évaluation de ce que ça coûte un projet? J'essaie un peu de vérifier où est-ce que vous voulez en venir avec ça.

**M. BENOÎT MORIN :**

3895 Non. Je fais juste dire que est-ce que 150 emplois créés justifient tous les risques que cette entreprise-là peut amener à la région tout simplement? Les risques au niveau de l'environnement, les autres groupes l'ont dit, au niveau de la sécurité. On n'a pas parlé de ça dans notre mémoire, mais au niveau de la sécurité ou de la santé de la population en général.

3900 C'est parce que je suis plus apte à comparer ça au niveau de la gestion des déchets. Lorsqu'on enfouit une tonne de déchets à 30 \$ la tonne, est-ce que ce 30 \$-là va... qu'est-ce que ça représente ce 30 \$-là quand on pense que le site va polluer pendant des années au niveau du lixiviat, au niveau de la contamination? 30 \$, c'est rien. Ça ne prévoit pas les coûts. Ça coûte beaucoup plus cher que ça au niveau de la santé, des gens qui sont malades à cause d'un site d'enfouissement ou à cause d'un incinérateur par exemple. Bien, écoutez, ça va coûter beaucoup plus cher que 30 \$ pour pouvoir régler ces problèmes-là par la suite.

3910 Alors, c'est la même chose au niveau d'une usine comme celle-là. Est-ce que 140 jobs justifient toute la pollution que ça peut créer? Je ne sais pas. C'est pas à moi à le dire, je pense, mais...

**LA PRÉSIDENTE :**

3915 En fait, vous voudriez qu'on fasse une évaluation des coûts réels finalement de tout projet?

**M. BENOÎT MORIN :**

3920 Oui, oui. D'ailleurs, ça, ce n'est jamais fait au niveau de l'enfouissement par exemple,  
parce que les coûts réels sont beaucoup plus que 30 \$ si on enfouit une tonne de déchets.  
Quelles sont les conséquences de cette tonne de déchets-là sur l'environnement et sur la santé  
des gens? Je pense que c'est pas mal plus que 30 \$. Donc, aussi longtemps que  
l'enfouissement va être si bas marché, bien, c'est sûr qu'il y a pas personne qui va vouloir faire  
de recyclage par exemple, parce que ça coûte beaucoup plus cher. Donc, c'est pas compétitif.  
3925 Mais si j'essaie de ramener ça au niveau de l'usine, bien, si on regarde simplement le fait que,  
bon, oui, il y a un investissement 500 M \$, c'est bon pour l'économie de la région, peut-être, je  
ne dis pas le contraire, mais je pense que les coûts possibles sur l'environnement sont très  
néfastes par contre. Et il faudrait simplement peser ça dans la balance et voir lequel des deux  
l'emporte. Est-ce que c'est plus positif finalement d'y aller de l'avant et de continuer  
3930 constamment à ajouter des usines ici dans cette région? Est-ce que ça vaut le coût? Je ne sais  
pas si vous allez vous interroger là-dessus et j'imagine que oui, mais...

**LA PRÉSIDENTE :**

3935 D'accord. Je vous remercie.

**M. BENOÎT MORIN :**

3940 Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

3945 Alors, l'heure est tardive, oui, mais on n'a pas terminé, on a des présentations  
verbales. Mais je pense qu'il serait bon qu'on prenne un dix minutes de pause. Alors, on revient  
à 22 h 55.

**(PAUSE)**

3950 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous allons recommencer. Pourriez-vous prendre place s'il vous plaît? J'inviterais monsieur Richard Savignac à venir faire une présentation. Alors, nous avons deux présentations verbales qui sont annoncées ce soir et nous aurons aussi un droit de rectification du promoteur.

Bonsoir, monsieur Savignac.

3960 **M. RICHARD SAVIGNAC :**

Bonsoir Madame la Présidente, bonsoir messieurs les commissaires. Richard Savignac, Parti vert du Canada. Je connais le mandat et le pouvoir du BAPE. Je sais qu'il est restreint. Dans Charlevoix, j'ai déjà présenté un mémoire au BAPE pour ce qui était des forêts, juste pour vous dire que je connais très bien le... et, à l'époque, le mandat était un peu plus large. Maintenant, il est rétréci.

Je trouve malheureux que le BAPE ne puisse évaluer, même se prononcer au niveau économique. D'ailleurs, juste un fait à remarquer, il y a aucun expert économique ici présent à votre table, et à votre table et à la table voisine. Et je trouve ça vraiment de valeur parce que, ici, il faut vraiment évaluer un impact économique, que ça soit le coût de la santé versus... je ne veux pas dire les profits, mais versus ce qui est produit en soi. On a aussi l'impact du nombre d'emplois dans la production primaire versus le nombre d'emplois qu'on peut avoir au niveau de la production secondaire.

Un autre genre d'impact économique, et vous ne pourriez même pas le noter dans votre rapport, j'ai l'impression, c'est tout ce qui est de recyclage, de transformation du type d'industrie pétrolière qui existe à Montréal-Est, du moins dans l'est de Montréal, je dirais. Tout ça, ça peut se quantifier. Malheureusement, le BAPE ne pourra pas le faire.

Même si on sait ce que le gouvernement fera de votre rapport, c'est de votre devoir, je pense, Madame, Messieurs les Commissaires, de faire transparaître, que ce soit une infime partie, dans votre rapport des coûts que peut encourir le type de production qui va s'y faire. C'est ce que je considère.

Je pense que si Interquisa avait vraiment voulu faire ses devoirs en tant que citoyen corporatif, s'il avait vraiment voulu faire de bons devoirs, il aurait eu la décence de ne pas faire que des dégâts ici et des jobs ailleurs, peut-être aussi d'autres jobs ici. Je veux dire, 140 emplois, c'est bien peu pour faire avaler une pilule autant acide qu'elle soit.

Je parle d'Interquisa. Je pense qu'il y a quelqu'un d'autre qui a mal fait ses devoirs, le CGF, le gouvernement, votre employeur. Je pense qu'ils ont mal fait leurs devoirs. J'ai l'impression qu'ils prennent vraiment Pointe-aux-Trembles ou l'est de Montréal pour une poubelle sans aucun retour économique. 140 emplois, je veux dire, ça revient à peu près environ à

3995 grosso modo 35 M \$ par emploi. Je ne sais pas, mais j'ai l'impression qu'on peut faire beaucoup d'autres choses que ça. Si vous voulez avoir des exemples, je peux vous en donner.

4000 Alors, pour terminer, je pense que... comme vous voyez, c'est très court. Pour terminer, je pense qu'ici, dans l'est de Montréal, que ça soit une partie infime qui se rajoute, alors vous évaluez cette partie infime-là, mais cette partie infime qui se rajoute, c'est de trop.

Je pense que ne pas faire part des vrais enjeux économiques via ici dans ce débat, ça serait une erreur. Je vous souhaite même plutôt du courage. Je vous souhaite bonne chance et je vous remercie.

4005 **LA PRÉSIDENTE :**

4010 Merci, monsieur Savignac. J'aimerais apporter deux petites précisions. Nous n'avons pas parmi nous ici l'équipe d'experts économiques, mais les commissions du BAPE ont toujours la possibilité d'aller chercher de l'expertise à l'extérieur chez des consultants quand elles sentent le besoin de traiter certains aspects.

4015 Les commissions d'il y a dix ans, pour des gros projets, on était cinq commissaires. Maintenant, on est seulement trois. Alors, on ne peut pas avoir, parmi les membres de la Commission, toute l'expertise, mais il y a toujours la possibilité d'aller chercher les gens qu'on a besoin, si besoin il y a. Ça, c'est la première chose.

La deuxième chose, quand vous dites que notre mandat est moins large que la Commission des forêts... c'est ça que vous parliez?

4020 **M. RICHARD SAVIGNAC :**

À l'époque du moins, oui.

4025 **LA PRÉSIDENTE :**

4030 La Commission sur les forêts, c'était ce qu'on appelle une générique. Donc, son mandat n'est pas nécessairement plus large, mais son mandat est sur une politique. Ce n'est pas sur un projet. Donc, c'est un mandat complètement différent. Une générique, il y en a eu quatre au BAPE. Il y a eu celle sur les déchets dangereux, celle sur les forêts, celle sur les matières résiduelles et celle sur l'eau. Et c'est un mandat d'enquête, comme nous, sauf que c'est pas un projet. Donc, c'est bien différent comme approche. C'est tout le Québec en fait qu'il faut consulter.

4035 **M. RICHARD SAVIGNAC :**

Mais le mandat, c'est restreint aussi un du BAPE par rapport à l'ampleur des travaux. C'est-à-dire que, avant, vous pouviez vérifier de la construction de je ne sais plus combien de...

4040 vous pouvez toujours allumer ma lumière, là. Maintenant, votre mandat s'est rétréci au nombre de... je ne sais pas si c'est au pouce carré de construction qui est faite, je ne me souviens plus exactement du...

**LA PRÉSIDENTE :**

4045 Pas du tout. Je ne sais pas quelle est l'information, mais je pense que c'est important de le vérifier. Les mandats sont de quatre mois. Et quand c'est sur des projets spécifiques, c'est toujours la même chose.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4050 C'est beau.

**LA PRÉSIDENTE :**

4055 D'accord? Monsieur Béland?

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4060 Bien oui. J'ajouterais même que, il y a quelques années, ce projet ne serait même pas venu au BAPE, parce que le BAPE n'examinait pas de projets industriels. Alors, on en fait plus qu'avant même.

4065 J'aurais une observation à faire sur l'aspect économique. Au contraire, c'est très important pour nous l'aspect économique. Et vous touchez un sujet important qui est le coût réel des projets. J'imagine que vous faites référence au domaine qu'on appelle le domaine des externalités, c'est-à-dire quel est le coût réel d'un projet en termes de société. Il ne faut pas seulement regarder combien ça coûte construire l'usine, puis combien il va y avoir d'emplois, mais s'il y a des retombées sur la santé, ça représente quoi en coût pour la société? Aussi les opportunités manquées, c'est-à-dire qu'au lieu de faire du plastique, on pourrait faire du verre, quelqu'un l'a soulevé au cours de cette audience, et caetera, et caetera. C'est ces aspects-là  
4070 que vous vouliez soulever?

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4075 Oui, d'une part. Et c'est pour ça que je soulignais le 35 M \$ par emploi aussi du même coût, oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Oui, c'est ça.

4080 **M. RICHARD SAVIGNAC :**

Du même coût que je parle.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4085

Oui. Mais d'un autre côté, il faut aussi regarder les opportunités qui sont offertes. C'est-à-dire que, oui, c'est sûr que le secteur tertiaire... parce que, là, on est dans le secteur secondaire. Je pense que dans la pétrochimie, le primaire, c'est l'extraction du pétrole.

4090

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

Oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4095

Malheureusement, il n'y en a pas ici.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4100

Oui, oui.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4105

Donc, on l'oublie. Secondaire, c'est la première transformation. Tertiaire, ce serait faire les bouteilles de plastique à partir de l'ATP.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4110

Ou faire le linge...

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4115

Et, ça, ce serait plus payant au point de vue structuration de l'économie — c'est ce que vous voulez dire? — que simplement...

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4120 D'une part, oui, et que de faire... si on veut faire avaler la pilule à l'est de Montréal, c'est pas seulement en faisant des dégâts ici, mais peut-être aussi augmenter le 140 emplois seulement. Je pense que ça aurait été plus facile.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4125 Et c'est un peu ce que d'autres intervenants nous ont fait remarquer que...

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4130 Je pense, oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4135 ... quand ils disent: «On voudrait des industries manufacturières plutôt que de l'industrie lourde» ou «On voudrait de la petite entreprise ou de la haute technologie», ou quoi que ce soit, c'est des... et je ne sais plus qui a fait cette remarque, mais c'est des activités économiques qui rapportent plus à la société que simplement une usine pétrochimique.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4140 Autant au niveau social qu'au niveau économique, je pense, oui.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4145 Voilà.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

Oui.

4150 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Merci.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4155 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

4160

Merci, monsieur Savignac.

**M. RICHARD SAVIGNAC :**

4165

Bonne fin de journée.

**LA PRÉSIDENTE :**

4170

Vous de même. Alors, j'appellerais maintenant monsieur Alain Quévillon.

Il faut parler dans le micro. Bonsoir, monsieur Quévillon.

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4175

Bonsoir, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires. Je suis un simple citoyen, je ne fais pas partie d'aucun comité. Je reste à Pointe-aux-Trembles depuis une douzaine d'années, et puis j'apprécie beaucoup les efforts que Pointe-aux-Trembles fait pour garder certains espaces verts. Si on parle, entre autres, du parc de la Pointe aux prairies avec son étang, avec les canards quasiment dans un état naturel, j'apprécie beaucoup.

4180

Sauf que depuis que je viens aux audiences, j'ai quelques réticences. J'entends toujours parler de normes, que les compagnies sont dans les normes, qu'on parle même, dans le journal l'Avenir de l'Est du 27 septembre, que l'air s'améliore grandement à Pointe-aux-Trembles.

4185

Cette chaise-là est sur mon patio à l'extérieur. Lorsqu'il pleut, je me ramasse toujours avec des concentrations rouges comme ça sur ma chaise. Donc, je me demande: cet air-là, est-ce qu'on l'a dans les poumons aussi? Donc, lorsqu'on parle de nouvelle usine, au nom des citoyens, on se pose de très grosses questions là-dessus.

4190

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que ça termine votre présentation?

4195

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4200

Oui, parce que disons que ne faisant pas partie d'aucune association, je ne peux pas vous amener de chiffres officiels. La seule chose que je tenais à vous démontrer, c'est que quand les gens parlent des problèmes qu'on a à Pointe-aux-Trembles, très souvent, les gens ne les voient pas. Tandis que quand on dit qu'une image vaut mille mots, là, je pense que vous avez vraiment la preuve comme quoi que l'air de Pointe-aux-Trembles, il y a des problèmes

avec ça, et puis que maintenant, bien, je pense que la poubelle de Montréal, n'en jetez plus s'il vous plaît, elle est à moitié pleine.

4205 **LA PRÉSIDENTE :**

On vous remercie, monsieur Quévillon. Quand vous dites que vous avez un dépôt quand il pleut, est-ce que ça fait plusieurs années? Est-ce que c'est récent? Qu'est-ce que vous avez observé exactement?

4210

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

Ça doit faire au moins un bon cinq ans, certain, que ces phénomènes-là arrivent.

4215 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Monsieur Labrie?

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4220

J'aimerais savoir à quel endroit vous demeurez précisément et sous l'influence de quelle source? Est-ce que vous avez identifié une source de contaminants, d'émission de polluants atmosphériques qui pourraient être la cause du salissage de votre chaise?

4225 **M. ALAIN QUÉVILLON :**

Je demeure au coin de Tricentenaire et Forsyth, ça veut dire, ça, que ça se trouve à être une rue au sud de Sherbrooke et une rue à l'ouest de Tricentenaire. Disons que, de chez moi, je vois le merveilleux flambeaux olympique.

4230

**UNE INTERVENANTE :**

Mes chaises sont pareilles chez nous.

4235 **LA PRÉSIDENTE :**

Le flambeaux olympique, c'est bien Petro-Canada pour la transcription?

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4240

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

4245 D'accord, merci.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4250 Donc, les voisins observent, je comprends du commentaire de madame, le même phénomène de salissage des biens sur le patio. C'est bien ça?

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4255 Bien, là, ce que je tiens à dire, disons que c'est pas en tant que tel pour les patios qui viennent rouge. Sauf que si on découvre des dépôts semblables sur nos meubles de patio, j'imagine qu'on doit les respirer, puis ça doit être plein comme ça à des places où est-ce qu'on ne voit pas.

4260 Comme je vous dis, je le vois parce qu'il y a une accumulation de pluie sur les chaises de patio. Mais ça, ça doit être, j'imagine, à la grandeur de Pointe-aux-Trembles. Ça doit être l'air que tout le monde respire; ces composantes chimiques-là doivent être dans l'air.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4265 Et ces composantes chimiques-là qui sont dans l'air se retrouvent dans l'air en général de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est. Il y a un réseau d'échantillonnage de l'air qui est en place et qui mesure ces contaminants-là. Et les données sont publiées. Probablement qu'on a l'information sur votre préoccupation.

4270 **M. ALAIN QUÉVILLON :**

4275 J'espère que, disons, toutes ces composantes-là sont toxiques à un niveau tolérable. Mais c'est comme je vous dis, c'est que si, selon les normes, c'est acceptable, on peut se poser des questions si les normes d'Interquisa aussi sont acceptables au même niveau que ça.

C'est que si toutes les composantes chimiques font rougir la pluie, est-ce que, avec les composantes d'Interquisa, la pluie va tomber verte après?

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4280 Je n'ai pas d'autres questions, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

4285

Monsieur Béland?

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4290

Oui, bonsoir. Je me demandais si vous aviez déjà pensé à faire analyser cette poussière par exemple ou si vous connaissez des citoyens qui l'ont fait.

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4295

Pas vraiment. C'est comme je vous dis, je suis un simple citoyen. Je suis arrivé ici, moi, je me suis intéressé au projet. Et j'ai pensé amener ma chaise, j'ai dit : «Tiens, pour qu'ils voient qu'est-ce que c'est qu'il se passe vraiment à Pointe-aux-Trembles», comme quoi qu'on vit vraiment dans un milieu où est-ce que, à un moment donné, les industries, il faudrait peut-être que ça arrête parce que, là, je crois que c'est vraiment comme une preuve. Je connais plusieurs personnes, puis je connais pas grand monde que, chez eux, la pluie tombe rouge.

4300

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Est-ce que c'est toujours rouge?

4305

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

Toujours rouge.

4310

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

C'est pas juste parce que c'est l'automne?

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4315

Pas du tout.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4320

Est-ce que c'est toujours quand il pleut ou s'il y a toujours de la poussière qui s'accumule, mais vous la voyez seulement quand il pleut?

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

4325

Probablement que la poussière s'accumule quotidiennement. Mais quand il pleut, bien, c'est parce que disons que l'eau suit la forme de la chaise. Donc, il se forme un dépôt là, et puis le dépôt devient rouge comme ça. Je vous avoue que, la première fois, je me suis posé des sérieuses questions mais, *astheure*, j'en fais plus de cas.

4330

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Est-ce que, quand l'eau tombe dessus, ça devient rouge? C'est l'eau qui fait une réaction avec ce qu'il y a déjà sur la chaise?

4335

**M. ALAIN QUÉVILLON :**

Sûrement.

4340

**M. JAIME BERBÈS :**

Excusez-moi. Je voudrais apporter un ajout. C'est que généralement...

**LA PRÉSIDENTE :**

4345

Au micro s'il vous plaît.

**M. VINCENT MARCHIONI :**

4350

Je vous remercie. C'est que généralement, et dans une grande périphérie, je vous dirais jusqu'à... moi, j'habite à la 40e Avenue, et puis mon balcon, c'est noir. C'est de la suie.

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

4355

Par rapport à monsieur Quévillon, vous êtes à l'est, plus à l'est ou plus à l'ouest?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Je suis plus à l'est, oui.

4360

**M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Plus à l'est, mais pas loin de Sherbrooke?

4365

**M. VINCENT MARCHIONI :**

Oui, je suis sur Sherbrooke.

4370 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Sur Sherbrooke?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

4375

Oui, oui, oui. Alors, c'est de la suie noire graisseuse. Et ça, il y a plusieurs citoyens... même sur la rue Tricentenaire et disons même jusqu'à la 70e Avenue, il y a des citoyens qui m'ont rapporté que leur balcon était noir de suie noire.

4380 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Il n'y a pas de rouge chez vous?

**M. VINCENT MARCHIONI :**

4385

Non, non, pas de rouge, non. Alors, vous voyez, c'est une source... vraiment, monsieur est plus près de Petro-Canada. Quand il parle du flambeau, c'est la torche de Petro-Canada qui crache des flammes.

4390

Et vous savez, lorsqu'une torche crache de la flamme, c'est là que ça pollue et ça peut... c'est difficile de voir, parce qu'on rentre dans le domaine de la synergie. Alors, ça peut être une synergie de ces polluants, Petro-Canada, Nova Chimie, Noranda. Tout ce mélange, ça peut faire rougir. Et plus on s'approche aussi de Noranda et plus on va trouver ce phénomène-là.

4395 **M. PIERRE BÉLAND, commissaire :**

Ça nous prendrait des chaises d'un peu partout pour suivre le processus. Merci, monsieur Quévillon.

4400 **M. ALAIN QUÉVILLON :**

De rien. Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

4405

Merci, Monsieur.

J'inviterais maintenant monsieur Berbès pour un droit de rectification. Bonsoir, monsieur  
Berbès, bonsoir, madame Lachapelle.

4410

**MME LINA LACHAPELLE :**

Bonsoir.

4415

**M. JAIME BERBÈS :**

Bonsoir, Madame la Présidente, bonsoir aussi à Messieurs les Commissaires et bonsoir  
tout le monde finalement.

4420

On a parlé pas mal de drôle de procédure, de limite et tout ça. Je comprends que,  
aujourd'hui, notre intervention ici, c'est seulement pour donner certaines positions. On ne doit  
pas donner d'opinions et, donc, on va respecter encore une fois les limites qui nous sont  
octroyées.

4425

Donc, ils ont des positions. Si vous voulez, ils ne vont pas changer, disons, l'opinion  
que, les citoyens, ils ont manifesté ici. Il a sûrement des choses, peut-être des détails, mais  
peut-être pour contribuer aussi que les documents qui ont été élaborés... et que je remercie  
parce que, finalement, je sais, parce qu'on l'a fait nous aussi, l'effort qu'ils doivent prendre pour  
produire un document pour présenter à l'extérieur.

4430

Donc, si vous permettez, on va commencer par le mémoire qui a été présenté par le  
Comité de vigilance environnementale de l'est de Montréal. Et, moi, je suis ingénieur chimiste.  
Peut-être le long de ma carrière, j'ai peut-être oublié certaines notions chimiques, mais c'est  
certain que le produit que nous allons faire, il ne s'appelle pas acide benzoïque dicarboxylique  
bromé. Donc, ça, sur les normes qu'on a donné dans notre rapport, c'est acide para-  
dicarboxylique-benzène purifié et, ça, c'est les normes correctes.

4435

C'est-à-dire acide benzoïque, je ne veux pas vous déranger avec une classe de chimie,  
non, mais l'acide benzoïque, c'est un benzène avec un groupe carboxylique. Et ça, c'est pas  
un produit capable de produire un polymère, parce que seulement il y a un groupe acide. Donc,  
pour produire un polymère, ils prennent deux groupes acides, que c'est l'acide para-  
dicarboxylique. Et c'est certain aussi que dans le produit, dans la molécule, il n'y a pas de  
brome, O.K.?

4440

Évidemment, on les a lus au fur et à mesure, c'est pas une analyse qu'on a faite de tout  
ça. Et si on va sur la page 13 de 32, le second paragraphe, on dit :

4445

*«La matière première d'Interquisa, l'ATP...»*

C'est pas la matière première d'Interquisa. Ça, c'est le produit d'Interquisa, O.K.?

4450

Après ça, dans le dernier paragraphe, le Comité de vigilance environnementale de l'est  
de Montréal, il est convaincu qu'il n'y aura aucune retombée économique pour la région de

Montréal. Évidemment, il y a, il y a eu déjà des retombées économiques, parce qu'on a dépensé aussi certaines sommes pour préparer l'ingénierie basique, pour préparer le rapport environnemental entre autres. Et c'est certain qu'il va y en avoir plus.

4455

On a présenté dans notre rapport seulement pour la période de construction et on parle d'investissements qui ne seront pas tous dans la région de Montréal, mais évidemment une partie de ces investissements, une partie dans les aires de construction, elles seront dans la région de Montréal. Et, en plus, les emplois permanents qu'on va créer, ils seront aussi beaucoup dans la région de Montréal. Donc, ce sont mes deux commentaires pour le premier mémoire présenté.

4460

Pour le mémoire qui a été présenté par le Comité environnement et aménagement Mercier est, quartier en santé, j'avais aussi certaines petite précisions, si vous voulez. Dans la page 5, le choix du site, on ne peut pas dire que le projet rapproche la zone industrielle lourde. La zone industrielle, elle est là. C'est pas nous qui amenons la zone industrielle là. Il y avait une raffinerie et donc, maintenant, il est notre intention de faire une usine pétrochimique, mais on ne touche pas, on ne change pas aucune qualification du terrain sur la zone industrielle.

4465

Aussi, c'est seulement dans le second paragraphe une précision. Quand on parle de cheminées, on parle de celles servant à la déshydratation. Techniquement, ce qu'il y a, c'est pas une cheminée. C'est une tour de distillation. Ça veut dire que c'est une tour fermée. Il n'y a pas des émissions. Ça ne sert pas à émettre dans l'atmosphère des gaz, O.K.?

4470

Aussi, si on va à la page 30, la dernière ligne de la page, on dit que :

4475

*« Les émissions fugitives ne sont mesurées qu'aux endroits où il y a des dangers pour la sécurité. »*

Les méthodes pour mesurer les émissions fugitives, c'est une méthode qui tient compte de tous les points où il y a une possibilité d'avoir une petite fuite. C'est pas conditionnel au fait qu'elles soient un danger pour la sécurité ou non. C'est un processus très systématique qui prend en compte toutes les possibilités de fuite par accident, disons, par entretien, O.K.?

4480

Et aussi, on dit un peu avant que l'émission ne peut être quantifiée. Et on pense que l'émission, elle peut être quantifiée. En fait, on la quantifie et, ça, c'est le critère pour prendre des mesures correctives immédiates.

4485

Aussi, dans la page 31, dans le second paragraphe, on dit :

*« Il y a possibilité d'utilisation de benzène comme sous-produit de combustion. »*

Ça, peut-être c'est une erreur d'interprétation. Ce qu'il y a la possibilité, c'est de produire du benzène comme sous-produit de combustion. On ne l'utilise pas comme sous-produit, nous, O.K.?

4490

Le paragraphe suivant qui parle de Karbomont, l'hydrogène de Karbomont sera tout simplement détruit. En fait, nous avons approché aussi Karbomont pour voir la possibilité qu'ils nous fournissent l'hydrogène. Évidemment, pour nous, avoir une source, soit Coastal, soit Karbomont proche, c'est intéressant. Karbomont, au moment qu'on l'a approchée, il n'y avait

4495

pas une production continue. Donc, c'est ça, on a tout simplement fait le contact, mais on attend. Mais on ne veut pas renoncer à aucune source d'approvisionnement pour l'hydrogène ou pour n'importe quelle matière première.

4500 Et sur le mémoire d'Action Re-Buts, c'est seulement une petite précision à la page 8, comme monsieur Morin se demande si les emplois créés justifient le risque technologique. On a parlé beaucoup d'emplois évidemment. On a parlé aussi des coûts de ces emplois. Mais nous n'avons pas parlé de 150 emplois. Nous avons parlé toujours de 140 emplois. Évidemment, le  
4505 choix de la quantité d'emplois, c'est pas un choix qu'on fait parce qu'on veut le faire. C'est le choix des emplois qu'on pense qu'on a besoin. Évidemment, s'ils coûtent 35 M \$, et je n'ai pas fait la division, bon, on aimerait qu'ils soient moins chers, mais quand même c'est ça qu'ils coûtent, O.K.?

4510 Je ne sais pas si je peux vous demander aussi peut-être... parce qu'on a parlé pas mal du traitement des eaux et tout ça, peut-être lors des surverses, peut-être on pourrait disposer pour faire une petite explication de la part de Lina Lachapelle sur ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

4515 Est-ce que vous rectifiez des données ou si c'est une opinion par rapport à ce qui a été dit?

**MME LINA LACHAPELLE :**

4520 Ce n'est pas une opinion, c'est une rectification. L'information avait été mise dans l'étude d'impacts, mais ça n'a pas été discuté lors de la première partie de audiences publiques et je crois que les gens se posent encore des questions là-dessus, et puis il y a une mauvaise interprétation, une interprétation erronée.

4525 Le site, il n'est pas pourvu présentement d'égout industriel, d'égout sanitaire ou d'égout pluvial. Mais la Ville avait déjà l'intention, dès qu'il y aurait une utilisation industrielle, de le pourvoir d'égouts et ça serait des égouts de type séparatifs, c'est-à-dire qu'on aura deux égouts, un égout pluvial et un égout sanitaire, ce qui est tout à fait différent du reste du secteur de l'île de Montréal où on a un seul égout combiné.

4530 Les rejets. Quand on parle des eaux de surverse, on craint que des contaminants aillent dans les eaux de pluie, les eaux de ruissellement et, en forte pluie, se retrouvent à l'égout parce qu'il y a des surverses au fleuve. Et on craint que les eaux d'Interquisa se retrouvent au fleuve.

4535 Dans le cas d'Interquisa Canada, il y aura donc deux égouts. Toutes les eaux de l'usine seront traitées et rejetées à l'égout sanitaire. Les eaux de ruissellement seront également traitées, comme vous l'avez mentionné, et rejetées à l'égout sanitaire. La surverse, elle se fait uniquement sur l'égout pluvial. Donc, les seules eaux qui pourraient se retrouver à la surverse

4540 en cas d'orage, de fortes pluies, c'est les eaux de ruissellement des sections de terrain qui ne  
sont pas utilisées à des fins industrielles, donc où il n'y a pas du tout d'activité industrielle. Donc,  
il n'y aurait pas de contamination possible additionnelle à la surverse qui serait ajoutée par la  
Ville.

4545 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci de cette précision. Monsieur Labrie aurait une question aussi.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4550

Concernant les émissions fugitives, une question à monsieur Berbès, vous mentionnez  
que vous allez quantifier les émissions fugitives. Mais j'avais cru comprendre, lors de la  
première partie des audiences, que vous allez mesurer les concentrations pour déterminer  
quelle est l'importance de la fuite, mais que vous n'allez pas mesurer le volume de la fuite  
4555 comme telle. Donc, vous allez quantifier en partie pour déterminer un paramètre qui est la  
concentration. Est-ce que c'est bien le cas?

**MME LINA LACHAPELLE :**

4560

Oui. On peut quantifier les émissions en termes de kilos à l'heure, parce qu'on a le... ce  
qu'on fait, c'est qu'on identifie tous les points de fuite qui sont identifiés. À chaque code  
d'identification, chaque point de fuite, on sait quelle conduite, ça correspond à quel équipement  
c'est raccordé et quel est le débit de gaz ou de liquide qui circule dans la conduite. On connaît  
aussi la composition du gaz ou du liquide. En ayant ça, on peut calculer... on connaît la  
4565 concentration donc de l'émission, et on peut calculer le taux d'émission. Et ça, d'ailleurs, ça  
nous aide, dans le cas de par exemple Petresa Canada, à produire le rapport d'inventaire de  
l'INRP, l'Inventaire national des rejets de polluants. On se sert des mesures d'émission fugitive  
pour calculer quelles sont les émissions, pas les concentrations, bien les émissions, donc en  
kilos à l'heure, à l'atmosphère provenant des émissions fugitives. Et c'est ce qui va être fait  
4570 aussi par l'usine d'Interquisa Canada. C'est ce qui est proposé.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4575           Sauf dans le cas de fuites exceptionnelles ou importantes où vous allez mesurer l'importance de la fuite et vous allez agir le plus rapidement possible pour le corriger. Vous n'allez pas tenter de déterminer le volume ou la quantité rejetée. Je pense que les émissions fugitives sur cette base-là, ça va être pour établir un bilan sur une période donnée.

4580           **MME LINA LACHAPELLE :**

              Oui. Le contrôle des émissions fugitives, le premier objectif, c'est de contrôler les émissions fugitives pour les réduire, donc de s'assurer d'avoir les meilleures valves, d'avoir les joints les plus étanches possible et de minimiser les fuites. Ça sert également à quantifier les émissions par le fait même. Mais le premier objectif, c'est de les minimiser, les émissions.

              Quand on fait le programme de suivi et de surveillance, de mesure, il y a comme un espèce de niveau d'alarme qui est donné à l'opérateur qui prend la mesure. Si le niveau est très élevé, automatiquement, il y a quelqu'un qui va venir réparer la fuite. Dans le cas évidemment de Petresa Canada, c'est comme ça. Pour les autres compagnies dans l'est, je ne peux pas parler, je n'ai pas l'information. C'est ce qui serait fait pour Interquisa Canada.

4590           **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

4595           Très bien. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

              Alors, ça va? Il n'y a plus autre chose? D'accord, merci de ces précisions.

4600           Nous ajournons nos travaux jusqu'à demain à 19 h 00 demain soir. Et je vous remercie de votre attention, de votre participation. Alors, bonne fin de soirée.

  \* \* \*

4605           Je, soussigné, **BERNARD J. RAVEAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des paroles recueillies au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

4610           **ET J'AI SIGNÉ:**

\_\_\_\_\_  
**BERNARD J. RAVEAU, s.o.**